

# CONJONCTION

REVUE FRANCO-HAÏTIENNE

No. 114

I.	La mort du Général de Gaulle.....	5
	Pierre Pluchon : Marcel Proust.....	9
	Jacques Barros : Mutation du monde : le monde en l'an 2000 .....	20
II.	LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI	
	Frère Raphaël : Le choc (1932) ou un roman de l'Occu- pation Américaine en Haïti.....	44
	Chronique.....	53
	Félix Courtois : Marie Eve ou le petit bar.....	57
	Haïti et les Etats-Unis : par Frédéric Douglas.....	70
III.	COURRIER DU MONDE FRANCOPHONE	
	Message du Président François Duvalier à la Conférence de Niamey.....	78
	Roger Gaillard : Haïti et la francophonie.....	81
	Jean-Marc Léger : Une organisation où Haïti jouera un grand rôle.....	88
V.	CHRONIQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS.....	93

# CONJONCTION

REVUE FRANCO-HAÏTIENNE

No. 114

I.	La mort du Général de Gaulle.....	5
	Pierre Pluchon : Marcel Proust.....	9
	Jacques Barros : Mutation du monde : le monde en l'an 2000 .....	20
II.	LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI	
	Frère Raphaël : Le choc (1932) ou un roman de l'Occu- pation Américaine en Haïti.....	44
	Chronique.....	53
	Félix Courtois : Marie Eve ou le petit bar.....	57
	Haïti et les Etats-Unis : par Frédéric Douglas.....	70
III.	COURRIER DU MONDE FRANCOPHONE	
	Message du Président François Duvalier à la Conférence de Niamey.....	78
	Roger Gaillard : Haïti et la francophonie.....	81
	Jean-Marc Léger : Une organisation où Haïti jouera un grand rôle.....	88
V.	CHRONIQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS.....	93



## COMITE D'HONNEUR

---

- Président* : **Bernard Chenot**, Conseiller d'Etat, ancien Garde des Sceaux.
- Vice-Président* : **Jacques de Bourbon-Busset**, écrivain, ancien Directeur Général des Relations Culturelles au Ministère des Affaires Etrangères.
- Membres*
- : **M. Marc Blancpain**, Secrétaire Général de l'Alliance Française.
  - : **M. Bourde**, Professeur à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence.
  - : **M. Bruguière**, Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes.
  - : **M. Jean-Jacques Burgard**, Inspecteur des Finances, Secrétaire Général de la Commission des Opérations de Bourse.
  - : **M. le Pharmacien général Burson**, Directeur des Laboratoires de Recherche de l'ESSTM.
  - : **M. Robert Cornevin**, Chef du Centre de Documentation sur l'Afrique et l'Outre-Mer.
  - : **M. Michel Forgit**, Rédacteur en chef adjoint à l'ORTF.
  - : **M. Pierre Fougeyrollas**, Directeur de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire.
  - : **M. Jean Kahn**, Doyen des Commissaires du Gouvernement au Conseil d'Etat.
  - : **M. Jean Lamarque**, Professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux.
  - : **M. Guy Lasserre**, Directeur de l'Institut de Géographie Tropicale de Bordeaux.
  - : **M. Meyer**, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
  - : **M. Papy**, Doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux.

*Membres*

- : **M. Quemada**, Professeur à la Sorbonne.
- : **M. Gérard Timsit**, Professeur des Facultés de Droit, Directeur de la Documentation et des Publications à l'Institut International d'Administration Publique.
- : **M. le Professeur Auguste Viatte**, Président de l'Association France-Haïti.

# CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti

## SA RAISON D'ETRE

Contribuer au maintien de liens amicaux entre Haïti et la France.  
Collaborer à l'épanouissement culturel et à l'information économique d'Haïti.

Rendre compte de la vie et de la pensée françaises.

Tout faire pour qu'à travers le monde les hommes de bonne volonté mais différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une civilisation et d'une conscience universelles.

## SES METHODES

« CONJONCTION » ne vise aucune action politique ou confessionnelle et sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

## COMITE DE REDACTION

Jacques Barros, Professeur d'Histoire à l'Institut Français.

Roger Gaillard, Critique Littéraire, journaliste.

Pierre Louis, Inspecteur de l'Enseignement secondaire d'Haïti.

Maurice Lubin, Professeur de Lettres à l'Université d'Howard.

Jean-Yves Mouteaud, Professeur de Lettres à l'Institut Français.

Pierre Pluchon, Attaché Culturel et de Coopération technique,  
Directeur de l'Institut Français.

Bernard Pomonti, Secrétaire général administratif de l'Institut  
Français.

Pradel Pompilus, Professeur de Lettres à l'Université d'Haïti,  
rédacteur en chef.

Frère Raphaël, Professeur de Lettres, rédacteur en chef.

Guy Robart, Professeur de Sciences naturelles à l'Institut Français.

## **ABONNEMENT ANNUEL**

(3 numéros de 100 pages

plus éventuellement des numéros spéciaux)

En Haïti : 2 dollars 50

à l'Étranger : 3 dollars 50

Le Numéro est vendu : 5 gourdes (\$ 1)

Les Etudiants, sur présentation de leur carte, peuvent acheter les Nos 3 gourdes au Secrétariat de l'Institut Français.

Pour la publicité, qui est strictement limitée,

s'adresser à l'Institut Français.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

Boîte postale 131 — Port-au-Prince — Haïti

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus)

Nos abonnés d'Haïti auront remarqué que leur abonnement annuel a été ramené de 3 dollars à 2 dollars 50. Nous espérons qu'ils répondront à cet effort par une diffusion accrue.

# *La mort du Général de Gaulle*

## **LES CONDOLEANCES DU PRESIDENT DUVALIER à Mme Charles de Gaulle**

Palais National, Port-au-Prince, Haïti  
le 10 Novembre 1970  
Madame Yvonne Charles de Gaulle  
La Boisserie  
Colombey-les-deux-Eglises  
France

Madame la Générale,

Le plus grand français des temps modernes, le soldat Charles de Gaulle, Libérateur de la France et Fondateur de la cinquième République, vient de dire adieu à la France éternelle.

Avant d'accomplir ce geste qui affecte l'humanité tout entière, avant d'aller retrouver le sommeil sans rêve qu'est la mort, il a déposé dans ses mémoires l'essentiel de son testament politique, de ses luttes, de ses combats pour la gloire de la France.

Désormais, la France pleure l'homme qui en des circonstances mémorables et uniques avait ramassé l'épée de l'honneur de la patrie.

De Gaulle réalisait que la grandeur de la France s'accordait parfaitement avec celle des peuples qui au cours des âges s'étaient nourris de sa culture et de sa civilisation. C'est pourquoi il a attaché son nom à la politique humaniste de la décolonisation des peuples d'Asie et d'Afrique. Son nationalisme hautement spiritualisé constituait une source d'inspiration pour les responsables du Tiers Monde luttant entre les deux géants qui aspirent à se partager l'hégémonie du monde.

Moi qui ai suivi l'ascension de ce soldat héroïque depuis le dix-huit juin Mil Neuf Cent Quarante où de Londres il faisait entendre la voix de la France malheureuse, tandis que dans le monde naissait une lueur

d'espoir, Je n'oublierai jamais les sentiments élevés qui l'animaient à l'endroit de la République d'Haïti et du Gouvernement que Je préside. Une manifestation éclatante nous en fut offerte lors des graves événements de Mil Neuf Cent Soixante Trois : « Mais de quel symbolisme ai-Je écrit plus tard dans « Mes Mémoires », était chargé le message confidentiel que le Président de la cinquième République française le Général Charles de Gaulle, instruisait son Ambassadeur Charles Le Genissel de remettre au Président de la Première République Noire Indépendante du monde, qui luttait pour la souveraineté de Sa patrie afin d'assurer la vivante continuité de nos valeurs spirituelles et morales ».

Je vous prie, Madame la Générale, d'agréer l'expression de mes condoléances émues.

Dr. FRANÇOIS DUVALIER  
Président à Vie de la République d'Haïti

x x x

**A. M. le Président Georges Pompidou**

Palais National, Port-au-Prince, Haïti, 10 Novembre 1970

Son Excellence  
Monsieur Georges Pompidou  
Président de la République Française  
Elysées. Paris. France  
Monsieur le Président,

La mort du Général de Gaulle qui en des circonstances mémorables et uniques avait ramassé l'épée de l'honneur de la France et conduit sa patrie vers les sommets de la grandeur constitue une perte cruelle pour la France et toute l'humanité.

En Mon nom propre, en celui du Gouvernement et du Peuple Haïtiens, Je vous présente, Monsieur le Président, l'expression de mes condoléances émues.

Dr. FRANÇOIS DUVALIER  
Président à Vie de la République d'Haïti

# CHARLES DE GAULLE

## IN MEMORIAM

*De Gaulle quitté la vie, moule qui fè l' la cassé,  
fontaine intelligence ac source grandeur tari.*

*Pour remplacer de Gaulle qui valeur gain ou n série  
ti moune l'école, pour l'univers, qu' senti pisse.*

*Zote ap souffri ténesse car yo baille trope poussée,  
sans de Gaulle imbéciles yo pas vaut ou n vié pari.*

*Féroce ingratitude obnubilé l'esprit  
écoliers qu' besoin maître à penser, à danser.*

*Si yap agi en forme professeurs, ti moune l'école  
la France pour l'univers pas la France sans de Gaulle,  
lan monde occidental seul grand Chef qui té honnête.*

*Fontaine intelligence, source grandeur sans rapport,  
moule qui fè l' la cassé et n'ap mandé n' encore  
Si en toute l'Europe ou n'homme com ça va janme paraître ?*

EMILE ROUMER

A la Mémoire de Charles de Gaulle

*Mon nom sous le soleil est France.  
Je reviendrai dans la clarté,  
j'apporterai la délivrance,  
j'amènerai la liberté.*

Victor HUGO

x x x

*Pervenches, lys, coquelicots font un drapeau  
qui l'espérance donne aux âmes angoissées,  
sur les terres de sang, violence et nausée  
où les peuples broyés aspirent au tombeau.*

*Aux yeux caves d'hommes-dopis,\* d'hommes-robots  
dont comme un pain de sucre on moule la pensée  
la dure équation par le sort est posée :  
Mammon contre le Christ, Haoussas contre Ibos.*

*Ils se targuent de sang aryen, d'une peau blanche ?  
L'écume est aussi blanche à la bave des chiens  
contre les fleurs de lys, coquelicots, pervenches.*

*Dans votre orgueil royal de preux et de chrétien,  
Vous nous faites avoir un regain d'espérance  
et savoir ce que fut un paladin de France.*

EMILE ROUMER

---

\*duppy : zombi jamaïcain

# PROUST : LA CONQUÊTE DU POUVOIR MONDAIN

par Pierre PLUCHON

*A l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de Marcel Proust, M. Pierre Pluchon, nouvel Attaché culturel et de coopération technique à l'Ambassade de France en Haïti, se livre à une analyse peu commune du TEMPS PERDU et en tire une originale leçon de science politique.*

La recherche du Temps perdu, dans laquelle Proust nous emmène, aborde évidemment les longues analyses psychologiques qu'à l'époque Bergson mettait à la mode.

Un jour Proust redécouvrait dans la saveur d'une madeleine trempée dans son thé les images de son enfance ; et depuis pour bien des gens il reste enfermé dans la banale histoire d'une petite pâtisserie familiale, encore que pour certains peut-être aussi, mais d'une manière beaucoup plus floue, il évoque le roman d'une « cocotte », celui d'Odette.

Bien sûr il y a davantage — heureusement — dans l'œuvre du contemporain de Léon Daudet à qui d'ailleurs a été dédié « Le côté de Guermantes ». En effet, Proust a repris la tradition non pas d'un Flaubert, mais celle d'un Balzac et d'un Stendhal, premiers sociologues modernes des grands salons parisiens. Mais Proust ira plus loin que les deux chroniqueurs du XIXe. Il ne se bornera pas à peindre l'ascension d'un personnage bien dessiné, tel Rastignac ou Julien Sorel ; il poussera l'analyse plus avant, et sans négliger l'aventure personnelle de ses héros, il mettra en relief le mouvement d'un milieu social, peut-être conformiste, mais certainement pas sclérosé, ou figé.

Proust est homme du Monde, et sur le Monde, cette géographie qu'il connaît parfaitement et qui lui procure d'inestimables joies, il se penchera avec attention tour à tour sur le « Monde en frange » des bourgeois Verdurin et sur l'univers aristocratique et longtemps initiatique des Guermantes.

La société bourgeoise, Proust la décrit comme un ethnologue compatissant photographierait une peuplade arriérée : c'est le « clan ». Tout est primitif, ici. Les Verdurins, d'abord, braves gens, auxquels la fortune donne des ambitions de savoir-faire et de savoir-vivre. Mais au fond des rustauds, serviabiles mais

sans délicatesse, sachant beaucoup de choses, mais sans culture, accueillants, mais tyranniques avec leurs « fidèles ». Le clan Verdurin révèle au grand jour, et sans honte, le stade très fruste de ses mœurs : c'est une dictature démocratique des premiers âges.

Les membres du clan ne sont pas ménagés par l'auteur. Cottard, le médecin consciencieux dont l'élection à la Faculté de Paris couronnera la carrière n'est qu'un lamentable gaffeur qui assomme ses voisins à coups de calembours. Brichot, dit « Chochotte », humaniste sentimental et professeur à la Sorbonne, tout ébloui d'être reçu chez les Verdurins, se livre avec une érudition naïve à des exercices étymologiques qui désespèrent les plus patients. L'archiviste Saniette, inoffensif insecte, qui supportera les foudres de la « Patronne », et que M. Verdurin mettra à la porte, parce qu'au cours d'une soirée artistique il avait osé émettre quelques réserves sur le jeu d'un pianiste choyé par les « fidèles ». Elstir, enfin, dit « Monsieur Biche » peintre et hurluberlu donne à Mme Verdurin le bonheur jaloux d'avoir découvert un génie.

Intrigué par cette faune, Proust la dépeint sans cacher le sentiment de supériorité bienveillante dont il est animé. Il relate les aventures rustiques de Mme Sans-Gêne et de M. Jourdain, rééditées par les soins de la « Patronne » et du « Patron » ; il observe, avec une curiosité toujours en éveil, cette société en gestation dont les prétentions seront bientôt dévorantes. Le « clan » appartient véritablement à la préhistoire, il est gentiment caricaturé et ridiculisé par un esprit qui a trouvé sa place ailleurs, dans l'ambiance policée des salons du faubourg Saint-Germain.

Au faubourg, plus de « clan », des « salons » ; une différence énorme, la civilisation en quelque sorte ! Fini la tyrannie bourgeoise des Verdurins, ici on accède aux Républiques aristocratiques. Et quel meilleur exemple que le salon du duc et de la duchesse de Guermantes ? Au diable les criaileries de Mme Verdurin et la lourde apathie de son mari, au diable aussi ces intelligences à peine formées, et sans éclat ! Ici règne l'esprit. Le salon des Guermantes ressemble un peu à ce que Gobineau avait décrit dans ses Pléiades ; c'est une constellation d'intelligences que réunissent des affinités d'un type particulier.

« Le côté de Guermantes », Proust l'évoque aux yeux de son lecteur comme un univers original, racé, snob. Mais le snobisme ici incarne presque une conception de l'existence, qui prolonge le dandysme et où la forme a une grande importance. Quels changements ! On ne se prénomme plus vulgairement Gustave

comme M. Verdurin, mais Palamède ou Basin, on ne fait plus ici de mauvais calembours, on rapporte les « mots » d'Oriane !

Le snobisme pratique la religion du Beau ; il s'affirme avant tout comme un Esthétisme. Chez les Verdurin, on travaillait à passer le temps ; chez les Guermantes les esprits libérés se dispenseront en jeux parfois ridicules mais toujours délicats.

A la « manière forte » de Mme Verdurin fait place le « ton » des Guermantes, « l'esprit des Guermantes » — entité aussi inexistante que la quadrature du cercle. « Les détenteurs, non apparentés à la duchesse, de l'esprit des Guermantes — remarque Proust — avaient généralement pour caractéristique d'avoir été des hommes brillants, doués pour une carrière à laquelle, que ce fût les arts, la diplomatie, l'éloquence parlementaire, l'armée, ils avaient préféré la vie de coterie. »

Les choses allaient évoluer sous l'impulsion des événements. L'affaire Dreyfus et plus tard la Grande Guerre secoueront la démocratie primitive des Verdurins, et la République des Guermantes. Au terme de ces convulsions politiques, bien des choses auront changé et le Temps retrouvé ne présentera rien de commun avec le Temps perdu.

### L'AFFAIRE DREYFUS, OU L'ERREUR MONDAINE.

L'affaire Dreyfus, « l'Affaire » comme l'on dira très vite, regroupera le Faubourg Saint-Germain sous l'étendard du nationalisme et de l'antisémitisme. Le jeune marquis de Saint-Loup, sous l'influence de sa maîtresse, passera au dreyfusisme et sera très mal vu par son milieu qui dénoncera dans son attitude une faiblesse « d'intellectuel ».

Ce Dreyfus n'est pas sympathique, et s'il est innocent, il ne le prouve guère déclare Oriane. « Quelles lettres idiotes, emphatiques, il écrit de son île ! Je ne sais pas si M. Esterhazy vaut mieux que lui, mais il a un autre chic dans la façon de tourner les phrases, une autre couleur. Cela ne doit pas faire plaisir aux partisans de M. Dreyfus. Quel malheur pour eux qu'ils ne puissent pas changer d'innocent ! »

Le « mot » de la duchesse fera le tour du faubourg Saint-Germain. Mais Oriane sait pousser plus loin l'analyse. Elle décèle très bien les conséquences qu'aura l'Affaire sur son milieu. Elle se rend compte que ceux qui regardent avec envie évoluer dans un monde fermé, les plus vieux noms de France et les esprits les plus brillants, profiteront de l'occasion que leur offre M.

Dreyfus pour se faire admettre. Nationalisme et antisémitisme ouvriront les portes jusque là interdites. Tout cela la duchesse l'a compris et en entretient vivement ses amis :

« Je vous trouve tous aussi assommants les uns que les autres avec cette affaire, dit la duchesse de Guermantes, qui, au point de vue mondain, tenait toujours à montrer qu'elle ne se laissait mener par personne. Elle ne peut pas avoir de conséquence pour moi au point de vue des juifs pour la bonne raison que je n'en ai pas dans mes relations et compte toujours rester dans cette bienheureuse ignorance. Mais, d'autre part, je trouve insupportable que, sous prétexte qu'elles sont bien pensantes, qu'elles n'achètent rien aux marchands juifs ou qu'elles ont *Mort aux Juifs* écrit sur leur ombrelle, une quantité de dames Durand ou Dubois, que nous n'aurions jamais connues, nous soient imposées par Marie-Aynard ou par Victurnienne. Je suis allée chez Marie-Aynard avant-hier, c'était charmant autrefois. Maintenant on y trouve toutes les personnes qu'on a passé sa vie à éviter, sous prétexte qu'elles sont contre Dreyfus, et d'autres dont on n'a pas idée qui c'est. »

L'anti-dreyfusisme et le nationalisme favorisaient l'accession d'éléments bourgeois dans les hauts lieux de l'aristocratie française, toute heureuse de rallier aux principes traditionnels des recrues qui faisaient nombre. Seule Mme de Guermantes avait relevé que la défense de la « cause » était à l'origine de mésalliances, et d'une manière générale, du métissage du milieu mondain.

Tandis qu'Oriane manifestait à la fois son antisémitisme et sa répulsion à l'égard des parvenus, Mme Verdurin suivait un chemin heurté.

Au début de l'Affaire, Mme Verdurin « chez qui un antisémitisme bourgeois et latent s'était réveillé » avait atteint « à une véritable exaspération ». Plus tard, elle modifia son attitude, et prit position en faveur de la révision du procès du capitaine Dreyfus. D'ailleurs en cela elle agissait surtout « en farouche radicale », car, « elle était avant tout contre les calottins ». Chez elle se réunissaient Picquart, Clemenceau, Zola, Reinach et Labori qui tenaient de « véritables séances de Salut public ».

Malgré ce dévouement au parti de Dreyfus, l'Affaire entravait la progression mondaine du « clan » plutôt que de la favoriser. Mme Verdurin l'expliquera un jour à son mari, alors que tous deux attendent le marquis et la marquise de Cambremer : « Ils doivent être tout ce qu'il y a de plus *anti*, et galonnards, » avait dit M. Verdurin. « Ah ! ça par exemple, ça

m'est égal, voilà assez longtemps qu'on en parle de cette histoire là », avait répondu Mme Verdurin qui, sincèrement dreyfusarde, eût cependant voulu trouver dans la prépondérance de son salon dreyfusiste une récompense mondaine. Or, le dreyfusisme triomphait politiquement, mais non pas mondainement. Labori, Reinach, Picquart, Zola, restaient, pour les gens du monde, des espèces de traîtres qui ne pouvaient que les éloigner du petit noyau. Aussi, après cette incursion dans la politique, Mme Verdurin tenait-elle à rentrer dans l'art. D'ailleurs d'Indy, Debussy, n'étaient-ils pas « mal » dans l'Affaire ? « Pour ce qui est de l'Affaire, nous n'aurions qu'à les mettre à côté de Brichot, dit-elle (l'universitaire étant le seul des fidèles qui avait pris le parti de l'état major, ce qui l'avait fait beaucoup baisser dans l'estime de Mme Verdurin). On n'est pas obligé de parler éternellement de l'affaire Dreyfus. »

Bourgeoise sérieuse, qui a le sens des réalités et des affaires, Mme Verdurin mesure très vite « l'erreur mondaine de l'affaire Dreyfus ». En voulant s'imposer elle n'a fait qu'échouer. Au contraire, Mme Swann (1), bien qu'ayant épousé un juif « faisait profession du nationalisme le plus ardent ». Et cette tactique avait réussi ; en effet, « elle avait gagné à cette attitude à entrer dans quelques-unes des ligues de femmes du monde antisémites qui commençaient à se former et avait noué des relations avec plusieurs personnes de l'aristocratie ».

C'était justement là ce que craignait Mme de Guermantes, ce qu'elle avait annoncé avec une grande lucidité. Certes, remarquera Marcel Proust, on n'accusera pas l'affaire Dreyfus d'avoir prémédité un grand bouleversement social et la ruine du « Monde », néanmoins « elle a brisé les cadres ».

« Les mondains qui ne veulent pas laisser la politique s'introduire dans le monde sont aussi prévoyants que les militaires qui ne veulent pas laisser la politique pénétrer dans l'armée. Il en est du monde comme du goût sexuel, ou l'on ne sait pas jusqu'à quelles perversions il peut arriver quand une fois on a laissé des raisons esthétiques dicter ses choix. La raison qu'elles étaient nationalistes donna au faubourg Saint-Germain l'habitude de recevoir des dames d'une autre société ; la raison disparut avec le nationalisme, l'habitude subsista. Mme Verdurin, à la faveur du dreyfusisme avait attiré chez elle des écrivains de

---

(1) A la mort de Swann, Odette épousera le comte de Forcheville. Veuve une deuxième fois, la comtesse de Forcheville deviendra la maîtresse du vieux duc de Guermantes auquel cette liaison fera perdre la présidence du Jockey et un siège de membre libre à l'Académie des Beaux-Arts.

valeur qui momentanément ne lui furent d'aucun usage mondain parce qu'ils étaient dreyfusards... Les monarchistes ne se souciaient plus pendant l'affaire Dreyfus que quelqu'un eût été républicain, voire radical, voire anticlérical, s'il était antisémite et nationaliste. »

La philosophie mondaine de l'affaire Dreyfus est illustrée par deux volets. D'une part le cercle bourgeois qui a joué Dreyfus et la révision du procès a perdu la partie mondaine. Evidemment Mme Verdurin conservera M. Anatole France, mais les portes du « Monde » lui demeurent fermées. D'autre part, le faubourg Saint-Germain, très « Ligue des Patriotes » et qui a choisi le général de Boisdeffre contre Dreyfus a remporté, sur le plan mondain, un succès qui ressemble un peu à une victoire à la Pyrrhus. N'a-t-il pas, pour grossir ses rangs, accepté que viennent frayer chez lui tous ces Dubois et ces Durand qu'hier encore on tenait à l'écart, et dont l'antisémitisme constitue le seul titre de noblesse !

## LA GRANDE GUERRE OU LE SUCCES MONDAIN

Après l'Affaire, un deuxième choc ébranle le Paris des quartiers nobles et bourgeois : la Grande Guerre. Le premier conflit mondial comblera le fossé qui sépare le clan du salon. D'abord il fournit l'occasion de la grande réconciliation ; l'invasion allemande fait oublier l'Affaire :

« Cet oubli qui était octroyé au dreyfusisme l'était *a fortiori* aux dreyfusards. Il n'y en avait plus, du reste, dans la politique, puisque tous à un moment l'avaient été s'ils voulaient être du gouvernement. Même ceux qui représentaient le contraire de ce que le dreyfusisme, dans sa choquante nouveauté, avait incarné... : l'antipatriotisme, l'irréligion, l'anarchie, etc... Car les gens du monde sont distraits et oublieux, parce qu'aussi il y avait de cela un temps fort long, et qu'ils affectaient de croire plus long, car c'était une des idées les plus à la mode de dire que l'avant-guerre était séparé de la guerre par quelque chose d'aussi profond, simulant autant de durée, qu'une période géologique, et Birchot lui-même, ce nationaliste, quand il faisait allusion à l'affaire Dreyfus, disait : « Dans ces temps préhistoriques »... Les mots de dreyfusard et d'anti-dreyfusard n'avaient plus de sens, disaient les mêmes gens qui eussent été stupéfaits et révoltés si on leur avait dit que probablement dans quelques siècles, et peut-être moins, celui de boche n'aurait plus que la valeur de curiosité des mots sans-culotte ou chouan ou bleu. »

Les souvenirs de l'Affaire jetés au feu, Mme Verdurin cette fois ne commettra pas une seconde « erreur ». Son nationalisme « jusqu'au boutiste » changera cette laborieuse bourgeoise et l'élèvera au rang « des reines de ce Paris de la guerre qui faisait penser au Directoire ».

Le « clan » se renouvelle. « On put remarquer d'ailleurs qu'au fur et à mesure qu'augmenta le nombre des gens brillants qui firent des avances à Mme Verdurin, le nombre de ceux qu'elle appelait les « ennuyeux » diminua. »

Les fréquentations ennoblissent, mais — paradoxe — un certain conformisme subsiste, transcendant les années et les gens : « Les duchesses qui fréquentaient maintenant chez Mme Verdurin... venaient y chercher, sans qu'elles s'en doutassent, exactement la même chose que les dreyfusards autrefois, c'est-à-dire un plaisir mondain composé de telle manière que sa dégustation assouvît les curiosités politiques et rassasiât le besoin de commenter entre soi les incidents lus dans les journaux. Mme Verdurin disait : « Vous viendrez à 5 heures parler de la guerre », comme autrefois « parler de l'Affaire ... » « Les choses étaient tellement les mêmes qu'on retrouvait tout naturellement les mots d'autrefois : « bien pensants, mal pensants ». Et comme elles paraissaient différentes, comme les anciens communards avaient été antirévisionnistes, les plus grands dreyfusards voulaient faire fusiller tout le monde et avaient l'appui des généraux, comme ceux-ci au temps de l'Affaire avaient été contre Gallifet »

Comme l'Affaire, mais peut-être encore plus profondément, la Grande Guerre entreprenait un véritable remodelage de la haute société. Dans le Paris de la paix perdue « des jeunes femmes allaient tout le jour coiffées de hauts turbans cylindriques comme aurait pu l'être une contemporaine de Mme Tallien... Ce n'était pas du reste seulement des coiffures... qui étaient nouvelles. Les visages l'étaient aussi. Ces dames à nouveaux chapeaux venues on ne savait trop d'où et qui étaient la fleur de l'élégance, les unes depuis six mois, les autres depuis deux ans, les autres depuis quatre. Ces différences avaient d'ailleurs pour elles autant d'importance qu'au temps où j'avais débuté dans le monde en avaient entre deux familles comme les Guermantes et La Rochefoucauld trois ou quatre siècles d'an-

cienneté prouvée. La dame qui connaissait les Guermantes depuis 1914 regardait comme une parvenue celle qu'on présentait chez eux en 1916, lui faisait un bonjour de douairière, la dévisageait de son face-à-main et avouait dans une moue qu'on ne savait même pas au juste si cette dame était ou non mariée. « Tout cela est assez nauséabond » concluait la dame de 1914, qui eût voulu que le cycle des nouvelles admissions s'arrêtât après elle. »

La venue d'éléments nouveaux et bourgeois dans les salons, troublaient, évidemment, l'homogénéité du Faubourg qui était néanmoins, respecté dans son conservatisme. A peine parvenus, les bourgeois dépensaient plus d'ardeur et plus d'exigence à défendre les règles du jeu mondain, que ceux qui les avaient instaurées.

La guerre qui avait élevé Mme Verdurin à la royauté mondaine avait également assuré l'ascension d'une autre bourgeoise Mme Bontemps. Considérée avec faveur à cause de l'ultra-nationalisme de son mari, Mme Bontemps avait réussi à se rendre rapidement indispensable ; grâce aux fonctions de M. Bontemps, directeur dans un ministère, elle assumait la charge inestimable d'informer le « monde » des affaires de la Guerre, dont le commun ignorait le détail :

« Sans doute, les trois premiers jours, Mme Bontemps avait été un peu dépaysée au milieu des personnes qui avaient demandé à Mme Verdurin à la connaître, et ce fut d'un ton légèrement aigre que Mme Verdurin répondit : « Le comte, ma chère », à Mme Bontemps qui lui disait : « C'est bien le duc d'Haussonville que vous venez de me présenter », soit par entière ignorance de toute association entre le nom Haussonville et un titre quelconque, soit au contraire par excessive instruction et association d'idées avec le « Parti des Ducs » dont on lui avait dit que M. d'Haussonville était un des membres à l'Académie. A partir du quatrième jour elle avait commencé d'être solidement installée dans le faubourg Saint-Germain. Quelquefois on voyait encore autour d'elle les fragments inconnus d'un monde qu'on ne connaissait pas et qui n'étonnaient pas plus que les débris de coquille autour du poussin, ceux qui savaient l'œuf d'où Mme Bontemps était sortie. Mais, dès le quinzième jour, quand elle disait : « Je vais chez les Lévy », tout le monde comprenait, sans qu'elle eût

besoin de préciser, qu'il s'agissait des Lévis-Mirepoix, et pas une duchesse ne se serait couchée sans avoir appris de Mme Bontemps ou de Mme Verdurin, au moins par téléphone, ce qu'il y avait dans le communiqué du soir, ce qu'on y avait omis, où on en était avec la Grèce, quelle offensive on préparait, en un mot tout ce que le public ne saurait que le lendemain ou plus tard; et dont elle avait ainsi comme une sorte de répétition des couturières. »

Mais c'est en la personne de Mme Verdurin que la bourgeoisie l'emportera sur la vieille France. M. Verdurin ayant eu l'esprit de trépasser, Mme Verdurin qui ne restait pas sans bien, utilisa au mieux le douloureux événement, comme elle mettra à profit son deuxième veuvage avec un égal réalisme :

« En effet, Mme Verdurin, peu après la mort de son mari, avait épousé le vieux duc de Duras, *ruiné*, qui l'avait faite cousine du prince de Guermantes, et était mort après deux ans de mariage. Il avait été pour Mme Verdurin une transition fort utile, et maintenant celle-ci, par un troisième mariage, était princesse de Guermantes et avait dans le faubourg Saint-Germain une grande situation... »

### L'ÉPICERIE AU POUVOIR.

L'intrusion bourgeoise allait recevoir sa consécration et son apothéose dans un phénomène, hier encore inimaginable : la mort d'Oriane, transmettrait à la princesse de Guermantes, alias Mme Verdurin, le titre historique de duchesse de Guermantes.

La guerre était finie. Le Temps perdu ne se retrouverait pas. L'ascension mondaine de la bourgeoisie avait pour corollaire la lente désagrégation de la vieille aristocratie qui, jusque là, avait donné le « ton » à la vie des salons.

Proust souffre quand il assiste à la parodie vulgaire de l'ancien monde des affinités qui lui avait procuré tant de plaisirs délicats. Il se sent étranger à ce magma moderne, où, écrit-il, « la présence de gens que j'avais vus dans de toutes autres sociétés et qui me semblaient ne jamais devoir pénétrer dans celle-là m'étonna moins encore que l'étonnante familiarité avec

laquelle ils y étaient reçus, appelés par leur prénom ; un certain ensemble de préjugés aristocratiques, de snobisme, qui jadis écartait automatiquement du nom de Guermantes tout ce qui ne s'harmonisait pas avec lui, avait cessé de fonctionner. Détendus ou brisés, les ressorts de la machine refoulante ne fonctionnaient plus, mille corps étrangers y pénétraient, lui ôtaient toute homogénéité, toute tenue, toute couleur. Le faubourg Saint-Germain, comme une douairière gâteuse, ne répondait que par des sourires timides à des domestiques insolents qui envahissaient ses salons, buvaient son orangeade et lui présentaient leurs maîtresses. »

L'élévation mondaine de Mme Verdurin, son triomphe prennent le caractère d'une usurpation d'autant plus que les « manies » de la patronne se donneront libre cours dans le cadre aristocratique du salon des Guermantes :

« On entendait la princesse de Guermantes ( Mme Verdurin ) répéter d'une voix de ferraille que lui faisait son râtelier : « Oui, c'est cela, nous ferons clan ! Nous ferons clan ! J'aime cette jeunesse si intelligente, si participante, ah ! quelle mugichienne vous êtes ! » Et elle plantait son gros monocle dans son œil rond, mi-amusée, mi s'excusant de ne pouvoir soutenir la gaieté longtemps, mais jusqu'au bout elle était décidée à « participer », à « faire clan ».

La tenue des salons avait décliné depuis que l'affaire Dreyfus et la Grande Guerre avaient transféré le pouvoir mondain à des éléments bourgeois, qui se rencontraient, d'ailleurs, dans une convergence décisive, avec quelques juifs, comme l'illustrent, notamment, les cas de Gilberte Swann et de Bloch.

Mlle Swann suit les pas de Mme Verdurin, et parvient, grâce à des moyens semblables, à un résultat identique. D'abord, comme Mme Verdurin, Gilberte possède une agréable fortune. Ensuite, et toujours comme la « Patronne », elle troquera sa roture contre un nom de qualité. Tandis que Mme Verdurin devient duchesse de Duras avant de pénétrer chez les Guermantes, Gilberte Swann devient, par adoption, Mlle de Forcheville avant d'épouser le jeune marquis de Saint-Loup, cousin d'Oriane.

Suprême aboutissement et symbolique issue, à la duchesse de Guermantes-Verdurin succèdera la duchesse de Guermantes-Swann !

Quant à Bloch, il suit un chemin assez comparable à celui de Mme Bontemps ; à son tour, « il vient dans les salons où il n'eût pas pénétré, il y a vingt ans ».

« J'eus de la peine — observe Proust, au cours d'une matinée chez la nouvelle princesse de Guermantes — à reconnaître mon ami Bloch, lequel d'ailleurs maintenant avait pris non seulement le pseudonyme, mais le nom de Jacques du Rozier, sous lequel il eût fallu le flair de mon grand-père pour reconnaître la « douce vallée » de l'Hébron et les « chaînes d'Israël » que mon ami semblait avoir définitivement rompues. Un chic anglais avait en effet complètement transformé sa figure et passé au rabet tout ce qui se pouvait effacer... Bloch, pendant la guerre avait cessé de « sortir », de fréquenter ses anciens milieux d'autrefois où il faisait piètre figure. En revanche, il n'avait cessé de publier de ces ouvrages dont je m'efforçais aujourd'hui, pour ne pas être entravé par elle, de détruire l'absurde sophistique, ouvrages sans originalité mais qui donnaient aux jeunes gens et à beaucoup de femmes du monde l'impression d'une hauteur intellectuelle peu commune, d'une sorte de génie. Ce fut donc après une scission complète entre son ancienne mondanité et la nouvelle que, dans une société reconstituée, il avait fait, pour une phase nouvelle de sa vie, honorée, glorieuse, une apparition de grand homme... J'entendais maintenant des gens qui auraient dû savoir, dire en parlant de Bloch : « Le Bloch-Guermantes ? Le familier des Guermantes ? » ».

X X X

Faute de génie et de vitalité, l'aristocratie est emportée par la tempête qu'ont soulevée l'Affaire Dreyfus et la Grande Guerre. Guerre.

Profitant de la bousculade des événements, les bourgeois, ignorant de toute Beauté, mais tout remplis de volonté arrachent des mains des aristocrates le pouvoir mondain, ce dernier lambeau de leur souveraineté passée.

Sur les rythmes d'une valse chaloupée, sous les cristaux illuminés — derniers témoins —, l'Ancien Régime meurt une deuxième fois.

Pierre PLUCHON.

# MUTATION DU MONDE : LE MONDE EN L'AN 2000

Conférence prononcée à Port-au-Prince le 5 mai 1970,

par Jacques BARROS

*Professeur à l'Institut Français.*

Mesdames, Messieurs,

Une découverte récente permet de dater la naissance de l'univers à 10 milliards d'années. (Gyorgy Marx, « Les Quasars et la Naissance du Cosmos » « Courrier de l'Unesco » déc. 1969).

Il y a environ 10 milliards d'années toute la matière de l'univers était prodigieusement condensée. La température de ce noyau originel surpassait sans doute mille milliards de degrés.

Ce noyau a explosé et depuis, comme vous le savez, l'univers est en expansion, les diverses galaxies s'éloignant les unes des autres à des vitesses vertigineuses. Nous sommes embarqués dans une galaxie entre des millions d'autres. Andromède, notre plus proche voisine galactique est à 2,5 millions d'années lumière (l'année-lumière, je vous le rappelle, est la distance que la lumière parcourt en un an, à la vitesse de 300.000 kms. par seconde).

Après l'explosion du noyau originel, il a fallu attendre 9 milliards d'années pour que la vie puisse apparaître.

L'humanité, quant à elle, n'existe sur la Terre que depuis 1 million d'années.

Et puis, en 2000 ans c'est Socrate, Jésus-Christ, Verlaine, l'invention du langage et de l'imprimerie, l'invention de la science et de la machine à vapeur.

En 50 ans c'est la connaissance de tout cela par un descendant de singe qui n'avait aucune forme il y a dix milliards d'années, c'est le débarquement sur la lune, la bombe atomique et la possibilité de rendre la planète au néant.

## II

### L'AUBE DE L'HISTOIRE

Vous mesurez donc deux choses :

à la fois la formidable accélération du progrès technique et d'autre part le fait que nous n'en sommes qu'à l'aube balbutiante de l'humanité.

Jean Fourastié, que j'aurai souvent l'occasion de citer, traduit notre jeunesse de la façon suivante :

*« Nous, humanité, nous avons dix ans. Pendant nos 5 ou 6 premières années, sans parents et sans maîtres, nous avons à peine pu nous distinguer d'autres mammifères ; puis nous avons trouvé l'art, la morale, le droit, la religion.*

*Nous savons lire et écrire depuis moins d'un an. Nous avons construit le Parthénon voici moins de 3 mois ; il y a 2 mois le Christ est né. Il y a moins de 15 jours nous avons commencé d'identifier clairement la méthode scientifique expérimentale qui nous permet de connaître quelques réalités de l'univers ; il y a 2 jours que nous savons utiliser l'électricité et construire des avions.*

*Nos meilleures expériences politiques, économiques et sociales datent de moins d'une semaine.»*

Bref, jusqu'à présent, nous avons été comme des enfants tâtonnants dans la nuit, prisonniers de leur imagination et de leur faiblesse. Il a fallu que le bébé Einstein apprenne à marcher, à lire et à compter. Après quoi, devenu adulte, il a inventé la bombe atomique.

## III

### UNE PERIODE DE TRANSITION

Et c'est évidemment cette brusque accélération de l'Histoire qui est cause du désarroi de notre monde, qui explique la crise de civilisation que nous vivons.

Serge Bromberger fait remarquer dans son livre **En 1990** que l'opinion publique qui vit au jour le jour, et souvent avec des idées du passé, prend difficilement conscience du « *monde nouveau qui déjà force les portes du siècle.* »

C'est cette prise de conscience que je voudrais entreprendre avec vous en évoquant quelques-unes des révolutions les plus fondamentales qui vont transformer notre monde d'ici l'an 2000, dans 30 ans.

Il faut en effet bien voir que nous vivons une période de transition et de mutation, critique et douloureuse comme toutes les périodes transitoires. Une forme de civilisation s'efface, comme s'est effacée la civilisation du Moyen-Age. Louis Armand, académicien et technocrate, compare notre époque à celle de la Renaissance dans son **Plaidoyer pour l'avenir**. C'est une idée qu'a reprise Monsieur Pompidou dans une de ses conférences de presse.

Mais je crois que la Renaissance du XVI<sup>e</sup> siècle était beaucoup plus optimiste que nous.

Voyez par exemple la leçon d'ouverture au Collège de France de Barthélémy Latomas en 1534 : « *Tous nous espérons voir à bref délai une métamorphose générale, un âge nouveau, la concorde entre les nations, l'ordre dans les Etats, l'apaisement religieux, en un mot la félicité d'une vie heureuse et l'afflux de toutes les prospérités.* »

Nous serions aujourd'hui plus prudents dans notre enthousiasme. Et nous sommes rudement secoués par le passage de l'ancien monde à celui de demain. L'homme voit s'écrouler autour de lui toutes ses traditions mais il ne sait pas encore très bien où il va. Fourastié le compare à « *une abeille qui vient de pénétrer dans un train en marche.* »

Pendant des siècles nous avons vécu au rythme de la nature, couchés et levés avec le soleil, sans précipitation, sans machines. Les progrès étaient lents. Le père enseignait au fils ce que lui avait enseigné son grand-père. Socrate à la cour de Louis XIV n'aurait pas été trop dépaysé.

Mais brusquement, cette société traditionnelle est précipitée en automobile et en avion à réaction ; le fils devient plus savant que le père ; il faut apprendre que le temps est relatif, que le monde est régi par les lois de la probabilité de la mécanique ondulatoire plutôt que par la simple relation de cause à effet de la mécanique newtonienne ; et découvrir en morale avec épouvante que ce que l'on croyait un comportement inspiré par la raison n'est souvent que le refoulement d'impulsions psychanalyzables et très peu recommandables.

#### IV

### SCIENCE-FICTION

Frappés par la rapidité de ces changements, beaucoup d'écrivains se sont attachés à essayer de prévoir ce que nous réservait l'avenir. Icare avait déjà des ailes de cire. Léonard de Vinci dessinait des sous-marins. Cyrano de Bergerac montait dans la lune sur une sauterelle et Jules Verne dans un boulet de canon.

Mais des auteurs tels que Wells (**Anticipations**), Aldous Huxley (**Le meilleur des mondes**), George Orwell (**1984**) sont les précurseurs modernes de la « Science fiction » dont vous connaissez aujourd'hui la vogue.

#### V

### LA « FUTUROLOGIE »

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'en dehors de la Science-Fiction qui appartient à la littérature, il est apparue une science nouvelle et très sérieuse : la futurologie.

Elle « se propose de projeter dans l'avenir l'état actuel du monde, c'est-à-dire d'en deviner l'évolution, en distinguant ce qui est d'ores et déjà inéluctable et ce sur quoi on peut agir » (Pierre Piganiol, « Revue internationale des sciences sociales », Unesco, volume XXI, 1969, No 4 : la futurologie).

Les centres de recherche sur le futur se multiplient très vite. En novembre 1969 il en a été ouvert un en France près de Besançon. En décembre 1969 un congrès a réuni à Munich 1.200 futurologues de 21 pays.

Aux Etats-Unis, il existe notamment le très dynamique Hudson Institute. Cet Institut est dirigé par Herman Kahn. Herman Kahn a ouvert un centre équivalent à Paris. Il a été prié de collaborer à la planification française comme consultant. Plusieurs des informations que je vous fournirai au cours de cet exposé seront tirées d'un gros livre intitulé « L'An 2000 » qui est le premier bilan des recherches sur le futur de l'Hudson Institute (Laffont 1968).

A titre d'exemple, voici les tendances à long terme (jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle) que prévoit l'Hudson Institute. Evidemment ce ne sont pas des certitudes absolues. Il peut toujours survenir des crises graves qui bouleverseront les hypothèses. (Lorsque la Chine passe des empereurs à Mao-Tsé-Toung, cela change beaucoup de choses. Une guerre nucléaire changerait aussi beaucoup de choses).

Mais si tout se passe à peu près bien, voici à quoi nous pouvons nous attendre :

- Les connaissances scientifiques et techniques font boule de neige
- Industrialisation de plus en plus répandue
- Richesse et loisirs croissants
- Croissance démographique mais de plus en plus contrôlée
- Urbanisation générale et développement de mégalopolis
- Les occupations intellectuelles l'emportent sur les occupations manuelles
- Croissance des moyens de destruction massive
- Accélération du rythme des changements
- Monde très rétréci et géré par grandes régions, par-dessus les frontières

- Beaucoup d'agitation dans les nations en voie d'industrialisation
- Revenu par personne environ 50 fois plus important que dans la société pré-industrielle
- Informatique en usage dans le monde entier
- Société où l'instruction se répand avec amélioration rapide des techniques d'enseignement
- Les notions de travail, d'arrivisme, d'avancement perdent de leur valeur
- Le concept de nation perd de son importance
- Les critères de bonheur, de laïcité, d'humanisme deviennent essentiels, favorisés dans les sociétés d'avant-garde par une ère d'abondance sans précédent
- Aux grandes puissances actuelles se seront ajoutées le Japon, la Chine, le Brésil, le Mexique, l'Inde
- Il y aura tendance lointaine à une civilisation planétaire unique.

## VI

### DEMOGRAPHIE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Telles sont donc les tendances générales. Mais ce que je voudrais surtout, c'est vous donner conscience de quelques événements révolutionnaires qui vont bouleverser notre existence. Le choix est vaste. Je ne retiendrai que quelques têtes de chapitre. Un premier bouleversement d'ores et déjà très mesurable est celui de **la démographie**.

Il aura fallu 300.000 ans pour peupler la terre des 3 milliards d'habitants actuels. Par suite des progrès médicaux, il va suffire de 30 ans pour ajouter 3 autres milliards et atteindre une population de 6 milliards en l'an 2000.

Au rythme actuel il y aurait 1 habitant au m<sup>2</sup> en 2700.

En fait, on pense que la population se stabilisera d'elle-même à partir de 20 ou 50 milliards d'habitants. Et l'on travaille à une pilule qui rendrait les femmes stériles durant toute leur vie et fécondes aux périodes désirées.

L'aspect quantitatif n'est pas le seul. Il y a une **transformation qualitative** de l'humanité.

L'on peut considérer que la période d'exploitation des connaissances dans une vie se situe entre la 40<sup>e</sup> et la 60<sup>e</sup> année. Or au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les sociétés occidentales, et aujourd'hui dans le Tiers-Monde, l'espérance de vie moyenne n'atteignait pas 40 ans, la moitié des enfants mouraient avant 5 ans. Les « barbons » de Molière avaient 45 ans. Un vieillard de 50 ans était un personnage exceptionnel, respectable et respecté.

Vous comprenez la lenteur des progrès techniques. La proportion des gens en âge de penser et de créer était infime.

Aujourd'hui, dans les sociétés les plus avancées, l'espérance moyenne de vie approche de 80 ans. Un jeune homme de 25 ans, sortant de l'enseignement supérieur a devant lui 50 années de vie, dont 18 d'activité créatrice entre 40 et 60 ans.

C'est une autre humanité, incomparablement mieux armée et plus puissante.

## VII

### L'ELECTRONIQUE

C'est le secteur de la technologie moderne le plus important, le plus révolutionnaire, le plus chargé de dynamisme.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a été l'âge de la machine à vapeur et du fer. Le 1<sup>er</sup> tiers du XX<sup>e</sup> siècle a été l'âge de l'électricité et du pétrole. Le 2<sup>e</sup> tiers est celui de l'atome. Mais les 30 prochaines années seront celles de l'électronique.

On a dit que les calculateurs représentaient pour la pensée humaine un progrès aussi décisif que l'invention de l'écriture. Ils donnent à l'homme des pouvoirs terrifiants sur son environ-

nement. Là où il fallait des années de recherche par des milliers d'hommes, il ne faut plus à la machine que quelques heures. Cent opérations à la seconde sont aujourd'hui courantes, même si elles comportent des fonctions trigonométriques ou des équations différentielles. Le débarquement extraordinairement précis des Américains sur la lune aurait été une réalisation impensable sans les ordinateurs, tellement les calculs étaient longs et complexes.

Mais il y a plus. L'énorme puissance des ordinateurs permet de construire des ordinateurs toujours plus puissants.

La technologie électronique change si vite (comme une boule de neige qui devient avalanche) qu'il est impossible de prévoir ce qu'elle sera en l'an 2000. Elle s'engendre et se nourrit elle-même. Les progrès par rapport aux calculateurs actuels pourraient être de l'ordre du millier ou du million.

Et Herman Kahn écrit très sérieusement : « *En l'an 2000 les calculateurs auront des chances d'égaliser, d'imiter ou de surpasser certaines des facultés les plus spécifiquement humaines, y compris peut-être quelques-unes des facultés créatrices et esthétiques, en plus de possibilités propres que les êtres humains n'auront pas.* »

On se rassure quelquefois en se disant que la machine n'est jamais que ce que l'homme l'a faite.

Mais les calculateurs ont maintenant une mémoire. Ils retiennent les leçons tirées de leurs expériences. Ils deviennent de plus en plus capables de se programmer eux-mêmes. Ils pourraient donc un jour élaborer des méthodes si subtiles et des procédés si compliqués qu'ils dépasseront la compréhension de leur propre inventeur.

« *Nous pourrions alors en arriver raisonnablement à ce que l'on pourrait appeler une « intelligence artificielle »* (H. Kahn, p. 138).

Ces progrès foudroyants de la science expliquent qu'elle envahisse aujourd'hui tous les domaines, y compris les sciences

sociales et la littérature. (« Figaro Littéraire » du 19 au 25 fév. 1968 : « Vers un impérialisme de la science »).

## VIII

### LA GENETIQUE

Les progrès de la médecine sont peut-être mieux connus que les autres parce qu'ils sont spectaculaires. On prévoit pour 1980 des cœurs entièrement artificiels faits de silicone ou de caoutchouc naturel, avec un système de valve synthétique. Les cerveaux endommagés seront reliés à des ordinateurs et, plus tard, remplacés par des transistors. On est en train d'apprendre à ressouder les nerfs et les vaisseaux sanguins (environ 50.000 personnes ont déjà des vaisseaux sanguins en nylon ou en dacron). Bien sûr, on pourra remplacer à peu près tous les organes : foie, pancréas, reins... Il y aura des cornées et des poumons artificiels, des membres artificiels mécanisés aussi souples que des bras, des jambes ou des mains naturels, et des appareils électroniques pourront remplacer tous les sens y compris la vue et le toucher. Mais tout ceci n'est que mécanique. Ce n'est qu'une réparation artisanale, un remplacement de pièces.

Voici qui va beaucoup plus loin et qui sera beaucoup plus dangereux. Les chercheurs sont en train d'acquérir la possibilité de contrôler et de transformer le cerveau. Vous voyez les implications : avec l'emploi des agents chimiques de contrôle du cerveau, il devient possible de contrôler les individus et même les masses. Cela devient un problème social, politique, métaphysique : Qui va contrôler le contrôleur des cerveaux ?

Et il y a mieux : Dans sa réponse au discours de réception à l'Académie française de M. Louis Armand, le biologiste Jean Rostand disait :

*« Bientôt, n'allons-nous pas disposer de tels moyens d'action sur la matière vivante que la seule pensée d'en user nous donne le vertige ? Au seuil du « meilleur des mondes » nous voici au point de commander à l'hérédité, d'altérer le fonds génétique*

de l'espèce, d'intervenir dans les faits de sensibilité, de mémoire, de pensée. » Et il posait la question : « Où apprend-on le métier de Dieu » ? (« Le Monde » 20 mars 1964).

D'ores et déjà en effet, le Dr. Hotchkiss, spécialiste de biologie moléculaire à l'Université Rockefeller, a modifié en laboratoire l'hérédité des bactéries. Il croit qu'un jour la science sera capable d'effectuer les mêmes changements sur l'homme en injectant à une femme enceinte des virus chargés de n'importe quelle information génétique qu'elle souhaiterait transmettre à l'enfant qui n'est pas encore né. Quant au professeur Bentley Glass, spécialiste de biologie à l'Université de New York, il prévoit la formation par insémination artificielle d'autant d'embryons humains que l'on pourrait désirer. Ce que le « Washington Post » (31 oct. 1966) traduit de la façon suivante, mi-plaisante mi-sérieuse : Dans quelques années, « une maîtresse de maison pourra pénétrer dans une sorte de commissariat de police et choisir dans une rangée de paquets assez semblables à des paquets de graines de fleurs, son bébé d'après l'étiquette. Chaque paquet contiendrait un embryon de bébé congelé âgé d'un jour, et l'étiquette indiquerait à l'acheteur la couleur des cheveux et des yeux, le sexe, la taille et l'intelligence futures... Après avoir fait son choix la dame irait voir son docteur qui placerait ce fœtus dans son utérus jusqu'à son développement complet. » (« An 2000 » p. 164-5).

La science-fiction nous suggère d'autres hypothèses : on empêchera l'homme de mourir en réimplantant des tissus sains dans les organes usés pour les renouveler. On greffera des cerveaux sur des fusées qui exploreront l'univers...

Ce qui est certain, c'est que nous saurons un jour (qui n'est pas éloigné) produire des surhommes d'une intelligence prodigieuse, inimaginable, quasi-divine, et que ces surhommes, nos descendants, nous considèreront avec la même condescendance apitoyée que nous éprouvons pour l'orang-outang le plus borné ou la grenouille la plus maladroite.

## IX

### INFORMATION ET ENSEIGNEMENT

La prolifération de la science aboutit à cette absurdité : c'est que plus personne n'a le temps de lire si même de savoir ce qui se publie. Au lieu d'être enrichis par nos connaissances, nous en sommes écrasés.

La réponse est de confier toute la masse des informations à des cerveaux électroniques auxquels chacun sera relié par téléphone. En 1967 le Congrès des Etats-Unis étudiait un projet de Centre national d'information qui rassemblerait toutes les données nécessaires au gouvernement pour conduire le pays un peu comme une automobile, par des interventions rapides dans le domaine économique ou social. (« An 2000 » p. 146).

On réalise déjà le stockage de toute la connaissance médicale. Le médecin décrira la maladie et l'ordinateur donnera la solution. Même chose pour les consultations juridiques, les décisions commerciales, les études de marché.

Les calculateurs deviendront une partie essentielle de l'équipement domestique, scolaire, professionnel et national.

Philippe Lamour, un des responsables de la planification française, en tire les conséquences suivantes : « *La machine fera automatiquement, à chaque instant et au profit de tous, le point exact de l'état d'avancement des recherches poursuivies dans le monde entier sur un sujet déterminé. L'accélération du progrès technique et scientifique qui en résultera dépasse l'imagination... Le rang de chaque pays dans l'économie mondiale sera désormais fonction de la densité de son réseau d'information moderne, du nombre de chercheurs et d'entreprises qui seront reliés à la mémoire centrale et pourront disposer de ses prodigieuses facultés, supérieures aux facultés humaines.* » (« Figaro Littéraire » du 27 nov. au 3 déc. 1967)

Le pays qui ne disposera pas de ces informations modernes sera très vite éliminé de la compétition internationale.

Il me paraît très intéressant de noter à ce sujet qu'en mars 1970 les correspondants étrangers à Moscou ont reçu copie d'une lettre adressée à MM. Brejnev, Kossyguine et Podgorny. Cette lettre fait état de graves difficultés que connaît actuellement l'URSS. Elle est signée de l'académicien André Zakharov, un des pères de la bombe atomique soviétique; de Roy Medvedev, historien à l'Institut pédagogique de Moscou; et de Valentin Kourtchine, membre de l'Académie des Sciences.

Ces trois hommes évoquent le retard de l'URSS dans le domaine des ordinateurs. Notre potentiel en ordinateurs, soulignent-ils, représente le centième de celui des Etats-Unis.

Et c'est ce qui explique sans doute qu'on lise un peu plus loin : A la fin des années soixante nous avons perdu la première place dans la course du cosmos et les premiers hommes sur la lune ont été des américains. (« Le Monde », 4 avril 1970).

J'ai parlé de l'énorme gonflement des connaissances : ce ras-de-marée exige évidemment **une nouvelle éducation**.

Aujourd'hui moins que jamais il faut bourrer vainement des mémoires. Aujourd'hui plus que jamais il faut apprendre à apprendre. L'éducation n'est pas terminée à 25 ans. Elle devient permanente et durera toute la vie.

Voici ce qu'en pense Jean Rostand dans son discours déjà cité : « *La pédagogie pour l'heure est dans l'enfance... il s'agit avant tout d'exercer les jeunes esprits à apprendre, à comprendre, à raisonner, à réfléchir, à douter : en bref il s'agit moins de garnir une mémoire que de munir une intelligence... et puisque, selon le mot d'Oppenheimer « presque tout ce que doit connaître l'homme de 50 ans fut découvert depuis la fin de ses études », ce sera le rôle principal du maître que de tâcher à éveiller — ou plutôt à ne pas éteindre — cette curiosité qui, à travers toute l'existence, devra se maintenir en exercice. En dépit d'un charmant refrain l'école n'est jamais finie ; pour ne pas redevenir des ignorants, les plus habiles sont tenus d'y retourner sans cesse : on appelle cela, je crois, le « recyclage. »*

J'ajoute que les satellites de communication permettront de diffuser pour toute la planète des programmes télévisés pour tous les niveaux de l'enseignement, que les élèves pourront suivre cet enseignement à domicile, et qu'on disposera de toutes sortes de drogues inoffensives pour augmenter l'intelligence, la mémoire et l'imagination.

Certains prévoient même pour le début du XXI<sup>e</sup> siècle une liaison ordinateur-cerveau qui permettrait d'absorber en quelques instants toute l'algèbre ou les 30.000 caractères de l'écriture chinoise (Jacques Bousquet, « Chronique de l'Unesco », juin 1969).

## X

### NOUVELLES CONDITIONS DE VIE

En l'an 2000, 80% des habitants du globe vivront dans des villes. On assiste déjà à l'apparition d'énormes mégalopolis ou ensembles urbains de plusieurs centaines de kilomètres de long : en Allemagne la vallée de la Ruhr qui s'allonge jusqu'à la Hollande, jusqu'au Nord de la France. Une nébuleuse linéaire tend à joindre l'Espagne et l'Italie le long de la Méditerranée ; Londres dévore le Sud-Est de l'Angleterre ; au Japon, Tokyo rejoint Osaka ; aux Etats-Unis, trois cancers se développent : autour des Grands Lacs ; entre Boston et Washington ; entre Los Angeles et San Francisco. Constantinos Dóxiadis, urbaniste grec mondialement connu, estime qu'à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle, 20 milliards d'humains seront les habitants d'une ville unique de dimension planétaire : l'Œcumenopolis.

Mais d'autres envisagent des villes aériennes, suspendues par des cables, portées par des piliers et laissant le sol libre qui serait occupé par un immense parc naturel.

Les maisons pourront être en plastique, préfabriquées et démontables. Les villes seront couvertes de dômes qui assureront une température, toujours égale. Des « cosses » publiques, silencieuses, sans moteur et sans conducteur, dirigées par des ordi-

nateurs électroniques, conduiront les gens où ils voudront. Elles seront à la disposition de tous : plus d'embouteillages, plus d'accidents.

Ce n'est pas de la littérature : une cité expérimentale de ce genre va être construite au Minnesota. (« Informations Unesco » No. 532 - Août 1968).

La façon de se nourrir subira des transformations aussi profondes. La Cie. pétrolière British Petroleum vient de mettre au point un procédé qui permet d'extraire des protéines du pétrole : le produit est une poudre jaune dont on nourrit déjà les animaux. Nous commençons à manger en France des poulets nourris à la levure de pétrole. La chimie réserve bien d'autres surprises. (« Courrier de l'Unesco », Mars 1969).

Chacun emportera un jour sa petite tablette azotée, son cube d'algues, tout cela fabriqué en quantités inépuisables par quelques usines, indépendant de la pluie et de la sécheresse, permettant de résoudre le problème de la faim et supprimant l'activité préhistorique de l'agriculture. Les parcs remplaceront les labours.

Tous ces aliments ont déjà été expérimentés avec succès en laboratoire. On a même fabriqué un caviar entièrement chimique qu'on ne peut absolument pas distinguer du caviar naturel.

## XI

### QUELQUES DECOUVERTES PROCHAINES

Je ne citerai ici que quelques-unes des 135 prévisions révolutionnaires à plus ou moins long terme du Hudson Institute :

#### D'ICI L'AN 2000

- Transport en 20 ou 30 minutes par fusées transcontinentales
- usage répandu des vêtements en papier
- exploitation des océans : minière, culture etc.
- télévision, cinéma et photo en relief

- emploi répandu de l'automatisation dans les usines
- contrôle relatif du climat
- hibernation des êtres humains pour des mois et des années
- faculté de choisir le sexe des enfants avant leur naissance
- techniques simples pour transformer complètement son physique, même la couleur de la peau (il sera assez amusant de voir alors disparaître le racisme)
- installation de l'homme en permanence sur la lune
- colonies sous la mer
- lunes artificielles pour éclairer de grandes étendues de nuit.

#### AU-DELA DE L'AN 2000

- arrêt momentané des fonctions vitales pour des années ou des siècles (avec possibilité de se faire réveiller comme la Belle-au-Bois Dormant 500 ans plus tard. Il faut seulement espérer qu'on ne vous oubliera pas pendant tout ce temps)
- allongement important de la durée de la vie : 100 à 150 ans
- contrôle chimique ou biologique du caractère et de l'intelligence
- utilisation des trottoirs roulants pour la circulation dans les villes
- équivalent technologique de la télépathie

Et maintenant des **possibilités lointaines** dont on parle mais qui paraissent à peine croyables :

- suppression de la mort (qui n'est qu'un accident ou qu'une usure)
- création d'une espèce humaine différente de l'Homo Sapiens
- usage courant des phénomènes extra-sensoriels
- Enfin — pourquoi pas ? — entrée en contact avec des intelligences extra-terrestres. (« An 2000 », p. 94 à 100).

En attendant d'en arriver là, je vous signale la mise en vente dans un super-marché américain, au prix modeste de 10.000 dollars, d'un mini-ordinateur qui fait les comptes du ménage et établit le budget familial pour le mieux. (« Informations Unesco » No. 563, Nov. 1969).

Je vous signale aussi que, malheureusement, le « rayon de la mort » des romans de science-fiction (laser en langage scientifique) est devenu opérationnel. Plus de 1000 bombes guidées par laser ont déjà été larguées au Vietnam. Elles ont presque toutes atteint leur cible.

## XII

Toutes ces perspectives merveilleuses ou folles dont je vous berce auront évidemment leur premier effet dans les sociétés les plus technologiquement avancées. Elles peuvent contribuer au développement du Tiers-Monde mais elles risquent aussi de creuser l'écart qui sépare les sociétés industrielles des autres.

Il peut être intéressant à ce sujet de faire le **Tableau de la situation du monde vers l'an 2000.**

D'ici l'an 2000, la population continuera de s'accroître beaucoup plus vite dans le Tiers-Monde que dans les pays riches.

En 1965 le Tiers-Monde contenait environ 63% de la population mondiale mais ne fournissait que 14,5% de la production mondiale.

Vers l'an 2000 le Tiers-Monde comptera les  $\frac{3}{4}$  de la population mondiale et fournira toujours 14,5% de la production. (Tableaux p. 200, 201, « L'an 2000 »).

En 1965 le produit par tête du monde industriel était 12 fois supérieur à celui des pays du Tiers-Monde.

En l'an 2000 il sera 18 fois supérieur.

En effet le produit par tête du Tiers-Monde sera d'environ 350 dollars en l'an 2000.

Celui des pays développés sera de 6000 dollars. Le fossé devient abîme.

Pour atteindre le produit par tête des Etats-Unis de 1965 (soit 3.600 dollars), il faudra :

13 ans à la France, 17 ans au Japon, 23 ans à l'URSS, 64 ans à l'Argentine, 96 ans à la Chine, 125 au Brésil, 157 ans au Mexique.

Le Hudson Institute classe les pays en 6 groupes économiquement hiérarchisés pour l'an 2000 :

Dans le premier, *Nettement post-industriel*, on trouve notamment : Etats-Unis, Japon, Canada, France, Allemagne de l'Ouest.

Second, *Post-industriel récent* : Grande-Bretagne, URSS, Italie, Australie.

3e. *Consommation de masse* : Espagne, Yougoslavie, Argentine, Venezuela.

4e., *Nettement industriel* : Afrique du Sud, Mexique, Chili, Cuba, Pérou, Jamaïque, Vietnam (Nord et Sud).

5e. *Partiellement industriel* : Brésil, Chine, Inde, Nigéria.

6e. *Pré-industriel ou peu industrialisé* : Une bonne part du reste de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique latine.

Pendant que le Tiers-Monde accèdera peu à peu à l'industrialisation les sociétés les plus riches passeront au stade quaternaire où les activités de culture et de loisirs l'emportent sur les concepts de travail et de productivité.

Je dois préciser que ces données supposent une évolution « calme » du monde actuel et que le Hudson Institute n'exclut pas l'hypothèse suivant laquelle nous pourrions revivre le scénario de la fin du monde antique.

L'Europe tient le rôle de la Grèce divisée. Les Etats-Unis sont le roi de Macédoine qui impose sa loi à la Grèce. Les Russes sont Rome qui conquiert la Macédoine et la Grèce. A la fin sur-

viennent les Chinois, c'est-à-dire les Barbares, qui submergent la Grèce, la Macédoine et Rome.

Rien n'est impossible d'ici 30 ans. Il n'est pas sûr qu'un milliard de Chinois armés de la bombe atomique acceptent d'attendre 96 ans avant de rejoindre le niveau de vie des Américains de 1965.

### XIII

C'est un nuage que je fais ici passer dans le ciel bleu des félicités à venir. Et je voudrais esquisser maintenant **quelques menaces dont s'accompagne la mutation de notre monde**. Ces menaces sont immenses et pourraient faire l'objet de toute une autre conférence. Notez simplement qu'en février 1970, les dangers du progrès technique ont occupé plus de place dans le discours de M. Nixon que la guerre du Vietnam.

Encore ne s'agissait-il que d'inconvénients relativement mineurs : l'air pollué, les rivières transformées en égoût, l'empoisonnement de la nature par les insecticides et des océans par les déchets radio-actifs, les villes infernales, l'urbanisme sauvage, la circulation meurtrière, l'agression du bruit, la planète transformée en vaste dépotoir.

Il y a beaucoup plus sérieux.

Et d'abord la possibilité à tout moment que l'humanité se détruise dans une guerre nucléaire. Nous nous sommes installés avec fatalisme dans cette situation dramatique. Et nous ouvrons les portes d'un âge qui peut être l'âge d'or ou celui que prédit l'Apocalypse.

Sur la fin de sa vie le grand philosophe allemand Karl Jaspers était très pessimiste : « *L'homme est aujourd'hui parvenu partout à la limite des formes de vie qui ont été les siennes jusqu'à présent, il est au bord extrême de l'abîme, comme si avec tout le pouvoir formidable dont il dispose, il ne savait plus en fait que devenir* » (« Le Monde », 1er novembre 1963 ).

Et il rappelait les mises en garde des plus grands savants, celles d'Einstein, par exemple, qui a déterminé Roosevelt à fabriquer la bombe atomique pour éviter que les physiciens allemands ne la donnent à Hitler, réalisant ainsi le plus beau film d'épouvante : un fou dangereux détenteur de l'arme absolue et de la suprématie mondiale.

Dans son message de 1950 aux savants italiens, Einstein disait : « *La puissance déchaînée de l'atome a tout changé, à l'exception de notre façon de penser. Il nous faut un mode de penser essentiellement nouveau si l'humanité doit survivre... Il faut que les hommes transforment radicalement leur attitude les uns à l'égard des autres.* » Il faut que les États renoncent à la violence, il faut supprimer la guerre dans les relations politiques.

Voici quelques autres dangers : la miniaturisation des armes nucléaires les rendra accessibles aux malfaiteurs ; la génétique ne permettra pas seulement de fabriquer des surhommes mais aussi des monstres, des génies du mal, des sortes de Frankenstein ou de gangsters tout puissants (dans des laboratoires clandestins), (« An 2000 », 147.8.163.434.5) ; dès l'an 2000 il deviendra possible de vérifier sans cesse toute la population et de connaître toutes les conversations. Il est déjà possible d'enregistrer des conversations par les perturbations qu'elles créent sur les surfaces vitrées et de photographier à travers les fenêtres et de loin des documents. La personne sera de plus en plus dépouillée de ses secrets et de sa liberté. Les contrôles qui pèseront sur elles contribueront un peu plus à en faire un rouage dans une énorme machine. C'est contre cette menace que ne cesse de lutter dans ses ouvrages Jacques Ellul, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux.

Mais nous quittons ici l'aspect mécanique des menaces pour aborder leur caractère spirituel. Et nous débouchons sur l'immense crise qui secoue notre civilisation et en priorité la jeunesse.

Or la jeunesse est la moitié du monde. La moitié de l'humanité a aujourd'hui moins de 20 ans.

Au Congrès des futurologues de Munich que je citais au début le professeur Dennis Gabor, futurologue anglais, précisait qu'un monde équilibré devait compter au plus  $\frac{1}{4}$  de gens âgés de moins de 20 ans.

Cependant, la révolte actuelle de la jeunesse dans ce qu'elle a de plus pur est profondément saine.

Je vais vous lire quelques lignes d'une dissertation de Dragan Stojanovic, 24 ans, étudiant en droit à l'Université de Belgrade. Cet étudiant a été le lauréat d'un concours de dissertations organisé en 1968 par la Commission nationale yougoslave pour l'UNESCO.

Pour Stojanovic, la bombe atomique n'est qu'un aspect du danger : *« Il est étrange, écrit-il, que nous ayons une telle peur de la mort, de la disparition apocalyptique de notre civilisation, et que nous soyons si peu effrayés par une situation presque aussi terrifiante : je veux parler de l'absurdité et du néant d'une vie sans prise véritable sur la réalité, sans débouchés authentiquement créateurs ; notre soumission totale aux forces aveugles et aliénantes de la bureaucratie et aux mythes technocratiques selon lesquels, pour être heureux, il suffit d'être pris en charge par des puissances anonymes, devenir en quelque sorte un rouage de la machine. Je veux parler de l'ennui, de la veulerie, du désespoir, du sentiment qu'on a de l'indifférence et de la cruauté d'autrui, et de sa propre indifférence et cruauté, d'où naissent tant de névroses compensatoires. »*

Ces « névroses compensatoires », vous les voyez grandir autour de vous dans une société désorientée qui cherche un nouvel équilibre : ce sont tous ces groupes qui apparaissent en marge des sociétés productrices, les uns en quête de spiritualisme, d'ascèse, de dépassement de soi ; les autres sensualistes, libérant la sexualité, ce sont toutes les irruptions de la déraison, faux mysticisme, sectes étranges, recours aux théologies orientales, fuite dans la drogue, dans le suicide ou dans le crime,

anarchie sous toutes ses formes, qui sont l'accouchement douloureux de l'homme nouveau.

Cela ne date pas d'aujourd'hui. Dans la Grèce antique les épicuriens et les cyniques (c'est-à-dire ceux qui vivent comme des chiens) avaient été aussi loin que possible dans cette voie. Ils condamnaient la guerre, l'ambition, la vie mondaine. Ils décriaient les valeurs et les croyances établies, répudiaient les règles de conduite habituelles, prônaient un retour à la liberté individuelle, à la pauvreté, à la nature. Je ne sais pas si les « hippies » ont pensé à Diogène comme précurseur.

En tout cas, le très sérieux Hudson Institute annonce que les valeurs épicuriennes sont destinées à l'emporter à peu près sûrement sur les vertus bourgeoises qui règnent depuis 500 ans, notamment l'austérité puritaine, la rage du travail ; la soif du gain (« An 2000 », 280).

Et il rappelle ce qu'annonçait dès 1930 le célèbre économiste anglais Keynes : lorsque la société d'abondance règnera, les vraies valeurs retrouveront leur place : on redécouvrira que « *l'amour de l'argent est détestable* », que « *l'usure est un délit* », qu'il faut préférer « *le bon à l'utile* », et l'homme pourra enfin se préoccuper des seules choses sérieuses : l'art, la philosophie et de savoir « *comment vivre sagement, agréablement et bien* ».

C'est l'accent du « Sermon sur la Montagne » de Jésus-Christ. Oserai-je dire qu'aux yeux des autorités de l'époque, Jésus Christ devait avoir bien des apparences d'un de nos jeunes contestataires d'aujourd'hui ?

### LUCIDITE ET FRATERNITE

Il faut conclure.

Je remarquerai d'abord la permanence du mythe des dangers de la connaissance à travers toute l'histoire de l'humanité. L'arbre auquel il ne faut pas toucher dans le paradis terrestre, c'est celui du savoir.

Dans la mythologie grecque, Prométhée est lié au sommet du Caucase. Un vautour lui ronge le foie qui renaît toujours.

Pourquoi ce supplice atroce ?

Prométhée a voulu voler les secrets de Dieu pour les donner à ses frères les hommes.

Lorsque Méphistophélès, chez Goethe, propose la toute puissance à Faust (« je te donnerai ce qu'aucun homme n'a pu même encore entrevoir »), c'est en échange de son âme.

Jamais mieux qu'aujourd'hui nous ne mesurons que les bienfaits du progrès ne sont que des bienfaits mitigés, d'autant plus qu'ils se développent à un rythme exponentiel.

Nous allons bientôt nous heurter à des problèmes moraux inattendus : quel nom faudra-t-il donner, quelles lois appliquer à un être qui aura une pompe en plastique à la place du cœur et un transistor à la place du cerveau ?

Il a déjà fallu créer le terme de « bionique », c'est-à-dire l'alliance de la biologie et de l'électronique, pour désigner la science qui produit cette nouvelle espèce de l'humanité (« An 2000 », 437). Or, comme le fait remarquer Fourastié après bien d'autres : dans la période transitoire, « *Notre mentalité ne bénéficie pas, elle, d'un progrès technique ; l'homme... n'est pas meilleur ni plus honnête, il n'est pas plus sérieux, pas plus équilibré qu'il y a cent ans* ». A l'accroissement fantastique de puissance n'a pas encore correspondu un accroissement équivalent de sagesse. Et le jugement célèbre que Bergson exprimait il y a plus de 30 ans, reste toujours d'actualité : « *Le corps de l'humanité démesurément agrandi par les techniques attend un supplément d'âme.* »

Il est d'ailleurs remarquable que cet appel se retrouve chez tous les chercheurs et penseurs contemporains.

Malraux veut élever le plus rapidement possible le niveau des masses par une culture authentique.

Pour Karl Jaspers nous sommes tous responsables de la survie de l'humanité. Chaque individu doit agir là où il est placé, de même que chaque groupement, chaque gouvernement.

Les conclusions du Hudson Institute, de Jean Fourastié, de Georges Friedmann sont exactement les mêmes : il faut investir dans la formation morale des hommes autant que dans la technologie pure. Il est grave que les sciences sociales soient déshéritées par rapport aux sciences physico-chimiques.

Il importe absolument que les sociétés et les gouvernements acquièrent une connaissance scientifique de la mutation de notre monde et de ses conséquences. Ce sont elles qu'il faudrait enseigner dans les écoles plutôt que la religion des pharaons. Mais nous sommes paralysés par des habitudes d'enseignement sclérosées qui consistent à imiter les rhéteurs grecs du Ve siècle avant Jésus Christ. Je dis qu'il est malhonnête et dangereux de ne pas intellectuellement préparer notre jeunesse au monde qui sera le sien dans 30 ans.

Il est essentiel — et je résume les conclusions du Hudson Institute — que le monde de demain soit remis entre les mains d'individus lucides, qui aient un respect constant de la personnalité et de la liberté de chacun.

Mesdames, Messieurs, en réfléchissant à ces questions, j'ai eu souvent l'impression que nous ne nous appartenions pas et que nous explosions comme l'Univers entier vers ce que les uns appellent Dieu et les autres la perfection ou le point Oméga.

A la fois prisonniers et acteurs d'une extravagante aventure, « axe et flèche de l'Evolution » comme dit Teilhard de Chardin, nous ne pouvons que nous maintenir dans la juste trajectoire de l'explosion en restant tolérants, libres et solidaires.

Depuis la cellule originelle nous n'avons cessé de changer de monde et de dimension. Aujourd'hui nous quittons la mythologie, le paradis terrestre, le monde des apparences pour un autre univers. Nous aurons vécu comme les derniers sauvages, les derniers animaux naturels.

A l'heure où les portes s'entrebailent sur le gouffre confus de l'éternité, au moment de franchir ce seuil au-delà duquel nous serons peut-être dieux, démons ou anéantis, notre seule, fragile et vacillante lumière ne peut être que la lucidité la plus aigüe et la tolérance la plus généreuse que vous me permettez d'appeler de son nom français : la fraternité.

Jacques BARROS, 7 mars 1970

## LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

### LE CHOC (1932)

ou un roman de l'Occupation Américaine en Haïti.

La réputation de Léon Laleau poète a sans doute fait tort au prosateur enviable qu'il demeure. Son ouvrage *Le Choc* est un grand livre, s'il n'est pas un gros livre ; un grand roman même, quoique son auteur ait déclaré n'avoir laissé qu'une chronique des années 1915 — 1918. Et un livre courageux, puisqu'il a paru avant la fin de l'Occupation.

*Le Choc* a un double intérêt, mais dans une unité toute classique. C'est un roman d'amour et un roman de l'Occupation. Il faut entendre par roman de l'Occupation, non point une histoire romancée, mais, selon les précisions mêmes de l'auteur dans « Avertissement », une histoire vraie : « Rien que des faits notés comme ils furent vécus... Et leur répercussion déchirante aux entrailles d'un jeune homme qui avait vingt ans, en 1915, lorsque les Américains débarquèrent en Haïti ».

#### Le roman d'amour

Nous sommes à La Coupe, un dimanche des premiers jours de Juillet 1915, à la sortie de la grand-messe. Une nouvelle circule : Maurice Desroches va épouser Josette Raynal. Les deux « amants » ne se rejoignent cependant pas, puisque le Père Le Ganet entraîne le jeune homme jusqu'au presbytère. Nous ne les voyons ensemble que le jour, où le Président de la République a gagné la Légation de France, après l'attaque du Palais. Maurice note dans son journal : « Josette et moi n'ayant aucun souci de ceux qui se tuent encore peut-être, nous ajoutons une autre page à notre puéril roman d'amour... » Nous apprenons, après le débarquement des « Marines », que le jeune homme va une fois par semaine chez son amie. Ils sortent même ensemble le soir, malgré la loi martiale. C'est ainsi qu'ils ont été à une séance à Parisiana. Maurice Desroches note le fait, sans plus.

Des familles haïtiennes organisent des réceptions en l'honneur des gradés américains. Louise Raynal et sa fille Josette ont été à celle des Vernet. Elles ont fait connaissance avec l'Amiral et son Etat-Major et en ont été très fières. Tandis que leurs parents s'entretiennent des Américains, Maurice et Josette « étaient ailleurs, isolés dans la solitude de leur jeune amour ». Avant de se séparer, la jeune fille demande à son « amant » de se rendre au bal de samedi, au Cercle Trianon. Maurice refuse d'abord. Mais sous la pression de Louise Raynal et de sa propre

mère, il finit par accepter. Peut-être parce qu'il vient d'apprendre qu'un certain officier américain, le lieutenant Martine, a un fort béguin pour Josette.

Ce bal va porter un choc à Maurice, « quelque chose comme un coup de marteau au cœur de son amour ». Voir le lieutenant Martine essayer de prendre les fleurs que Josette porte à son corsage, entendre les réflexions niaisées de la mère de la jeune fille, cela lui donne envie de s'en aller. Un regard de supplication de Josette le retient finalement. Les voici ensemble. Ils se mettent à danser. Josette proteste de son amour : « Comme je vous aime, Maurice » ! « Elle se met à déblatérer contre les Américains. Elle rappelle à Maurice le sans-gêne de ce lieutenant. Tenter de lui prendre des fleurs qu'elle avait cueillies pour son « amant » !... Le lieutenant en question s'est approché. Il prend le coude de Josette, l'obligeant à interrompre sa danse. Maurice proteste vivement. Louise Raynal a tout vu. Elle craint des complications. Elle intervient pour rappeler à Josette qu'elle avait promis sa première danse au lieutenant Martine. Maurice s'éloigne « et les plaintes dont éclata son cœur, il les confia à quelques-uns de ses amis ».

Quelques jours plus tard, il décide d'aller se promener vers la gare du Nord. Au retour, il fait un crochet et passe devant la maison de Louise Raynal, nourrissant l'espérance de voir celle qui lui échappait un peu plus chaque jour. Ce qu'il découvre, c'est que chez les Raynal on reçoit aussi les Américains. « Il s'enfuit dans le noir, comprimant son cœur, ainsi que l'on presse les lèvres d'une blessure pour empêcher le sang de gicler ».

Les jours passent. Le lieutenant Martine a été transféré à Santo-Domingo... Josette a perdu son « galant », Maurice n'en a pas pour autant fini avec les surprises. Un dimanche, il voit à la messe Josette en compagnie de M. Ziller, un blanc, employé de la Maison Finess. Encore un coup de poignard dans son pauvre cœur...

La jeune fille garde pourtant tout son amour pour Maurice. C'est sa mère qui veut lui forcer la main et la porter à épouser un blanc. Mais elle s'y refuse : « Je ne puis pas, maman, je te jure, ma chère maman, que je ne puis pas. J'ai donné ma parole à Maurice. » De son côté, Madame Louise Raynal s'entête : sa fille épousera M. Ziller. Josette écrit à Maurice pour tout lui raconter et recevoir de lui des conseils de circonstance. Dans sa lettre, elle demande à son amour de croire que malgré les apparences, elle n'aime que lui.

Maurice ne répond pas à cette lettre. L'Occupation n'a pas été ce qu'il rêvait et il songe maintenant à partir, à s'engager dans la guerre de 14, dans les rangs des Français. Il attend une réponse de la Légation de France. Le Père Le Ganet, qu'il a consulté, est d'avis. Josette vient à savoir la détermination de Maurice. Elle lui écrit à nouveau pour le

porter à rester : « Un départ pareil, c'est presque notre mort à tous deux. » La jeune fille veut absolument que Maurice vienne au rendez-vous qu'elle lui demande. Malgré lui, le jeune homme y consent. Pour la voir une dernière fois, entendre « sa voix qui avait si souvent baigné son rêve comme la fraîcheur d'une source ». Surtout pour voir la tête qu'elle fera en sa présence. Au cours de leur conversation, Maurice déclare ne jamais pouvoir se consoler de deux choses qu'il a perdues : « Ma Patrie et ton Amour ». « Josette jure qu'elle l'aime toujours aussi fort. Maurice confesse qu'il a cessé de l'aimer et qu'elle est de moitié dans son départ. Pauvre Josette ! « Elle était si belle de sincérité que le pardon s'épanouit au cœur ulcéré de Maurice ». Cependant il n'aura aucun geste d'amour en la quittant...

Il s'embarque à bord du « Caravelle ». Ni parents ni amis. Seule, une jeune fille « appuyée de tout son désespoir contre la façade du hangar, pleure silencieusement, et donne dos au départ du navire, comme pour ne pas, de ses yeux, voir qu'il s'en va, qu'il s'en va vraiment ».

### **Le roman de l'Occupation.**

Le roman *Le Choc* est, en effet, par-dessus tout, le roman de l'Occupation. Maurice, dans une rencontre avec le Père Le Ganet, définit ainsi *Le Choc* : « Non, ce n'est pas un conflit de races, mon Père, c'est pis peut-être. C'est le Choc de deux mentalités, non seulement différentes, mais adverses et contradictoires ». Dans le concret le roman *Le Choc* est une série de faits et leur répercussion dans l'âme de Maurice Desroches.

Le jeune homme a vingt ans, quand éclate dans son pays une révolution sanglante. A Port-au-Prince, retentissent dans la nuit des coups de feu, isolés d'abord, puis de plus en plus nourris. A la fusillade s'ajoute l'incendie. Plus grave, l'attaque du Palais ; plus tragique, le massacre général à la prison. Maurice, après le passage des tueurs, accompagne son père, pour voir de ses yeux l'horreur de cette boucherie. Vengeance. Le Président, arraché à la Légation de France où il s'était réfugié, est déchiqueté par une populace en délire...

Les marines débarquent.

Le journal *L'Aurore* de publier un article émanant d'un banquier européen : « Occupation, bienfait pour Haïti ». Maurice défend vigoureusement l'article contre son père. Il est pour l'Occupation, il préfère la liberté à l'indépendance, déclare-t-il. Sa mère en découvre la raison profonde dans l'horrible spectacle qu'il a vu à la prison. Elle espère aussi que les faits se chargeront de faire tomber ses illusions.

Maurice, en effet, ne va pas tarder à s'apercevoir que l'Occupation n'est pas la liberté. A la sortie de « Parisiana », tandis que Josette rentre à la maison, il s'attarde avec deux amis. Puis ils font route ensemble. Ils tombent nez à nez avec une patrouille américaine qui finit par leur imposer la corvée. Un « marine » jette sur les épaules de Maurice une selle et condamne les deux autres à porter chacun un lit pliant. En route maintenant, sous « la menace luisante et pointue d'une baïonnette ». Il y avait de quoi mourir de honte.

Des familles se sont mises en frais, pour recevoir l'Amiral et son Etat-major. Elles en sont même très flattées. Cependant des patriotes osent témoigner de leur nationalisme à ces réceptions. Au cercle Trianon, l'on a joué l'hymne américain à l'arrivée de l'Amiral. Henri Varlet exige que l'on joue également la Dessalinienne. A ces réunions, beaucoup d'Haïtiens se groupent et font table à part. Des patriotes déclarent que leur femme ne dansera jamais avec un Américain. Résistance passive. Maurice Desroches, lui aussi, prend ses distances avec l'Occupant. Il commence à déchanter et trouve insupportable de voir Louise Raynal et sa fille se pavaner parmi les Américains.

Le lendemain matin, au réveil, Maurice se demande, pour la première fois, s'il ne s'est pas trompé sur l'Occupation : « Si je m'étais trompé ; si j'avais pris pour le sauveur un banal envahisseur qui, au-dessus de ma patrie, très au-dessus plaçait d'abord ses intérêts ? Si c'était pour eux qu'ils étaient chez nous ? Pour eux seulement et pas pour nous »

Ce dilemme n'a pas fini de le faire souffrir. Il devient l'objet obsédant de ses réflexions. Il découvre que l'Américain veut faire table rase des traditions du pays, pour mieux l'absorber. Il devine que des difficultés multiples vont naître en Haïti de la différence de langues et de cultures. Il se rend compte peu à peu que l'Américain ne pourra pas comprendre le peuple haïtien. Autre considération : l'Occupant n'est-il pas assuré de sa conquête de par cette division endémique qu'il trouve dans le pays entre l'Elite et la Masse ? Son programme, on le devine : élargir ce fossé entre les deux groupes adverses entre une Elite et une Masse irréconciliables.

Maurice voit clair. Mais il a choisi l'Occupation. Les conversions sont difficiles. Notre héros reste malgré tout rattaché au groupe des « conventionnels ». Il assiste à la séance du 11 novembre, au cours de laquelle la Chambre vote la Convention. De ce simulacre, il n'a retenu dans son journal que le discours du jeune député qui eut le courage de voter contre : « Eh ! bien, vous venez de signer un pacte d'esclavage. Vous venez de mettre vos noms au bas de l'acte de vente de la Patrie. Vous vous êtes domestiqués à jamais »... A la fin de son discours, le vibrant patriote laisse tomber à terre sa cocarde de député du peuple.

Maurice attendit que la salle se soit vidée pour aller la ramasser. Ce geste témoigne de son admiration pour celui-là qui avait dit tout haut ce qu'il se disait en lui-même : Liberté avant tout !

D'autres faits vont le tourner de plus en plus contre la Convention. Les rédacteurs de « Haïti indivisible » lâchent un article d'une violence inouïe contre la séance du 11 novembre. Ils sont arrêtés, condamnés à trois mois de prison ou à mille gourdes d'amende. Une liste de souscription est aussitôt ouverte et l'indemnité bientôt couverte. Patriotisme pas mort ! Maurice reçoit là un nouveau choc mais dans le bon sens.

Cependant la mesure des heurts de l'Occupation n'est pas encore comble pour notre héros. Un soir, il se rend au concert... Il se termine, on joue l'hymne américain. Des jeunes restent assis. Maurice a fait comme eux. Un « stand up » claque à leurs oreilles. Ils discutent avec le « marine ». Puis quand retentit la Dessalinienne, ils se lèvent comme un seul homme... La patrouille en colère les mène à la gendarmerie. Le sergent du poste leur déclare qu'ils doivent saluer l'hymne de leurs bienfaiteurs. Maurice alors ne peut se retenir et crie : « Nous ne pouvons pas saluer l'envahisseur ! » C'est clair, le « conventionnel » vient de changer publiquement son fusil d'épaule. Et chose curieuse, le sergent de la police lui donne raison. Maurice s'entend dire : « Si tous les Haïtiens pensaient comme vous, c'eût été vraiment flatteur pour votre pays. D'ailleurs nous ne serions pas ici. Mais malheureusement, ils n'en disent pas autant, vos compatriotes... » Et pour l'édifier il lui rapporte qu'il vient de recevoir la onze cent trente septième demande pour une fonction de « détective ». Ce n'est guère honorable pour les « conventionnels ».

Maurice a rompu en secret son mariage avec l'Occupant. Est-ce valide ? Pour en avoir le cœur net, il va consulter le Père Le Ganet. Il s'entend dire : « L'Occupation est évidemment un mal contre lequel il faut se liguer. » Un poids de moins sur le cœur. Cependant, ses amis ne pourront comprendre sa nouvelle position, ils le prendront pour un transfuge, un traître. Cela lui fait mal rien que d'y penser. Que faire ? Le Père Le Ganet conseille à son confident de partir pour la France. Accepté. Mais comment ? il n'a pas d'argent. Pour en gagner, il essaie de trouver une place dans une entreprise. Cette démarche l'humilie doublement. Tandis qu'il est avec le patron, celui-ci le délaisse pour recevoir coup sur coup deux Américains. Il apprendra, avant son départ, que la place promise est facilement octroyée à un étranger des Etats-Unis, avec un salaire plus de trois fois plus fort que celui qu'on lui avait fixé.

Raison de plus de partir. La Légation a obtenu du Quai d'Orsay son affectation dans l'armée française. Il s'embarque. C'est la seule conclusion du roman. L'auteur se défend de juger et de donner des leçons.

Des chocs divers n'ont pas manqué à Maurice Desroches. Ils ont provoqué en lui l'évolution que nous avons vue. Pourquoi ? L'étude de son caractère ainsi que la présentation du Père Le Ganet nous le feront comprendre.

## Maurice Desroches

Le début du roman *Le Choc* nous porte à croire que Maurice Desroches préfère les idées au sentiment et l'amitié à l'amour. Le Père Le Ganet, à la sortie de la messe lui a fait signe de l'attendre. A Josette qui lui demande nerveusement s'il vient, il se contente de répondre : « Dans un moment, Mademoiselle ».

Au presbytère, le Père lui traduit un article d'un périodique américain sur Haïti. Maurice en est choqué. Il aime trop son pays, pour l'entendre traiter d'attardé et de sauvage. Il pense au contraire qu'avec le nouveau Gouvernement, Haïti vient d'entrer dans la voie du progrès. Maurice témoigne, au départ du roman, d'une fierté quelque peu chauvine. Cela est bien naturel. Mais parce que ce jeune homme de vingt ans est droit, honnête, réfléchi et patriote, il va subir une évolution de caractère au contact à la fois du Père Le Ganet et des événements de l'Occupation américaine. Ses yeux se dessilleront grâce à son amour de la vérité et à son attachement profond à son pays.

C'est encore par fidélité existentielle à la Patrie, qu'il témoignera à celle qu'il aime de la froideur, bien qu'il sache que Josette n'a jamais cessé de l'aimer. Il ne brisera pas ostensiblement avec ses amis, par délicatesse et par respect des opinions d'autrui. Il préférera quitter le pays momentanément, par refus d'enchaîner sa liberté. Momentanément. « Mais je reviendrai. Car il faut que ma Patrie soit heureuse ». On peut considérer Maurice Desroches comme une vision, au moins partielle du « dedans » de l'auteur.

## Le Père Le Ganet

Les romanciers français, qu'ils s'appellent Stendhal, Balzac, Flaubert ou Zola — ne parlons pas de certains modernes — ne nous ont guère laissé du prêtre qu'une caricature. Léon Laleau, lui, a choisi de peindre, comme Bourget, Bernanos, Montherlant, le type même du vrai prêtre, en créant le personnage du Père Le Ganet.

C'est un ecclésiastique instruit, il est docteur en théologie. Un homme cultivé et qui « admettait bien qu'il y eût des infidèles de talent et des athées de génie ». Avec cela d'une rare modestie : « Il portait sa science comme sa soutane, humblement, mais dignement ». Et il a

encore plus de cœur que d'esprit. Il aime ses ouailles comme un père. « Le pénitent qui s'agenouillait à ses pieds au confessionnal n'avait pas de nom. Ce n'était qu'une âme, une âme à attacher ou à ramener à Dieu ».

Le Père Le Ganet n'est pas un étranger égaré parmi les Haïtiens. Il s'est intégré au pays par son application à l'étudier dans son histoire, ses mœurs et sa littérature. Les auteurs haïtiens trouvent leur place dans sa bibliothèque. A Maurice, il fait lire *Une Evolution nécessaire* de Frédéric Marcelin et lui déclare : « Pensez-vous que la Belgique, par exemple, n'aurait pas été heureuse de posséder quelques-uns de vos poètes » ? Il porte des jugements pertinents sur le passé d'Haïti comme sur l'actualité. A propos des Aïeux, il dit sagement : « Pensons-y toujours, mais parlons-en beaucoup moins. » Ses vues sur l'Occupation portent à penser que c'est l'auteur lui-même qui parle par sa bouche. Il faudrait ici détacher de nombreux passages des deux dernières conversations du Père avec Maurice.

Enfin soulignons que la manière du Père de recevoir Maurice est exemplaire des relations du prêtre avec les jeunes. Il sait écouter, redresser, convaincre, mais toujours dans un climat de liberté et de sympathie.

Le Père Le Ganet répond déjà aux exigences nouvelles pour le clergé missionnaire, selon Vatican II.

### L'art de l'écrivain.

Le style est la mise en œuvre par l'écrivain de moyens d'expressions à des fins littéraires. Il se caractérise par les « couleurs » comme on disait autrefois. A ce compte on peut dire que *Le Choc* a du style.

Il se révèle dès les premières pages du roman. Nous assistons à la sortie de la messe. La foule que l'auteur nous présente prend un double visage. Celui de l'élite port-au-princienne en villégiature et celui de gens de la campagne. Dans les deux cas, la précision s'allie au pittoresque et à la poésie. Citons quelques passages. « Vêtus de blanc, le col de chemise évasé, des souliers sans talons veloutant leur démarche, tout de même que s'ils accouraient au tennis, des bellâtres bronzés, sautillant de gaieté se réunissent à des jeunes filles, dont le bonheur est tel qu'au moindre de leur rire le matin s'embellit d'une chanson nouvelle ». Notons encore un détail, quant à ce premier groupe, parce qu'il a fait époque : « Des ombrelles épanouies, de leurs nuances multiples, égayent l'atmosphère, comme une énorme floraison de quelque gigantesque génération spontanée ». Et voici nos campagnards : « A la file indienne, sur des chevaux étiques et rêveurs, la dizaine de paysans

endimanchés qui avaient mis une gamme d'archaïsme et de gaieté à la cérémonie, regagnent leur chaumière ».

*Le Choc*, comme tous les romans, est une mosaïque de rencontres, de conversations, de faits divers, de réunions, etc. Dans tous les cas, Léon Laleau sait adapter son style. Les pages sur les pluies de septembre à La Coupe font contraste par exemple avec la visite de Maurice à la prison, après l'odieux massacre. Là, quelle poésie ! ici un réalisme direct : l'homme au fanal, quelle vision ! On vit les scènes avec l'écrivain, même les plus brèves.

On pense également avec son héros et le Père. Leurs conversations nous élèvent au-dessus du vulgaire, nous émeuvent. Ce sont les sommets du roman.

Léon Laleau est un écrivain délicat. Si l'image est premièrement expérience, celles qui viennent sous la plume du poète dans ses descriptions de la nature témoignent de cette subjectivité. Voici quelques textes du roman *Le Choc* qui prouvent la délicatesse de Léon Laleau écrivain : « Quelquefois, à l'aurore, le ciel est d'émail bleu. Un peu d'espoir fleurit le cœur, l'espoir de toute une journée de beau temps et de tout un soir où l'on pourra revoir les étoiles ». Il ne dira pas d'autre manière, jusqu'au mauvais temps : « Les pluies de septembre ont commencé, voilant de deuil la splendeur coutumière du paysage, atténuant de gris l'étincelante clarté lointaine des horizons ». Et encore, pour donner raison à Bachelard qui croit que l'image naît au niveau d'impressions profondes et souvent inconscientes : « Le clair de lune stagnait mollement sur le village »... « Les voiles de la nuit lentement tombaient. On eût dit que, pour ne pas les froisser, quelques doigts minutieux, et tremblant d'infinies précautions, les enlevaient un à un, et les remettaient aux mains invisibles du vent qui les emportait, en chantant, vers les lointains de l'Occident où, peu à peu, se montrait le visage du jour ».

Une étude du style de Léon Laleau et de ses moyens d'expression ne saurait passer sous silence sa musicalité. Elle se retrouve particulièrement dans des textes descriptifs de la nature comme ceux que nous avons cités. D'ordinaire cependant, l'écrivain ne fait pas état d'une prose poétique. Son écriture dépend de ce qu'il dit. Si le style de Laleau est toujours soigné, naturel, on ne saurait le caractériser par un terme littéraire en particulier.

*Le Choc* n'est pas un reportage sur l'Occupation. Ecrire, c'est choisir. Les personnages, les faits, les images de ce roman signifient. Tout dans ce livre évoque Haïti en situation sous la botte américaine, ou plus précisément l'âme haïtienne et sa culture en conflit avec l'étran-

ger, différent et incompréhensif. Par là, ce roman date et cependant, comme pour les chefs-d'œuvre, on pourrait parler de la modernité du *Choc*.

Ce deuxième roman de Léon Laleau, (1) chargé de vérités, d'intentions, de patriotisme et de beautés littéraires, mérite de prendre place parmi les grandes œuvres en prose de la littérature haïtienne.

**Frère Raphaël**

---

(1).— Le premier s'intitule : *La Danse des Vagues* et a paru en 1917

## CHRONIQUE

### Les Livres

Clés, poèmes par Gérard Campfort, Port-au-Prince (1970)

Le poète Gérard Campfort vient de publier son deuxième recueil de poèmes. Il l'a intitulé Clés. Il est divisé en deux parties. La première, « Anonymes », est un groupe de seize sonnets. La deuxième, qui a donné son titre au recueil lui-même, « Clés », comprend vingt poèmes en vers libres.

Le thème, à peu près unique de ce recueil, est l'amour. Les chants du poète rythment plutôt l'absence que la présence. On se souvient, à leur lecture, du vers de La Fontaine : L'Absence est le plus grand des maux. »

Les sonnets d'« Anonymes », par leur structure, leur manière, je dirai même un certain maniérisme, portent quelque chose de la touche de Mallarmé. Les poèmes de la partie « Clés » sont plus directs.

Le tout témoigne de la sensibilité profonde du poète Gérard Campfort, de son sens de la musicalité du vers et du don de créer le climat de l'absence, non de l'amour, mais de l'aimée.

La Revue Conjonction souhaite à Gérard Campfort bien du succès avec « Clés » et plus encore qu'avec « Eaux ».

F. R.

x x x

Renée Marie-Ange Jolicœur : **Violon d'Espoir**, Port-au-Prince (1970).  
Après **Guitare de Vers**, Marie-Ange Jolicœur vient de publier un autre recueil de poésies sous le titre de **Violon d'Espoir**.

C'est une plaquette d'une dizaine de poèmes soigneusement choisis et au titre fort simple : Nuit, Enfance, Je ne voudrais pas, Sur la marelle du ciel, Haïti etc. Marie-Ange Jolicœur est de ces écrivains pour qui le langage poétique, en dépit de sa structure propre, doit demeurer un moyen de communication avec le lecteur : les émotions diverses qu'elle veut partager avec nous, espoir, mélancolie du souvenir,

ivresse des jours sans fin, ne sont pas étouffées, obscurcies par une expression trop savamment élaborée.

Violon d'espoir est un petit livre qui fait plaisir au lecteur.

P. P.

x x x

Jean-Claude Figolé : Etzer Vilaire, ce méconnu, Imprimerie Centrale, P-au-P. 1970.

C'est le second ouvrage critique de M. J. C. Figolé, le premier étant consacré à Oswald Durand. C'est également le second ouvrage consacré en moins de deux ans à Etzer Vilaire : Pradel Pompilus a fait paraître en 1968, dans la Collection des classiques de la littérature haïtienne, un « Etzer Vilaire, études critiques et textes choisis ». C'est bon signe pour le poète des « Dix hommes noirs », dont la période de purgatoire semble toucher à sa fin. M. Figolé se défend de présenter une apologie d'Etzer Vilaire, il veut se tenir aussi loin de la dévotion vénérée que de la critique insignifiante, voire injuste. Constatant que Vilaire est méconnu parce qu'inconnu, il se propose de le dévoiler sans aucun parti-pris. Cependant le titre même de l'ouvrage et la chaleur de l'introduction indiquent une nette volonté de contribuer à réparer une injustice : il y a déjà là une prise de position. Ce n'est pas nous qui en ferons le reproche à J. C. Figolé, étant de ceux qui croient, comme lui, que l'œuvre poétique et la personnalité de Vilaire valent qu'on s'y attache avec intérêt. L'enquête du critique auprès des descendants du poète lui a permis de nous révéler bien des détails significatifs : que nous avons seulement devinés : ses prises de position contre l'occupation américaine, par exemple. Bien plus, sa sympathie et sa finesse critique nous ont valu bien des pages chaudes et pénétrantes sur les Années tendres, les Dix hommes noirs, Homo etc. Nous regrettons seulement qu'une certaine hâte ait empêché M. Figolé de contrôler certains renseignements oraux en rapprochant les dates données par ses informateurs avec celles que l'on peut trouver dans les différentes éditions d'Etzer Vilaire. Son petit ouvrage n'en demeure pas moins une bonne contribution à la connaissance de l'un de nos plus grands poètes.

P. P.

x x x

Revue de la Société haïtienne d'histoire, de géographie et géologie, 45e années, Vol 34, No 115— Vient de sortir des presses de l'Imprimerie des Antilles le No de Janvier — Mars 1970 de la Revue de la Société haïtienne d'histoire, de géographie et de géologie. Au sommaire, deux

études : L'Administration de Jacmel en 1845, par Maurice A. Lubin (p. 7-32) et Introduction à une histoire du Vaudou, par Hénock Trouillot (p 33-182)

Les vieux papiers de l'année 1845 ont permis à Maurice Lubin de nous donner un aperçu de l'administration générale du pays à travers l'administration d'un chef-lieu d'arrondissement, au lendemain de la tourmente de 1843, au moment où s'installe une organisation civile ». Sans fioriture, à coups de chiffres, il nous restitue une administration qui se caractérise encore par « un luxe impressionnant de chefs militaires », où les appointements, salaires et soldes sont dérisoires, mais correspondent au coût peu élevé de la vie : une maison très convenable se louait 25 gourdes, un bon cheval se payait 40 gourdes et un fusil, 10 gourdes.

L'intensité des échanges commerciaux avec l'extérieur ressort de la liste des bateaux français, anglais, danois, norvégiens, italiens, américains et hollandais qui ont desservi le port de Jacmel en cette année 1845.

Quant à l'étude d'Hénock Trouillot sur le Vodou, elle est extraordinairement riche de faits et de renseignements sur les rapports du créole et du Vodou, les attitudes du monde intellectuel à l'égard de ce culte, le peuplement de St Domingue, etc... Cependant, l'auteur se propose très modestement de « marquer des points de repère qui permettront à l'avenir d'explorer le vodou, pour en dégager le processus dans l'histoire culturelle d'Haïti ».

Quelle que soit l'origine du Vodou, « amalgame grossier de presque tous les cultes de l'Orient » ou religion dahoméenne, le Vodou haïtien est sorti de la tentative d'acculturation des nègres transplantés à Saint Domingue, la même qui a donné le créole dans le domaine linguistique.

P. P.

x x x

## Le théâtre

### Succès de « la Pieuvre »

Le public de Port-au-Prince a fait à la nouvelle pièce de Madame Mona Guérin, « la Pieuvre », un accueil encourageant. Quatre représentations à guichet fermé au mois de Septembre, en pleine morte saison, sur la fin des vacances qui retenaient encore à la campagne et en province bon nombre de spectateurs éventuels, voilà qui est significatif dans notre milieu si indifférent à l'égard de ses propres dramaturges.

Une observation exacte du snobisme et de l'arrivisme dans une famille port-au-princienne du high life, un sens dramatique très sûr qui a permis à l'auteur de côtoyer constamment le drame sans y péné-

trer, un art du dialogue vif, hâché, naturel, peu courant chez nos dramaturges, telles sont les qualités que les spectateurs ont voulu récompenser en allant applaudir « la Pieuvre ».

On se demande cependant si le jeu des acteurs n'a pas un peu trahi les intentions de l'auteur. Pour moi, je n'ai éprouvé aucune antipathie pour cette mère de famille, si accapareuse, qu'elle a rappelé la pieuvre, je n'ai rien trouvé d'odieux à ses ambitions. Est-ce parce que ses ambitions dépassaient sa personne et se reportaient sur sa fille aînée ? C'est peut-être là un sentiment tout personnel et que n'ont point partagé les autres spectateurs.

P. P.

# Marie-Eve ou le Petit Bar

(Nouvelle)

par Félix COURTOIS

Certains de ceux, s'ils vivent encore, qui fréquentaient les cafés quelques années avant l'Occupation américaine, doivent se rappeler ce petit bar qui n'avait pas de nom, qui donnait sur la mer, assez près du wharf de cabotage. Il se trouvait sur un emplacement qui était dans la dépendance de la propriété où se dressaient les établissements de Bienaimé Rivière, cet illustre Haïtien, Directeur-propriétaire du Service Accéléré des Bâteaux à vapeur.

Le tenancier était un *blanc* encore jeune, de taille moyenne, un peu corpulent, avec des cheveux châtons et un visage tout rond que trouaient de petits yeux mobiles enfouis sous l'arcade sourcilière. Il était presque toujours en bras de chemise, avec un pantalon de drill blanc que soutenaient des bretelles, dont les lanières de fil rose lui glissaient par moment des épaules. Il se faisait passer pour Suisse et parlait un français teinté d'un léger accent. Un jour, un de ces vapeurs étrangers qui fréquentaient notre baie, l'avait jeté à Port-au-Prince, et comme il était aimable avec un certain entregent, on lui avait fait bon accueil au bord de Mer.

Jacques Prévost — ainsi s'appelait-il — avait abordé seul à nos rives. Dès qu'il s'installa dans le voisinage de la mer, et qu'il vanta dans les journaux son petit bar comme une fenêtre ouverte sur l'Océan, avec la douceur qu'il avait, par les après-midi caniculaires, à siroter son punch glacé à l'eau de coco, tandis qu'une brise venue du large vous ventilait le visage, il se fit une petite clientèle de courtiers et de quelques commerçants qui furent vite sensibles au pittoresque du lieu. Il y avait en effet un charme particulier à s'y trouver entre cinq et sept heures, quand le Bord de Mer était fermé et qu'on percevait à peine la rumeur de la ville. Loin de tout, dans cet endroit clos, comme hors du temps, on respirait une atmosphère spéciale, faite d'une solitude animée et du plaisir de se remplir d'alcool en recevant au visage les effluves marins, en contemplant de sa place les hauteurs de Bizoton avec les lignes pures et les courbes gracieuses de ses collines.

Ils n'étaient pas nombreux, ceux-là qui venaient au petit bar et ils devinrent vite camarade l'un de l'autre, l'épicier Joseph Cyril, le négociant Emile Bruno qui faisait l'article de Paris et en complet jaquette de bombasin, offrait ses parfums aux belles madames, le mercier

Jules Nestor qui vendait ses cartons de boutons et ses bobines de fil aux grasses marchandes du Marché Vallière. Se joignaient à eux quelques courtiers, dont l'un répondait au nom de Georges Gillet, spécialisés en achat d'or pour les commerçants, à une époque où ce métal était cher, où notre monnaie de plus en plus dépréciée, connaissait parfois des chutes catastrophiques, dont on rendait à tort responsables les pauvres courtiers marrons qui pullulaient au Bord de Mer, que de temps à autre arrêtait la police.

Certains après-midi du plein été, à la demande du mercier Jules Nestor qui, étant gros, étouffait de chaleur, le garçon mettait leur table tout près de la mer, si près que de petites lames écumeuses venaient mourir à leurs pieds. Un saut dans la phosphorescence bleue des flots, c'était un mulet et quand émergeait un museau rose, c'était une petite sarde. C'était là, dans la douceur et l'alanguissement d'un crépuscule où baignaient toutes choses, que le punch devenait plus savoureux, et que la conversation glissait à une nonchalance où disparaissaient l'âpreté du courtier que l'on accusait avec ses collègues, de faire monter le change, l'insatisfaction des trois commerçants quant au prix excessif du dollar.

Comment en effet ne pas considérer un instant la vie avec indulgence, ne pas oublier la misère d'être, devant le paysage qui s'offrait. En face d'eux, c'étaient les dernières et changeantes lueurs d'une belle fin de jour. Au loin et au milieu des eaux apparaissait la Gonâve comme un animal fabuleux, un monstre d'apocalypse ; à droite, c'étaient les trois îlets qui dansaient sur les flots. A gauche, à une encablure de la côte, enfoncée aux trois quarts dans la mer, gisait, vestige d'un passé d'erreurs, la carcasse de ferraille rouillée du navire à roues « l'Eider », échoué là après un bombardement. A quelques mètres de leur table étaient à quai les trois « bateaux Rivière » immobilisés depuis quelque temps, dont les silhouettes se profilaient sur l'eau glauque, et rêvant aux années d'activité où ils sillonnaient notre mer. Ces buveurs n'avaient qu'à prendre un verre de trop, pour qu'à la chute du jour, ce tableau, avec les Iles perdues dans un lointain bleuâtre, ces bateaux que survolaient des grands gosiers, avec leurs ailes en accent circonflexe, pour que tout cela leur apparut comme un rêve pétrifié.

Quand dans le soir tombant, avec les étoiles qui perçaient une à une, l'un d'eux criait : « la même chose », le garçon savait quoi servir. Quand un autre ajoutait : « corsez un peu, il comprenait qu'il ne devait pas ménager à leurs dépens le Barbancourt du patron. Ils n'étaient toutefois pas bêtes au point de croire que le petit bar, avec son atmosphère de silence et de solitude et le paysage marin qui captivait leur regard, pouvaient à eux seuls former tout leur horizon. Echappant à la fournaise du Bord de Mer, fuyant les autres cafés trop bruyants où souvent s'élevaient des disputes dégénérant en querelles qui mena-

çaient d'être dangereuses, ils étaient contents de se retrouver au petit bar, comme des amis qui ne peuvent se passer l'un de l'autre. Mais ils se rendaient compte que le charme qu'ils y goûtaient, était fait aussi de la répétition d'heures paisibles, de conversations presque identiques chaque jour, empreintes parfois de cette fadeur qui marquait la vie à Port-au-Prince.

Un matin, vers les onze heures, l'épicier Cyril, ayant affaire à la douane, dévalait la rue des Miracles sous un soleil brutal. Il était à la hauteur de la place Geffrard, quand un psst le fit se retourner. C'était Gillet qui l'appelait. Le courtier était debout parmi les grands arbres qui faisaient de cette place un bosquet d'où descendait une coulée de fraîcheur. Il prit à part l'épicier, comme s'il eût eu une nouvelle grave à lui annoncer, et lui souffla à l'oreille : « Il y a une femme à notre petit bar ! ». « Une femme ! c'est peut être quelque bonne amie du patron, une amie de passage... » — « Non, quelqu'un vient de m'apprendre que la femme est une blanche, et qu'elle a débarqué, il y à peine deux heures, du vapeur français qui est arrivé ce matin ».

Comme Cyril était pressé, il quitta brusquement le courtier, sans se donner la peine et sans lui laisser le loisir d'émettre des commentaires sur cette nouvelle presque sensationnelle pour eux. Quand l'après-midi, vers cinq heures, comme à l'ordinaire, il arriva au petit bar, la femme était déjà installée à la caisse. Le patron le présenta. Elle le salua d'un air gourmé, desserrant à peine les lèvres, prononçant quelques mots d'un ton neutre. Quand il se trouva avec ses camarades qui l'avaient précédé à la petite table près de la mer, et qui avaient déjà fait sa connaissance, il dévisagea la femme. Il les avait à peine salués que le courtier demanda : « Comment la trouvez-vous ? »

Elle parut belle à l'épicier, avec un visage aux joues fleuries, à l'ovale délicat, des yeux tendrement veloutés que rendaient langoureux des cils assez longs et une chevelure abondante, très noire, avec sur la nuque un chignon que retenait une grosse épingle d'écaille.

Quand elle se leva, il vit qu'elle était plutôt petite. Elle portait une jupe bleu marine et un corsage d'un tissu de soie rose très pâle qui dessinait nettement son buste, avec une poitrine un peu saillante. Dans l'ensemble, elle lui plaisait et il admira sur tout la candeur de ses yeux de brune qui semblaient plus ceux d'une jeune fille que d'une femme paraissant n'être pas loin de la trentaine.

L'épicier ayant vanté sa beauté, le mercier Nestor, bouffi de graisse, dont l'intelligence était aussi lourde que son corps était épais, émit l'avis qu'elle ne pouvait venir que directement de Paris.

— Où puisez-vous vos informations ? prononça le courtier. Elle est belle, certes, avec ce regard d'innocente, son corsage qui semble

celer de bien jolies choses, mais il lui manque cette grâce vive, cette élégance, ce certain air indéfinissable des Parisiennes, quand les soirs d'été aux Champs Elysées...

— Vous exagérez, mon cher interrompit Bruno, le commerçant en articles de Paris, qui, parce qu'il écoulait le Trèfle incarnat du parfumeur Pivert et les extraits d'Houbigant, se croyait qualifié pour placer un mot dans le débat. Elle peut n'être pas Parisienne, mais elle est une femme blanche, cet oiseau si rare en Haïti, et comme telle, elle me plaît infiniment, et je me la serais envoyée volontiers, si c'était chose possible pour moi...

Le fait est que la présence de la femme changea l'ambiance du petit bar. Exhibant chaque jour une nouvelle robe, modifiant quotidiennement sa coiffure qui tantôt était une torsade sur la nuque, tantôt un ruissellement d'ombre sur ses épaules, comme si elle fût une jeune fille, elle apparaissait à ces messieurs comme une créature d'exception qui, par son charme exotique et sa joliesse séduisante, ne pouvait laisser un homme indifférent.

Il faudrait que l'on se représente le Port-au-Prince triqué d'alors, encaissé entre la montagne et la mer calme et plate, sans électricité, sans cinémas, à l'étroit presque entre le bois John hanté de brigands et le bois Schultz peuplé de pommiers sauvages, avec de petites baies acides dont se gavaient les enfants en faisant la grimace, ce Port-au-Prince noyé de ténèbres dès le coucher du soleil. On comprend le petit événement qu'était l'arrivée d'une femme blanche, quand elle était jeune. Dans une ville où l'air du dehors pénétrait à peine, où l'on vivait dans une solitude en commun, et qui, par ailleurs, était le désert de l'amour, il n'était même pas indispensable qu'une blanche fut très belle ou très élégante, pour attirer l'attention, pour cristalliser le désir des hommes.

Dès que Marie-Eve — c'était son petit nom — commença à se familiariser avec le service, secouait la nonchalance du garçon, exigeant des domestiques que le bar fût tenu dans un état de méticuleuse propreté, les clients dûrent se mettre au diapason. Ils affectèrent des manières plus correctes qui excluaient les propos hauts en couleur, les histoires salées qu'ils débitaient sans baisser la voix.

Si ces messieurs se gênèrent un peu en ne se vantant plus de leurs prouesses amoureuses au Wharf aux Herbes, ils eurent cette compensation de vivre deux heures chaque jour auprès d'une blanche dont la nuit ils rêvaient, de couler de doux regards vers sa beauté inaccessible, de s'enivrer de son parfum qui flottait dans l'air qu'ils respiraient. Pour l'un, Marie-Eve — ce petit nom les ravissait, aucune Haïtienne ne le portait — c'était la tendre héroïne d'un roman qu'il ne lirait jamais ; pour l'autre, une petite Parisienne proprette et coquette allant un matin

de Mai admirer dans la forêt l'aubépine en fleur ; et pour un dernier, une pathétique Suisse rêvant d'amour au bord du Léman.

Vu les dimensions restreintes du petit bar où l'on était à l'étroit, où l'on se coudoyait même, Marie-Eve ne put garder longtemps la réserve qu'elle affichait envers ces messieurs.

Un mois plus tard, une certaine familiarité s'esquissait dans les rapports des clients avec Marie-Eve. Le bonjour ou l'au revoir qu'ils lui disaient était pour eux l'occasion d'un brin de causerie avec elle, sous l'œil indulgent du mari qui ne semblait pas jaloux. Le mercier Nestor, pensant devancer les autres, s'avisait de la courtiser. Il commença un après-midi où Jacques Prévost s'était absenté, ce qui lui arrivait parfois. Le gros homme entreprit la jolie femme, sans la moindre grâce. Lourdemment, comme un ours dansant, il se mit à vanter son négoce, comme si la prospérité matérielle fût l'argument qui ferait brèche à la vertu de la femme. Elle accueillit le galant avec ce sourire étudié, énigmatique, qui eût découragé un plus averti.

Si les autres remarquèrent l'insuccès du mercier dont ils se gaussèrent dès que celui-ci eût le dos tourné, et qu'ils attribuèrent à sa gaucherie et à la médiocrité de son esprit, ils s'aperçurent en même temps que Marie-Eve ne l'avait pas nettement éconduit. D'où ils conclurent un peu vite qu'un plus habile et plus raffiné pourrait avoir des chances auprès d'elle.

Aucun d'eux ne s'était demandé si la femme aimait son mari ou si elle était de celle que l'aventure tentait. Tous se mirent à brûler pour elle d'un désir neuf, différent de l'attrait naturel qu'ils ressentaient pour les Haïtiennes. Si le courtier Gillet trouvait adorable son visage, éprouvait un certain trouble quand elle levait sur lui ses yeux d'innocence, le négociant en parfums oubliait, lui, d'achever son verre dans la contemplation de cette chevelure d'ombre qu'elle répandait sur ses épaules en flots ondulés ou dont elle faisait sur sa tête un échafaudage de tresses que retenaient de petites épingles à tête dorée. Quant au mercier, c'est toute la femme qui lui plaisait, tout ce beau corps qu'il se représentait en esprit plus blanc que le visage, avec la nuit une phosphorescence irradiant de cette blancheur nacré. Il imagina avec elle de longues voluptés pimentées de savantes perversions.

Quand Marie-Eve eût conscience de toutes ces convoitises qu'elle allumait autour d'elle, elle prit plaisir à les attiser, sans penser qu'elle pourrait un jour en connaître la brûlure. Le jeu auquel elle se livrait en toute innocence quand, parlant aux clients, elle plissait les yeux en minaudant, quand elle mettait plus d'élégance à sa mise, exagérait son maquillage dans un milieu où les femmes ne mêlaient pas encore cet artifice à leur beauté, quand elle embellissait ses cheveux de certain ruban rose ou orangé, ce jeu-là finit par inquiéter le mari. Il aimait

bien sa femme sans le laisser paraître. Il la chapitra, lui recommandant de mettre une certaine discrétion dans ses rapports avec les clients. Marie-Eve savait comment la rassurer. Elle se mit à pleurer, affirmant que les Haïtiens n'avaient rien pouvant lui plaire.

Après deux années de mariage où Jacques n'avait pas su éveiller son cœur, elle s'était résignée à ne lui donner qu'un grand sentiment d'amitié, une tendresse affectueuse. Homme d'affaires et peu sentimental par nature, il goûtait simplement le charme d'avoir près de lui une jolie femme avec un reste d'enfance, toujours disposée aux étreintes. Il était incapable de cet effort du cœur qui lui aurait conquis l'amour de Marie-Eve. Elle n'avait jamais connu dans ses bras qu'un bonheur ne satisfaisant que ses sens, sans ce délire de l'âme qu'attendait son imagination romanesque. Après ces transports tout physiques, elle retombait dans le train-train de la vie quotidienne oubliant les émotions de la nuit.

Un après-midi la balourdise du mercier troubla l'ambiance du petit-bar. Se croyant du succès auprès de Marie-Eve, tandis qu'il la saluait, il retint longuement sa main dans la sienne, ce que remarqua le mari. Il n'éclata pas, tenant à garder ses clients, surtout ceux-là dont était le mercier, qui assuraient ses plus fortes recettes. Mais de quelques jours on ne revit pas la femme. Quand elle reparut, elle semblait une toute autre créature. Elle ne paraissait plus belle, avec des yeux au regard voilé, avec la robe la plus simple, sans ces dentelles, ces rubans qu'elle entremêlait avant à ses cheveux maintenant tirés en arrière, sans ce fard qui avivait ses lèvres sinueuses où s'accrochait le désir des hommes.

Un après-midi ils étaient déjà réunis autour du guéridon, quand passa le seuil du petit bar un jeune homme qui semblait sensiblement moins âgé qu'eux. Il était de taille moyenne, bien pris, vêtu avec élégance d'un complet gris sombre avec une pochette d'une teinte un peu claire et une lavallière dont les ailes frémissaient à la brise. Le courtier, renseigné peut-être par le garçon, apprit le lendemain à ses camarades que le nouveau venu s'appelait Louis Duprat, et que c'était une relation du patron. Ils s'étaient connus à l'Hôtel de France et l'un avait plu à l'autre. Jacques Prévost l'avait invité au petit-bar. L'endroit l'avait vite séduit cette solitude, à deux pas du Bord de Mer, cette ambiance recueillie, ces coralins que, sur la mer moutonnante, faisaient avancer à la godille des mariniers qui chantaient des airs au rythme étrange, et qui étaient comme de longues plaintes élevées vers le ciel. Il y avait aussi la femme, belle mais mystérieuse, depuis l'incident provoqué par le mercier, avec des yeux où luisait le reflet d'une tendresse secrète.

Après quelques invitations du patron, Louis Duprat vint de lui-même fréquemment au petit-bar, le midi ou l'après-midi dans le demi-jour

du crépuscule, s'attablant avec lui, loin des autres, jaloux de le voir si près de Marie-Eve dont la beauté cristallisait toujours leurs rêveries voluptueuses. Le nouveau client était de la province. Il était quelque peu lettré avec une teinte de cette littérature romanesque qui avait cours à l'époque. Il connaissait Paris, y avait mené joyeuse vie. Il parlait beaucoup, se grisait de ses propos, truffant sa conversation d'une certaine grâce intellectuelle avec des mots d'esprit, histoire d'épater le mari fermé à la beauté littéraire et surtout de frapper l'attention de la femme. Celle-ci tout en paraissant absorbée par ses occupations, écoutait les bavardages du jeune homme qui surtout cherchait à se rehausser à ses yeux, et qui par moment jetait un regard vers elle. S'étant aperçue du manège de Louis Duprat, et privée depuis l'inconvenance du mercier, des hommages des autres, dont elle avait connu un temps l'enivrement, elle encouragea par une discrète attention l'admiration qu'il faisait monter vers elle. Bientôt ce fut entre eux furtifs échanges d'œillades que le mari ne capta pas, emballé qu'il était sur son nouveau camarade en qui il voyait un fin lettré, de la fréquentation de qui il tirait un certain orgueil. C'est ainsi que naquit en Marie-Eve, puis se développa en son âme un sentiment nouveau pour elle dont elle ne put se défendre et qui peu à peu la posséda tout entière.

Un après-midi le mari s'étant absenté, elle ne put s'empêcher de sourire à Louis Duprat, un sourire un peu triste, atténué par la crainte qu'il ne fut remarqué des autres qui l'épiaient, et avec un regard que saisit le jeune homme et où il découvrit comme une secrète entente entre eux. Dès cette minute décisive de son existence privée de joie véritable, elle était soulevée par l'approche d'un bonheur inconnu. A défaut d'amour vrai, Louis Duprat brûlait de désir, ressentait pour elle un attrait irrésistible.

Un midi où Jacques n'était pas encore rentré de ses courses au Bord de Mer, le garçon s'étant éloigné, Louis se trouva seul avec Marie-Eve. Il n'eut qu'à quitter la table où il était, qu'à s'approcher d'elle de l'estrade où elle était perchée. Elle n'eut même pas ces feintes de la pudeur, ce geste de défense que la femme d'ordinaire esquisse près d'un homme à qui elle ne s'est pas encore livrée. Comme en un abîme de vertige ; elle défailloit devant le désir de Louis qui la prit dans ses bras, avec des « je t'aime... je t'aime... je te veux... » Un pas dans le couloir. Il desserra son étreinte et se retrouva devant son verre. C'était le garçon qui revenait.

Depuis la minute où leurs lèvres s'étaient jointes, aucune occasion favorable ne s'était présentée pour Louis et Marie-Eve. Jacques était toujours à la table du jeune homme pour qui il semblait avoir un attachement visible. La femme ne faisait rien pour attirer le regard de celui de l'amour de qui elle était certaine. Pour donner le change, pour avoir l'air d'être toute à ses occupations, pour sembler indifférente

à tous les clients, elle outrait la simplicité de sa mise, négligeait sa coiffure. De sa beauté il ne restait plus qu'une grâce abandonnée, avec des yeux ternes qui par moment paraissaient rêveurs. Pour les habitués Marie-Eve avait perdu tout charme. L'intérêt qu'elle leur avait inspiré au début, s'était fondu dans la grisaille du petit-bar.

Un après-midi, surprise de tous. Arrivant successivement chacun apprit du garçon la maladie subite du patron. Saisi dans la matinée d'une crise hépatique grave, Jacques Prévost se trouvait à l'Asile Français. Marie-Eve était à l'intérieur. Quand elle apparut elle renseigna en peu de mots sur l'état de son mari « Rien de bien grave », a dit le docteur. Elle avait un air énigmatique que le courtier seul remarqua.

Tant que Jacques fut à l'Asile Français, Louis se présenta chaque après-midi au petit-bar. Il évitait de parler à la femme. De son côté, elle desserrait les lèvres seulement pour donner des nouvelles de son mari, élevant la voix, pour que l'on comprit qu'elle ne s'adressait pas à un seul, mais à tout le monde. Elle visitait son mari chaque matin, lui apportait des fruits de la saison.

Une fois, après la visite, elle suivait la Grande-rue ; elle se hâtait de rentrer. Subitement une tentation s'empara d'elle, un désir romanesque, et elle alla frapper à la porte de Louis qui gîtait non loin, dans une garçonnière à l'entrée de Bolosse, au bas de la première avenue, qui était alors peu habitée, un coin provincial avec des maisonnettes enfouies dans la verdure. Louis était là comme s'il l'eût attendue. Elle s'abattit dans ses bras et devint sa maîtresse.

Maintenant ses pas la conduisait à la garçonnière chaque fois qu'elle quittait l'Asile. Elle goûtait un bref bonheur dans un vertige des sens, dans un éblouissement du cœur où elle se dissolvait toute. C'étaient des minutes où elle était comme transportée dans une féerie sentimentale autant que charnelle, où elle vivait un songe enchanté, avec une nouvelle coloration de ses jours, avec des impressions et des images qu'elle ne devait jamais oublier. Elle s'était jetée dans une aventure extraordinaire, par une sorte de fatalité de tout son être, engageant l'âme et la chair. Était-ce la différence de race entre elle et Louis, qui donnait à son amour une saveur, une exaltation qu'elle n'avait pas encore connue ? Tout son être profond se soulevait, elle savourait des instants d'une volupté sur-aiguë qui, le moment d'ivresse passé, la laissait dans un attendrissement, une douceur qui submergeait son cœur.

Le bonheur de Marie-Eve dura peu. Dix jours après son hospitalisation, Jacques se retrouvait au petit-bar, recevant les félicitations des clients contents de le revoir avec sa figure toujours ronde, ses petits yeux mobiles. Tous étaient là sauf un seul Louis Duprat. Au dire du courtier, il était reparti pour sa province natale, tandis que le mercier affirmait l'avoir aperçu un dimanche au haut de Turgeau.

Peu à peu les clients s'aperçurent du comportement inaccoutumé du mari qui ne semblait plus jaloux, montrait des attentions délicates pour Marie-Eve, avec des gestes de tendresse et d'affection, comme si c'eût été elle, et non lui, qui avait été malade. Alors elle levait vers Jacques ses beaux yeux avec une douceur et une gratitude qui le touchaient profondément. Toutefois elle avait des minutes où elle était retranchée dans un silence intérieur avec des abîmes d'où elle émergeait vivement quand elle se sentait observée.

Un jour on apprit la grossesse de Marie-Eve. Comment le sut-on ? Rien en elle ne révélait encore un tel événement. On le sut par la tendresse accrue de Jacques, par cette jubilation qui le saisit quand un soir Marie-Eve molle, larmoyante, lui apprit ce qu'il n'espérait plus après plus de deux ans de mariage — longue attente où son amour s'était apaisé — jubilation dont l'excès le trahit, l'amena à se confier à un ami du courtier.

L'Asile Français reçut Marie-Eve pour ses couches. Le lendemain de son admission pendant la nuit, elle mit au monde une fille. C'est alors qu'éclata le drame. Primipare, donc inexpérimentée, les fortes douleurs de l'enfantement avec un médecin à son chevet, avec aussi la peur de mourir, ne lui permirent pas de considérer avec attention la nouveau-née enfouie dans ses langes. La douce, la tendre Marie-Eve, ébranlée dans ses profondeurs, remuée d'abord de la plus violence émotion qu'elle eût eue de toute son existence, puis affaissée, anéantie presque quand s'apaisa sa souffrance, était loin de songer à ses fugitives, lointaines amours avec Louis Duprat. Revenue un peu à elle-même, comme dans une demi-conscience elle entrevit vaguement, en un rêve flou et avec une tendresse confuse le bonheur qu'elle allait partager avec son mari dont tout le désir était d'avoir un enfant, une fille, dont enfin elle comblait l'attente.

Le réveil fut terrible. Quand tôt le matin se présenta à l'Asile Français Jacques, frémissant dans une alternance d'anxiété et de joie, il n'eut, avant même d'embrasser sa femme, qu'à entrouvrir les langes de la nouveau-née, qu'à voir son minuscule visage, pour que ses traits se durcissent, pour qu'il sentit tout son cœur se déchirer avec une douleur atroce. « Cela mon enfant ce... cette horreur, ma fille ! » Il bégayait ne trouvait pas autre chose à dire. Une colère montait en lui. Sans se rendre compte du mal qu'il pouvait faire à l'accouchée, il lui prit le bras, le secoua avec violence, les yeux injectés, fulgurants, avec un éclat meurtrier, et proféra, la voix hachée : « tu me diras le père, celui qui... » Puis avec la même brutalité, il écarta à nouveau les langes. « Non, supplia Marie-Eve, d'une voix étouffée, à peine perceptible, le visage convulsé, avec des yeux que l'effroi dilatait je ne sais pas ce que tu dis... si tu me juges coupable, tue-moi, mais sauve l'enfant ».

Une lueur s'était faite en elle, éclairant toute sa conscience. Sa faute s'imposait à elle avec une impression d'épouvante, cette faute que, dans son insouciance de femme-enfant, elle n'avait pas imaginée une minute avant. Elle couvrait son visage de ses mains qu'agitait un tremblement nerveux, avec un sentiment de honte qui pénétrait toute son âme.

Jacques était parti comme un fou, s'enfonçant dans la première rue qui s'offrait. « Mais qui ? mais qui ? » soliloquait-il. Il se répandit en menaces contre un ennemi imaginaire, parlant d'une voix forte qui fit éclater le silence autour de lui. Comme un passant le dévisageait, puis mettait une distance entre eux, le prenant pour un déséquilibré, il refoula sa fureur, ce qui le tortura davantage. Malgré la déroute de son esprit, il fit un effort de mémoire, se rappela tous ceux qui fréquentaient le petit bar. Il songea au mercier qui avait gardé longuement dans la sienne la main de Marie-Eve. « Non, se dit-il, ce n'est pas ce lourdaud, il est trop bête ». Procédant par élimination, il écarta l'un après l'autre les clients. Soudain un nom jaillit en lui, le jeune homme, le lettré, Louis Duprat qu'il avait introduit lui-même dans la place. Il avait disparu depuis longtemps. A son retour de l'Asile Jacques l'avait peu à peu oublié.

Dès que cette certitude s'était fait jour en lui, une rage silencieuse l'avait pris, avec une fièvre intérieure. Des visions de meurtre emplissaient ses yeux ; son imagination en délire lui représenta une scène avec Louis Duprat qu'il abattait de plusieurs balles de son revolver. Comme il ignorait sa demeure, il partit au hasard, se montra au seuil des principaux cafés de la ville où des clients consumaient paisiblement. Ne l'ayant pas aperçu, il parcourut quelques artères du Bord de Mer, pensant qu'il le rencontrerait.

Vers midi se sentant rompu, comme quelqu'un qui n'a pas dormi de toute la nuit et ne voulant regagner le petit-bar avec les clients qui dépisteraient son angoisse, il se rendit chez une amie, une femme qu'il avait fréquentée quand Marie-Eve n'était pas encore venue et qu'il voyait encore à intervalles espacés. Considérant ses traits ravagés, yeux qui se dérobaient, elle devina sa détresse et lui dit : « qu'as-tu, mon ami et d'où viens-tu à cette heure qui ne t'est pas habituelle ? Tu parais malheureux. Ta femme te trompe. » — Non, fit Jacques, c'est la meilleure des créatures ».

Il passa tout l'après-midi chez la femme, bavarda avec une fausse gaieté, au cours d'heures qui se traînaient interminablement. Quand il pensa ne rencontrer aucun client au petit-bar, il s'en alla promettant de revenir. Dans la nuit où il dérivait parmi des formes qu'il discernait à peine, parmi les ombres qui l'entouraient, il fut libre de se redonner à son angoisse. Il fit comme un somnambule le trajet qui le séparait

de sa demeure. Il reconnaissait à peine son chemin, ne retrouvait pas les repères, perdu dans un monde irréel, le long de ruelles obscures, les pieds pris par moment dans des tas de débris où il titubait comme un homme ivre.

Il se mit au lit dès son arrivée. Les lumières éteintes, vainement il appela le sommeil. Dans le silence qui pesait sur lui, il perçut le bruit habituel de la mer, le remous léger des vagues qui venaient expirer non loin de lui, sur la rive, là où les clients faisaient mettre leur table, les chaudes après-midi d'été.

Jacques se mit alors à songer. Il se vit débarquant à Port-au-Prince sous un ciel en feu, puis installant le petit-bar face à la mer. Il pensa aux premiers succès, à l'espoir qui le souleva alors d'une complète réussite. Ce fut ensuite la venue de Marie-Eve qui le consola de vivre dans un pays inconnu, privé de tous les agréments de sa Suisse lointaine. Et puis, ce fut le drame épouvantable. Comment cela était-il arrivé ? Il n'avait rien vu, rien compris. Malgré de petits accès de jalousie, il aimait bien Marie-Eve, avec cette grâce enfantine, avec la tendresse éperdue que montraient ses yeux de candeur, cette douceur mièvre et voluptueuse où elle fondait certaines nuits inoubliables. Marie-Eve ! Que faire ? Partir, la délaissier, cet être exquis, fragile, avec son inexpérience, son ignorance de la vie, de ses embûches, de ses trahisons ; l'abandonner à la fureur amoureuse des hommes des terres chaudes, à ce déchainement de sensualité qui en une saison ferait d'elle un être dégradé, une avachie, une créature épuisée, vouée aux plus banales, aux plus grossières amours ? Que faire ? Que décider ? En lui tout vacillait, s'écroulait. Mille idées affluaient dans son esprit, l'agitaient... Que faire ? Un gouffre s'ouvrait devant lui !

Le lendemain, dès le petit matin, alors qu'étaient à peine éteintes les clartés roses qui incendiaient le ciel au levant, Jacques courut à l'Asile Français. Son visage embroussaillé, ses traits contractés, ses yeux qu'aiguillait une lueur farouche, annonçaient une résolution inébranlable. Poussant avec violence la porte de la chambre où était sa femme, il fut près du lit :

— Marie-Eve, cria-t-il sourdement, j'ai réfléchi cette nuit, je ne puis t'abandonner... je quitte ce pays dans une quinzaine... tu pars avec moi...

— L'enfant ? interrogea-t-elle d'une voix qui s'entendait à peine, avec une inquiétude qui troublait son regard.

— Nous l'emmenons, nous l'adopterons...

Et il se retira. Marie-Eve ne comprenait pas bien. Depuis vingt-quatre heures, après la minute d'effarement, elle végétait à demi morte, dans une stupeur désespérée où s'anéantissaient toutes ses forces, où

même elle sentait à peine cet instinct maternel qui s'éveille chez la femme, dès que son enfant pousse le premier cri. C'était alors, dans l'agonie d'heures que nul intérêt ne marquait, un abandon de tout son être au flot qui l'emportait vers un destin inconnu. Les paroles que venait de lui jeter Jacques, comme une bouée de salut à quelqu'un qui se noie, l'avaient ranimée, avaient insinué en elle un peu de vie, avait fait affluer du sang à ses joues décolorées. Hier, elle n'avait pas pleuré à l'annonce de la catastrophe. Le coup avait été trop rude. Après l'émotion qui l'avait terrassée, elle s'était figée dans une prostration totale. Maintenant des larmes montaient en elle ; ses yeux s'humectaient peu à peu, puis ce fut un ruissellement silencieux où elle goûta cette détente du condamné qui apprend la remise de sa peine. Alors une espérance se leva en elle, puis, comme une action de grâce, une gratitude remua doucement son cœur, gratitude au-dessus de tous autres sentiments qu'elle pourrait vouer à Jacques, au-dessus même de l'amour qu'elle ne lui avait pas donné...

Moins d'un mois plus tard, Jacques, Marie-Eve avec l'enfant s'embarquaient dans un bateau français. Ils s'en allaient vers leur pays natal, loin de l'Ile de beauté où Marie-Eve avait connu l'enchantement d'une terre ardente, d'une nature trop riche ; loin de l'Ile magique où elle avait subi l'envoûtement occulte des latitudes tropicales, dans l'embrasement d'une lumière implacable qui énerve les sens, éblouit l'imagination.

Quelques jours avant, Jacques Prévost avait présenté un nouveau propriétaire aux habitués du petit-bar. Comme motif de son départ, il avait allégué les couches de sa femme, après lesquelles elle était entrée dans une langueur inquiétante qui l'immobilisait à l'Asile Français, et qui réclamait les soins d'un spécialiste étranger. Aucun des clients n'avait pénétré le mystère qui entourait le départ du couple, pas même le courtier qui avait la réputation de connaître le dessous des choses. Seuls avaient soupçonné le drame le docteur qui avait accouché Marie-Eve et une sœur de l'établissement.

Le petit-bar ne prospéra pas avec le nouveau propriétaire. C'était un rougeaud des îles, sans entregent, qui parlait à peine le français, et qui ne put séduire la clientèle.

L'infini, le frémissement bleu de la mer, les féeries lumineuses du couchant, les lignes sinueuses des tendres collines, non plus que dans le lointain la Gonâve émergeant de la plaine liquide et les trois îlets flottant au milieu des vagues, tout cela avait perdu cet attrait qu'il exerçait naguère sur les clients.

Le petit-bar était devenu un café comme les autres, parce que s'était évanoui son plus grand charme, Marie-Eve la blanche, avec son fin sourire et la coulée d'ombre de sa chevelure.

Quelques mois après on n'y voyait plus les habitués qui avaient émigré vers d'autres établissements. Pour eux, le petit-bar n'était plus qu'un souvenir...

Félix COURTOIS

# HAÏTI ET LES ETATS-UNIS.

## Histoire intime des négociations relatives au Môle Saint-Nicolas

par l'Hon. Frédéric DOUGLASS  
*ancien Ministre des Etats-Unis en Haïti*

« THE NORTH AMERICAN REVIEW » Septembre 1891, pages 337.

Je me propose de faire le récit véridique de la part que j'ai prise aux récentes négociations avec le gouvernement d'Haïti en vue d'obtenir pour les Etats-Unis une station navale au Môle-Saint-Nicolas. Ce récit me paraît nécessaire, non seulement comme justification personnelle en présence de critiques imméritées, mais encore comme dette d'obligation à l'égard de la vérité historique. Sachant qu'il était de mon devoir d'observer le silence alors que la question du Môle était encore pendante, je me suis abstenu de faire aucune réponse formelle aux nombreux rapports mensongers ou inexacts qui ont impunément envahi la presse durant ces derniers six mois.

Je m'étais promis depuis longtemps toutefois, de rectifier quelques-unes des principales erreurs répandues dans ces allégations, dût le jour jamais venir où je pourrais le faire, sans m'exposer au reproche de susceptibilité excessive et sans contrevenir à l'intérêt public.

Ce jour est aujourd'hui venu et il n'est aucune question de sentiment, de raison ou de convenance qui pourrait faire prolonger plus longtemps ce silence, notamment depuis que, par une faute qui n'est pas la mienne, les secrets des négociations ont été déroulés devant le public sans autre but apparemment que de me rendre responsable de leur échec.

De nombreuses raisons existent pour lesquelles je pourrais facilement me dispenser de me présenter ainsi devant le public dans une attitude de défense personnelle. Mais s'il est des cas où la défense personnelle est un privilège que celui qui est attaqué peut exercer ou répudier à son gré, il est d'autres circonstances, où cette défense devient un devoir auquel on ne saurait se soustraire sans s'exposer au reproche de lâcheté ou de consciente culpabilité. Ceci est plus particulièrement vrai lorsque les accusations portent sur la tenue politique d'un homme vis-à-vis du peuple et du gouvernement de son pays. Dans ce cas, cet homme doit se défendre lui-même, quand ce ne serait que pour démontrer son aptitude à défendre autre chose. En accomplissant ce devoir, je n'ai point à user de ménagements à l'égard des hommes occupant de hautes fonctions ; je ne dois subir d'autres règles que l'impartialité,

observer d'autre limite que la vérité. Il est commode de flageller un homme dont les mains sont liées. Il n'a pas fallu grand courage à certains hommes de combat pour m'assaillir alors que j'étais en fonction empêché par les règles diplomatiques (on le savait) d'écrire ou de parler pour ma défense : ils ont donc tout arrangé à leur manière.

Peut-être ont-ils pensé que je manquais de cœur ou d'habileté pour répondre. Sur tout autre point de leurs assertions, ils ne pouvaient affecter, avec plus de désinvolture, un plus grand mépris à l'égard de faits faciles à vérifier et propres à les confondre. En outre, il saute aux yeux que pour donner plus de crédit à leurs dires, ils ont cherché à utiliser plutôt l'autorité de certains journaux que la véracité des écrivains eux-mêmes. Eussent-ils donné leurs noms et leurs véritables adresses que le public eut aisément compris la raison qui rendait inutile de ma part un seul mot en faveur de ma défense. Il fut devenu évident, alors, qu'il y avait tentative préméditée pour faire de moi le bouc émissaire destiné à porter les péchés des autres. On peut remarquer enfin qu'ils se sont empressés de tirer parti de ce fait qu'il n'est guère facile de démasquer le mensonge, dès qu'il a pris le pas sur la vérité.

Néanmoins avec toutes les précautions, ils ont oublié ceci, c'est que l'innocence n'a besoin de se défendre que lorsqu'elle est attaquée.

Je suis accusé d'avoir, par ma faute, empêché l'acquisition pour les Etats-Unis d'une importante station navale au Môle Saint-Nicolas. On dit en termes généraux, que j'ai perdu la première année de mon séjour en Haïti en pourparlers et délais inutiles et que, finalement j'ai réduit les chances d'obtenir le Môle à un degré si minime qu'il a été considéré comme nécessaire par notre gouvernement de nommer le contre-amiral Gherardi « commissaire spécial » en Haïti pour m'enlever des mains toute l'affaire des négociations relatives au Môle Saint-Nicolas. Parmi les charitables excuses que l'on veut bien donner au sujet de mon ECHEC se trouve celle de ma couleur, ce qui signifie, qu'un homme de race blanche eût réussi là où j'échouais. Cet argument sur la couleur n'est pas neuf. Il assiégeait la Maison-Blanche avant que je fusse nommé ministre résident et consul général en Haïti. Dès le principe, et sur toute la ligne, on contestait qu'un homme ayant du sang africain dans les veines pût être envoyé comme ministre dans la république noire. Des hommes de race blanche prétendaient parler dans l'intérêt même de la noire Haïti ; et j'aurais pu applaudir à la promptitude avec laquelle ils prenaient fait et cause pour sa dignité si j'avais pu ne pas soupçonner leur sincérité. Ils regardaient comme une monstruosité de forcer la noire Haïti à recevoir un ministre aussi noir qu'elle. Ils ne voyaient pas qu'il eût été d'une inconsistance choquante pour Haïti d'élever la moindre objection contre un ministre noir alors qu'elle même est noire.

Le préjugé défie toute logique. Il ne tient compte ni de la raison ni de la consistance. L'un des devoirs d'un ministre à l'étranger est d'entretenir de bonnes relations sociales et civiles avec le peuple et le gouvernement auprès duquel il est envoyé. Est-ce qu'un Américain de race Blanche, imbu de nos sentiments nationaux, serait plus propre qu'un Américain de couleur pour entretenir ces relations ? Est-ce que ce mépris américain qu'il professe chez lui pour la race de couleur peut le rendre apte, à l'étranger, à s'attirer le respect et le bon vouloir d'un peuple de couleur ? Ou bien voudrait-il jouer à l'hypocrite et prétendre aimer les nègres en Haïti alors qu'il est connu pour les haïr aux Etats-Unis ? — Oui, pour les haïr avec tant d'acharnement qu'il déteste de les voir occuper même la position comparativement modeste de consul-général en Haïti.

Le dégoût et le mépris d'Haïti ne rejetteraient-ils pas immédiatement une semblable duperie ?

Haïti n'est pas un pays étranger pour les Américains ni pour les préjugés américains. Nos concitoyens de race blanche ne se sont guère donné la peine de cacher leurs sentiments. Cette objection faite à ma couleur et cette demande d'un homme de race blanche pour prendre ma succession procèdent d'un même sentiment qu'Haïti elle-même déteste et répudie. Je défie qui que ce soit de prouver, par une parole ou un acte du gouvernement haïtien, que j'aie été moins respecté à la capitale d'Haïti que n'importe quel autre ministre ou consul de race blanche. Tout ce bruit en faveur d'un ministre blanc pour Haïti provient de cette idée qu'un blanc est tenu par elle en plus haute estime qu'un noir et que ce blanc pourra obtenir d'elle plus que ne le pourrait un homme de sa propre couleur. Il n'en est point ainsi et toute l'histoire d'Haïti libre, prouve qu'il n'en est point ainsi. Et quand bien même il serait vrai qu'un blanc pourrait, en vertu de sa prétendue supériorité, obtenir quelque chose d'extraordinaire de la servilité d'Haïti, ne serait-ce pas le comble de la vilénie pour une grande nation comme les Etats-Unis de tirer profit d'une semblable servilité de la part d'une nation faible ?

Le peuple américain est trop grand pour se faire si petit et il ne doit rien demander d'Haïti en se plaçant sur un terrain moins juste et moins raisonnable que celui où il se placerait pour demander quelque chose de la France ou de l'Angleterre.

Est-ce que la faiblesse d'une nation est une raison pour que nous la volions ? Devons-nous tirer profit non seulement de sa faiblesse mais encore de ses craintes ? Allons-nous par la terreur que lui inspire notre puissance, chercher à la dépouiller de ce que nous ne pouvons obtenir en faisant appel à sa justice et à sa raison ? Si telle est la politique de cette grande nation, je reconnais que mes accusateurs étaient dans le vrai quand ils disaient que je n'étais pas l'homme qu'il fallait pour représenter les Etats-Unis en Haïti.

Je suis accusé de sympathie pour Haïti. Je n'éprouve aucune honte au sujet de cette accusation ; mais nul ne saurait prétendre en toute sincérité que ma sympathie pour Haïti se soit jamais interposée entre moi et un devoir quelconque d'honneur à l'égard des Etats-Unis ou d'un citoyen des Etats-Unis.

On a essayé de prouver que j'étais indifférent à l'acquisition d'une station navale en Haïti et incapable de saisir l'importance pour le commerce américain et l'influence américaine d'une telle station dans la mer des Antilles. La vérité est que lorsque ceux qui écrivent ces choses étaient encore au maillot, j'avais compris la valeur d'une telle acquisition au double point de vue du commerce américain et de l'influence américaine. La politique dirigée en vue d'obtenir une station de ce genre n'est pas nouvelle. J'ai soutenu les idées du général Grant sur ce sujet contre la toute puissante opposition de mon honoré et révérend ami Charles Sumner, voilà plus de vingt ans, et je les ai défendues dans une centaine de plateformes et devant des millions de mes concitoyens. Je disais alors que c'était une honte pour la politique américaine que, tandis que presque toutes les autres grandes nations du monde s'étaient assuré un pied-à-terre et avaient une possession dans la mer des Antilles, où elles pouvaient jeter l'ancre dans les baies à elles et s'amarrer dans leurs propres ports — nous qui nous trouvions presque à l'entrée de cette mer, nous n'y ayons nulle part un point où jeter l'ancre. J'étais en faveur de l'acquisition de la baie de Samana et même de Saint-Domingue si cette république voulait venir à nous. Lorsque l'esclavage existait, j'étais opposé à tous les projets d'extension du pouvoir des Etats-Unis et de l'influence américaine. Mais depuis l'abolition, je suis allé avec quiconque a été le plus loin dans le sens de l'extension.

Cependant je le répète, l'accusation capitale, fondamentale, portée contre moi par mes accusateurs, c'est que j'ai dépensé toute une année en négociations stériles au sujet d'une station de charbon au Môle Saint-Nicolas et que j'ai laissé passer, sans en profiter, l'occasion favorable pour l'obtenir, de sorte que il a paru finalement nécessaire au gouvernement des Etats-Unis de m'enlever l'affaire des mains et d'envoyer un commissaire spécial en Haïti, dans la personne du contre-amiral Gherardi, afin d'y négocier la question du Môle. Jamais une assertion plus fausse n'est tombée des lèvres ou de la plume. D'ores et déjà je déclare, sans hésitation et sans crainte ni souci de contradiction, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans cette accusation. Si je ne dis pas ici la vérité, je puis être aisément confondu et livré publiquement à la honte. J'affirme donc qu'à aucun moment durant la première année de ma résidence en Haïti, je n'ai été chargé d'aucune mission ni revêtu d'aucune autorité par le Président des Etats-Unis, ou par le Secrétaire d'Etat, en vue de négocier avec Haïti, pour les Etats-Unis, une station

navale au Môle Saint-Nicolas ou en quelque autre endroit de ce pays. Du moment qu'aucun devoir n'est imposé, il n'y a pas de devoir négligé. Et ce n'est pas à un diplomate qu'il convient de partir avant le signal, notamment dans les questions impliquant de graves conséquences comme celles qui résulteraient de l'extension de notre puissance dans un pays voisin.

Ici, qu'on me laisse exposer, en toute vérité les faits de la cause. Mieux que tout ce que je pourrais dire, ils justifieront ma conduite dans la part que j'ai prise à cette affaire :

Le 26 Janvier 1891, le contre-amiral Gherardi, qui venait d'arriver à Port-au-Prince fit débarquer un officier subalterne pour venir à la Légation des Etats-Unis me prier de me rendre à bord de son vaisseau-amiral le « Philadelphia » ; je me conformai à cette demande bien que je susse parfaitement que, en toute politesse, il eût été plus correct de la part de l'amiral Gherardi de venir lui-même me trouver. Je dédaignai toutefois, de mettre en avant la question d'étiquette et d'essayer de corriger les façons d'un amiral des Etats-Unis. Ayant depuis longtemps décidé, pour ma propre satisfaction, qu'aucune expression du préjugé américain, ni aucune marque de mépris au sujet de ma couleur ne pourraient diminuer mon respect de moi-même ni troubler l'égalité de mon humeur, je me rendis à bord ainsi qu'on me l'avait demandé ; là, pour la première fois j'appris que j'avais à prendre part à des négociations concernant une station de charbon américaine au Môle Saint-Nicolas et cette nouvelle me fut communiquée par le contre-amiral Gherardi. Il me dit avec cette brusquerie de manière qui lui est propre qu'il avait été dûment nommé Commissaire spécial des Etats-Unis ; que sa mission consistait à obtenir une station navale au Môle Saint-Nicolas et que c'était le désir de M. Blaine et de M. Tracy et aussi du Président des Etats-Unis de me voir coopérer activement avec lui pour l'accomplissement de ce dessein. En outre il me fit amplement savoir la dignité de sa fonction et je me perdis pas de temps à la reconnaître.

En réalité, quelque temps avant l'arrivée de l'Amiral Gherardi sur cette scène diplomatique, j'avais eu connaissance du fait de sa nomination. Il y avait à Port-au-Prince un monsieur, dont nous entendrons parler davantage ailleurs, agissant comme représentant d'une importante maison de New-York, qui paraissait être mieux initié que moi aux secrets du Département d'Etat à Washington, et qui connaissait, ou qui prétendait connaître, tout ce qui concernait la nomination de l'amiral Gherardi, duquel il s'est empressé de corner la prochaine venue, l'annonçant à tout un chacun dans les milieux politiques et commerciaux où il avait ses entrées. Il racontait que j'étais tombé en discrédit à Washington ; que, en fait, j'avais été suspendu et rappelé, et que l'amiral Gherardi avait été dûment commissionné pour venir prendre ma place. Cette nouvelle était inopinée et loin d'être flatteuse pour moi. Inutile

d'ajouter qu'elle me mettait dans une position peu digne d'envie devant la société de Port-au-Prince et devant le gouvernement d'Haïti. Elle avait du moins cet avantage, en admettant que je pusse ajouter foi à une chose aussi anormale, de me préparer à l'arrivée d'un successeur et d'adoucir le choc résultant de ma chute d'un poste si élevé. La part qui m'était dévolue dans ces négociations était donc, comme on peut le voir, tout-à-fait modeste, secondaire, et subalterne. La gloire du triomphe ou la honte de la défaite devait appartenir au nouveau ministre. Je me trouvais subordonné au commissaire. Ce n'était pas tout-à-fait mauvais que ce à quoi je devais m'attendre d'après l'agent de New-York, mais enfin ce n'était pas ce que je pensais qui m'était dû et ce que ma situation de ministre réclamait de la part de mon gouvernement. Chose assez étrange, tout le chapitre de mes instructions relativement au Môle me venait par le canal de mon chef nouvellement établi. Il arrivait tout frais émoulu de devant la face de notre Secrétaire d'Etat, connaissait ses plus secrètes intentions, comme aussi les besoins et les désirs de notre gouvernement et moi, tout naturellement, je n'avais qu'à recevoir la loi qui sortait de sa bouche.

Cette situation me suggéra l'idée d'envoyer ma démission comme une chose due à mon honneur ; mais, après réflexion, je fus convaincu qu'une telle façon d'agir, donnerait lieu à de fausses interprétations plus préjudiciables en définitive que toutes les critiques qui, dans la circonstance, pourraient justement se produire si je restais à mon poste. Le gouvernement avait décidé qu'un commissaire spécial était nécessaire en Haïti. Aucune accusation n'était formulée contre moi et ce n'était pas à moi d'opposer ma propre sagesse ou mon ressentiment comme une règle d'action plus sûre que celle qui était prescrite par la sagesse de mon gouvernement. De plus, je ne voulais pas être déplacé de mes fonctions de la sorte. Je résolus donc de fournir ma coopération au commissaire spécial en toute bonne foi et avec empressement ; ce que je fis au mieux de mon habileté.

Tout d'abord, il était nécessaire afin de hâter le progrès de la mission de l'amiral Gherardi, d'obtenir pour lui, aussitôt que possible, une entrevue avec Mr. Firmin, ministre haïtien des affaires étrangères, et avec Son Excellence Florvil Hyppolite, le Président d'Haïti. Cette entrevue, grâce à ma position de ministre et à mes bonnes relations avec le gouvernement d'Haïti, je l'obtenais deux jours seulement après l'arrivée de l'amiral. Ainsi mes accusateurs eux-mêmes ne sauraient me reprocher d'avoir usé de lenteur en obéissant sur ce point, comme sur tout autre, aux ordres de mon chef. En agissant sous sa direction j'avais mis de côté le fait de la position humiliante dans laquelle l'officieux agent m'avait placé et ce fait encore plus blessant que les instructions reçues par moi ne me venaient pas du département d'Etat suivant la voie propre accoutumée, et aussi ce fait que j'avais été jusqu'à un certain

point soumis à l'autorité d'un fonctionnaire qui n'avait pas été comme moi, dûment nommé par le Président et confirmé par le Sénat des Etats-Unis, un fonctionnaire cependant que son nom et ses allures proclamaient, en réalité le véritable maître de la situation. Je laissai donc de côté tout ce qui pouvait rassembler à un froissement de dignité offensée, ne voulant amoindrir ni mon zèle ni ma célérité à exécuter ses instructions. Je me consolai avec cette idée que j'agissais comme un bon soldat, exécutant promptement et loyalement les ordres de mon supérieur et obéissant à la volonté de mon gouvernement.

Notre première conférence avec le Président Hyppolite et le Secrétaire des affaires étrangères eut lieu au palais de Port-au-Prince le 28 Janvier 1891. A cette conférence qui fut, en réalité, le véritable commencement des négociations relatives au Môle Saint-Nicolas, les désirs de notre gouvernement furent notifiés au gouvernement d'Haïti par le contre-amiral Gherardi ; et je dois lui rendre cette justice de dire qu'il a exposé l'affaire avec force et habileté. S'il a été dit ou omis quelque chose de nature à nuire au résultat cherché, la faute en est à l'amiral, car c'est lui qui fut le principal orateur, comme il était d'ailleurs le principal négociateur.

L'amiral Gherardi établissait notre réclamation pour la concession, sur le terrain des services rendus par les Etats-Unis à Hyppolite durant la révolution. Il l'appuyait en outre sur des promesses faites à notre gouvernement par Hyppolite et par Firmin au moyen de leurs agents au cours de la révolution et il affirmait que sans l'appui de notre gouvernement la révolution aurait échoué. Je complétais ses remarques, non pour faire opposition à ses vues, mais dans le but d'impressionner le gouvernement d'Haïti par cette idée que la concession demandée était une question de bon voisinage et de civilisation progressiste et, de tout point compatible avec l'autonomie d'Haïti. Je faisais valoir que la concession serait une source de force plutôt que de faiblesse pour le gouvernement haïtien ; que l'isolement de la nation était une politique du passé, que la nécessité de cet isolement, qui pouvait s'expliquer au début de l'existence politique d'Haïti, n'avait plus de raison d'être, que ses relations avec le monde et les relations du monde avec elle ne sont plus ce qu'elles étaient aux premiers jours de son indépendance ; que sa véritable politique maintenant consistait à se mettre en contact avec le monde sur tous les points qui peuvent développer sa civilisation et son commerce ; et qui, au lieu de demander avec inquiétude ce qui se passerait si une station navale était accordée aux Etats-Unis elle devait demander : « Qu'arrivera-t-il si une telle station n'est pas accordée ? » J'insistais en outre sur ce fait qu'il y avait beaucoup plus de danger à redouter pour la stabilité du gouvernement existant à laisser circuler le bruit qu'il était sur le point de vendre le pays qu'à accorder la location du Môle et à permettre ainsi au pays de savoir exactement ce qui avait

été conclu ainsi que les raisons motivées de cette transaction, je disais qu'un fait accompli entraîne avec lui la faculté de rallier les adhésions et je les suppliais d'aborder la question avec courage.

Dans sa réponse, Mr. Firmin nous demanda de lui faire connaître sur lequel des deux points nous établissions notre réclamation pour la possession de cette station navale. Si la réclamation s'appuyait disait-il sur un engagement quelconque pris par le Président Hyppolite ou par lui-même, il niait l'existence d'une telle promesse ou d'un tel engagement, et il insista sur ce fait que lorsque l'offre de certains avantages fut faite à notre gouvernement, le gouvernement de Washington ne crut pas à l'époque devoir les accepter. La lettre venant à l'appui de cette divergence de vues n'était, ajouta-t-il qu'une copie de la lettre originale or la lettre originale n'avait jamais été acceptée par le gouvernement.

L'amiral Gherardi s'opposa à la position prise par Mr. Firmin et prétendit énergiquement que s'il n'y avait pas eu d'entente formellement établie entre les deux gouvernements, Haïti ne se trouvait pas moins moralement engagée, puisque c'était grâce à l'assistance qu'elle sollicitait que le général Hyppolite était devenu Président d'Haïti.

Sans avoir l'intention de détruire la force d'argumentation de l'amiral sur ce point, je vis très nettement la position indéfendable dans laquelle il plaçait le gouvernement des Etats-Unis en représentant notre gouvernement comme intervenant avec sa marine dans les affaires intérieures d'un pays voisin prêtant secrètement son assistance pour renverser un gouvernement afin de le remplacer par un autre, et dès lors je m'attachai à la thèse que j'avais soutenue pour justifier notre demande d'une station de charbon au Môle, et en parlant ainsi je parlais pour défendre tout à la fois les intérêts et l'honneur des Etats-Unis. Il ne me semblait pas que ce que l'amiral Gherardi prétendait avoir été fait, bien que certes je n'aie point alors ainsi formulé mon opinion, était la besogne pour laquelle la doctrine des Etats-Unis est armée, équipée, recrutée et entretenue par le peuple américain. On a dit que si notre gouvernement n'avait pas proprement autorisé le contre amiral Gherardi à renverser Légitime et à placer Hyppolite comme Président d'Haïti il lui a néanmoins comme on dit, FAIT UN CLIN D'OEIL, lui laissant assumer toutes les responsabilités. Je n'ai point accepté ceci comme une base sur laquelle je pouvais établir ma diplomatie. Si c'est une bévue de ma part, c'est une bévue dont je n'ai point honte et qui a été commise dans l'intérêt de mon pays.

En terminant la conférence Mr. Firmin nous demanda de formuler par écrit notre requête à l'égard du Môle et les termes auxquels nous en demandions la concession. Ce qui s'en suivit sera dit plus tard.

(Septembre 1891)

Frédéric DOUGLAS,

ancien Ministre des Etats-Unis en Haïti.

## COURRIER DU MONDE FRANCOPHONE

*Le 20 mars 1970, à Niamey, 21 pays francophones créaient une Agence de Coopération culturelle et technique, symbole officiel de leur solidarité.*

*En juin, la République d'Haïti devenait membre à part entière de l'Agence.*

*Pour Haïti ce n'était en fait qu'une manifestation supplémentaire et toute naturelle d'une longue, d'une inlassable fidélité.*

*Depuis 166 ans, nous n'avons cessé de le répéter dans cette revue, depuis qu'en 1804 le français est devenu son butin de guerre, la République d'Haïti fait de la francophonie avant la lettre.*

*Nous rappellerons dans un prochain numéro quelques péripéties trop méconnues de l'admirable combat qu'a soutenu à la charnière du monde hispanique et du monde anglo-saxon, la seule république indépendante de langue française d'Amérique.*

*Chacune de nos livraisons comportera désormais un « Courrier du monde francophone », fenêtre ouverte sur les cinq continents.*

*En guise d'introduction à cette Chronique nous publions aujourd'hui trois documents : le Message du Président François Duvalier à la Conférence de Niamey ; l'opinion de Roger Gaillard, représentant de la presse haïtienne à Niamey ; les déclarations de Jean-Marc Léger, Secrétaire général de l'Agence de Coopération, dont la première visite officielle fut pour Haïti.*

J. B.

### **Message du Président François Duvalier à la Conférence des pays de langue française de Niamey**

**Ce Message a été lu au cours de la séance inaugurale de la Conférence de Niamey, par M. Chalmers, Ministre des Affaires étrangères.**

A l'heure du triomphe de la civilisation de l'universel, de l'édification des quatre ou cinq grandes civilisations appelées à surmonter les crises de notre époque, il est réconfortant que les peuples de langue française aient pensé à se regrouper au sein d'une communauté vaste et souple en vue de raffermir les liens tissés par l'histoire et les affinités linguistiques et d'étudier le projet d'une Agence Commune de coopération culturelle et technique.

La République d'HAÏTI est heureuse et fière de se joindre à vous dans cette louable et prometteuse entreprise.

Rameau africain transplanté dans la Méditerranée américaine pétri de culture française, placé au carrefour de deux grandes civilisations,

latine et anglo-saxonne, le Peuple haïtien entend conserver son individualité en face de la multiplicité des destins, des puissances impérialistes et des immixtions déguisées. S'il a réussi à créer sa propre humanité à partir de la synthèse des éléments culturels hérités de l'Afrique et de la France dans le creuset des bases concrètes de son existence, il n'en redoute pas moins la proximité de la civilisation Américaine à l'économie dominante.

C'est vous dire combien cette Conférence des pays de langue française dans ce cadre africain représente un pèlerinage à la source des deux pôles de la culture haïtienne.

C'est vous dire toute la somme d'espérances que le Peuple et le Gouvernement Haïtiens placent dans les résultats positifs de cette conférence.

C'est enfin vous assurer de notre entière adhésion à l'œuvre de structuration de la francophonie.

Longtemps déjà nous avons souhaité cette prise de conscience de la solidarité des peuples de langue française, car, après avoir soutenu à Savannah la cause de l'Indépendance chez treize colonies Américaines, défendu la cause de la liberté du Rio Grande à la Terre de Feu, lutté seuls pendant un siècle et demi pour manifester la vocation à l'universel de l'homme Noir ; après avoir récolté indifférence, haine et mépris, nous sommes heureux de retrouver le cadre familial pour discuter de problèmes communs.

La route pour arriver jusqu'à vous s'est révélée longue, ardue et difficile. Mais nous voici au rendez-vous de l'histoire après avoir tenu dans la dignité et dans l'honneur, avec des fortunes diverses certes, mais jusqu'à l'accession à l'indépendance de tous ces Etats Africains et Asiatiques membres eux aussi des grandes Organisations Internationales.

...Le Peuple Haïtien porte seul le lourd fardeau de son développement économique et social. Et parce qu'il a refusé l'imitation comme expression et manifestation authentique de progrès parce qu'il a dédaigné de copier les structures politiques et administratives qui ne sauraient mordre sur sa réalité, le Peuple Haïtien est abandonné à lui-même bien qu'il se soit appliqué à remplir toutes les conditions exigées pour être éligible à une certaine aide.

Nous attachons donc une très grande importance à cette Conférence en tant que manifestation d'une intuition universelle de la réalité de l'homme, si différentes que puissent être les options idéologiques ; parce qu'elle préconise l'unité dans la diversité, le dépassement des ruptures que les doctrines ou les contradictions de la politique pourraient imposer pour retrouver l'homme dans ses aspirations les plus profondes, les plus légitimes.

Au sein de cette vocation sans compromis, dans le cadre de cet humanisme transcendant, il sera possible d'envisager la convergence des fonctions historiques de nos peuples respectifs, d'adapter toutes les situations nationales différentes.

Le caractère pratique de la Conférence n'a point échappé à notre intelligence car la culture et la langue française que nous avons adoptées apparaissent comme un patrimoine à accroître et à utiliser. Et dans la mesure où la culture ne réside pas seulement dans les valeurs créées, mais aussi dans celles à créer, la réalisation de certaines conditions morales, politiques et économiques s'avère indispensable. Certes la culture échappe à toute emprise directe ; mais l'on peut souhaiter que soient offertes de plus grandes opportunités susceptibles d'agir efficacement et favorablement sur la création de la pensée. La francophonie aura reçu le support devant lui permettre de s'épanouir toujours plus pleinement. Ce qui en définitive revient à lier le fait social général au fait culturel.

Dans cette perspective, se projette le rôle de tout premier plan de la France au sein de la communauté francophone. Déjà l'opinion publique française, à en juger par les divers Congrès organisés à Paris même, est réceptive à l'idée de la francophonie. D'ailleurs pourrait-il exister un regroupement des peuples de langue française sans la participation effective de la France, patrie de la générosité et de l'altruisme ? Peut-elle se détourner de sa vocation mondiale après avoir jeté les semences de sa culture aux quatre coins de la terre ? Pourrait-elle enfin trahir sa mission en laissant périr les diverses civilisations issues de son sein, images fidèles de cette France où domine la primauté du spirituel.

L'esprit qui a présidé à cette rencontre n'est-il pas un appel à la France éternelle ? Elle entendra cet appel et ne marchandera pas son concours moral et matériel si nécessaire pour asseoir la francophonie sur des bases solides et durables.

Nous vous renouvelons notre adhésion à la francophonie dont l'universalité n'implique aucun reniement de soi, mais la pluralité pour une vie fraternelle des esprits dans l'univers d'un même idéal.

Que vous puissiez arriver à mouler dans un cadre souple et harmonieux vos intentions communes pour la réalisation des espérances communes, à former un creuset en vue d'un *métissage culturel* plus poussé capable de préparer les peuples francophones à entrer d'emblée dans la civilisation de l'universel qui se dessine à l'horizon de l'histoire.

Tel est le Vœu fervent du Peuple et du Gouvernement Haïtiens.

# HAÏTI ET LA FRANCOPHONIE

par Roger GAILLARD,

## Pour une définition de la Francophonie

Etre francophone, c'est parler français. C'est utiliser quotidiennement le français, soit de façon exclusive, soit concurremment avec une autre langue.

L'Haïtien est donc francophone.

Mais la compréhension du concept tend à s'élargir. Etre francophone, ce ne serait pas seulement se sentir attaché à une langue ; ce serait encore se découvrir solidaire d'une culture. C'est à ce moment que l'« utilisateur » non-français de la langue française s'interroge sur ce dénominateur commun qui lui est attribué.

L'Haïtien est évidemment un francophone linguistique. Mais est-il un francophone « culturel » ?

L'histoire a modelé le visage de notre peuple, lui a conféré une personnalité affective et spirituelle originale. Cette même histoire a façonné l'âme de nos élites.

Francophone linguistique, mais Haïtien de « culture » (en prenant encore une fois ce dernier mot dans une perspective anthropologique), — voilà comme, personnellement, je me sens.

—oOo—

Crainte d'un néo-colonialisme culturel, souci d'alphabétiser (pour des raisons d'efficacité et de rapidité) dans les langues vernaculaires, refus d'encourager les particularismes pouvant entraver l'unification continentale, tels sont les principaux motifs de l'opposition ou de la réserve de quelques Etats et de nombreux « utilisateurs » de la langue française, à l'idée de francophonie.

Toutes ces équivoques, la doctrine française de la francophonie s'efforce inlassablement de les dissiper. Il est temps, pour fixer notre choix, que nous donnions la parole à ceux-là qui, tout spécialement à Paris, ont conçu le mouvement, et, hardiment, continuent de le pousser en avant.

### La Francophonie, menace ou possibilité d'appui ?

Parmi les promoteurs français de la francophonie, demeure extrêmement tenace la crainte que l'entreprise soit dénoncée comme une aile culturelle du néo-colonialisme.

Les déclarations, à ce sujet, sont constamment péremptoires, et c'est l'un des « Pères » africains de la notion nouvelle, le Président Senghor, qui, à l'Université Laval, le 24 septembre 1966, s'est écrié : « Qu'est-ce que la francophonie ? Ce n'est pas, comme d'aucuns le croient, une « machine de guerre montée par l'impérialisme français ». Nous n'y aurions pas souscrit... Pour nous, la francophonie est culture ».

Aux reproches (d'un autre ordre) formulés par plusieurs gouvernements africains, que la francophonie pourrait constituer un obstacle à la restauration nécessaire de telle ou telle culture nationale (comme celles liées à la civilisation arabe), les doctrinaires officiels de l'entreprise répondent que la francophonie n'est nullement incompatible avec l'effort d'extension d'autres cultures ; qu'elle ne saurait, par exemple, chercher à nuire à la « négritude » ou à « l'arabisation ». Enfin, dans le discours par lequel il inaugura l'an dernier la première conférence de Niamey, le ministre André Malraux évoqua la « civilisation de l'universel ». La France, a-t-il déclaré alors en substance, ne cherche pas à implanter hors de ses frontières une culture proprement française. Le but de la francophonie, selon l'auteur de « L'Espoir », est de rassembler les conceptions et les efforts des communautés totalement ou partiellement de langue française, pour contribuer à la formation de cette civilisation de l'universel » vers laquelle inéluctablement nous marchons.

Respect de l'indépendance politique, coexistence avec les autres formes de sensibilité et de pensée, création collective d'une civilisation largement humaniste, tels sont donc, pour ses théoriciens officiels, les préoccupations et le programme de la francophonie.

A la vérité, les choses ne sont pas aussi universellement admises. Pour M. Senghor, la francophonie est donc culture, et il précise même (dans son discours déjà cité) : « Si nous avons pris l'initiative de la francophonie, ce n'était pas pour des motifs économiques et financiers ».

Cependant M. Hyacinthe de Montéra, adjoint au Secrétariat exécutif de l'Agence de Coopération culturelle, avait déjà noté, dans un de ses livres (paru en juin 1966), que la solidarité francophone, solidarité de culture, pouvait être considérée comme le « ciment d'une future communauté, justification d'une entraide, d'une coopération économique ».

Il reste la façon de comprendre la « civilisation de l'universel ». Comment naîtra-t-elle ? De l'apport de chaque culture nationale, bien sûr. Mais, pour André Malraux, la fonction de la culture française apparaît ici primordiale. Non seulement elle jouera dans l'avenir, mais « elle est en train de jouer le rôle médiateur que joua jadis la culture grecque ». La « civilisation de l'universel » sera l'œuvre des francophones, parce que, sans être la première, elle est, dit Malraux, « la culture la plus universaliste » du monde.

Pour nous, Haïtiens, tout ce débat, il me semble, sur le concept de la francophonie, apparaît très secondaire.

Au point, en effet, où nous en sommes de la constitution de notre personnalité nationale, nous n'avons pas grand'chose à craindre de ce qui pourrait être un « néo-colonialisme culturel » français. Nous ne sommes plus assimilables.

On peut même supposer que plus la France nous donnera de sa langue et de sa culture, plus nous développerons et renforcerons notre culture à nous. Le représentant de Madagascar a prétendu que « la culture malgache et la culture française devront s'entr'aider comme deux sœurs ». Beau programme, mais peu réaliste pour ce qui nous concerne. Je doute fort que la culture française ait besoin de quelque aide que ce soit de la modeste culture haïtienne. Nous nous en nourrirons donc, pour être de plus en plus nous-mêmes. Mais n'ayons pas la sottise de croire qu'elle aurait besoin de nous pour continuer de s'épanouir.

De ce côté-là donc, pour ce qui nous regarde particulièrement, les menaces de la francophonie paraissent bien chimériques.

—oOo—

Ne pouvant guère nous nuire, la francophonie peut-elle nous être utile ? Ici je réponds oui. Dans le domaine de l'enseignement, elle peut nous donner beaucoup.

En Algérie, les enseignants français (à titre de la Coopération) sont au nombre de 45.000, pour douze millions d'habitants. En République Fédérale du Cameroun, ils sont 560 pour 5.100.000. Au Congo-Brazzaville, 348 pour un million d'habitants. En Côte d'Ivoire, 1.250 enseignants pour 4.650.000 habitants. Au Dahomey, 146 pour 2.530.000. Au Gabon, 218 pour 630.000 habitants. En Haute Volta, 269 pour 5.135.000 habitants. Au Mali, 284 pour 4.800.000 habitants. En Mauritanie, 105 pour 1.500.000 habitants. Au Niger, 246 pour 3.600.000 habitants. Au Sénégal, 974 pour 3.800.000 habitants. Au Tchad, 308 pour 3.500.000 habitants. Au Togo, 87 pour 60.000 habitants. En Tunisie enfin, 4000 pour 4.800.000 habitants.

Haïti, fille aînée de la francophonie, en apparaît ici comme la Cendrillon.

Heureusement que nous avons eu les religieux de Bretagne !

—oOo—

Le « Dictionnaire de la Francophonie » dont j'ai extrait les chiffres ci-dessus signale pour Haïti qu'« un accord culturel avec la France a été signé en septembre 1945 » et précise que « l'enseignement des professeurs de l'Institut Français touche environ les deux tiers des étudiants haïtiens. »

J'ai bien peur que, pour le lecteur qui lit vite, cette phrase veuille dire que sur trois heures de cours, deux, à l'Université d'Haïti, sont prises en charge par la France. Quand on sait comment sont les choses, on ne peut pas s'empêcher d'éprouver un petit pincement au cœur, en lisant, dans ce même dictionnaire : « L'Université d'Haïti accueille un nombre assez restreint d'étudiants ». Oui, « assez restreint » ! Et dire que nous faisons fonctionner cela presque (je dis bien : presque) tout seuls...

—oOo—

La francophonie, si elle ne peut nous faire aucun mal, peut donc par contre nous faire beaucoup de bien.

On pourrait souhaiter que dans le domaine économique aussi, on puisse en tirer profit. Mais un siècle de rapports cordiaux avec la France nous a appris à ne pas nous exciter sur la question.

L'Agence qui vient d'être créée, remplacera, il est vrai, le principe de l'aide bilatérale (France-Haïti par exemple) par le procédé de l'aide multilatérale (Haïti d'un côté et chacun des autres Etats, dont le Canada, de l'autre). C'est peut-être notre première chance.

### **Qu'est-ce que l'Agence de Coopération ?**

Le 20 mars 1970, vers 6 heures du soir, à Niamey, capitale du Niger, le Président Diouri Hamani fait son entrée dans les jardins de l'Assemblée Nationale.

Aussitôt descendu de voiture, il avait été salué par M. Jean Marc Léger, Secrétaire exécutif de l'Agence, puis, drapé dans son boubou blanc, il avait écouté, dans une éclatante envolée de cuivres, l'hymne national de son pays.

Accompagné de quelques ministres, le Président, maintenant, s'avance vers l'entrée du Parlement où une double rangée de Touaregs lui présente les armes. Le spectacle ne manque pas de couleur. Le visage enveloppé dans leur voile noir, ces somptueux soldats ne laissent entrevoir que leurs yeux perçants et mobiles.

Les cameras ronronnent, les photographes font crépiter leurs éclairs. Le Président pénètre alors dans l'antichambre de l'Assemblée et arrive aux portes de la salle des séances. On se lève, on applaudit, pendant que le Chef de l'Etat gagne la tribune d'honneur, dressée face au public.

Le Ministre de l'Education Nationale donne lecture de la Convention créant « L'Agence de Coopération Culturelle et Technique », et soumet le projet au vote de l'Assemblée.

Les Etats participants sont nommés à tour de rôle, et chaque Président de délégation gravit l'estrade présidentielle, où il paraphe, sous les applaudissements, le texte du nouveau traité. Des ovations, particulièrement enthousiastes, saluent le passage au bureau du Chef de l'Etat, des représentants du Canada, de la France, du Niger. Quelques délégués seulement demandent, pour des motifs divers, de réserver leurs signatures.

Trente-quatre Etats avaient été invités. Cinq étaient absents. Trois parmi les présents, ont exprimé leur désaccord avec le texte pourtant laborieusement mis au point. Vingt six délégations, au nom de leurs gouvernements, ont donc approuvé la convention.

—oOo—

« L'Agence de Coopération Culturelle et Technique, créée à cette occasion, peut se définir comme l'organisme devant permettre à la Communauté francophone de prendre effectivement corps.

Son souci immédiat sera d'informer. D'instituer ce qu'on a appelé, de façon assez frappante, une « bourse francophone d'informations ».

Il a été prévu ainsi que soit établi, durant l'année qui suivra la création de l'Agence, un inventaire, aussi complet que possible, des actions de coopération bilatérales et multilatérales actuellement menées dans les pays francophones. En même temps, on recensera, pour chaque Etat, les moyens de coopération culturelle et technique dont il dispose (par exemple : universités, instituts, centres de formation). On dressera enfin l'inventaire des moyens globaux de chaque pays en personnel (aussi bien parmi les enseignants que parmi les experts).

L'établissement de ce répertoire sera donc la préoccupation prioritaire durant la première année de fonctionnement de l'Agence.

En second lieu, se placera la tâche de « formation ».

Dès la présente année (et de façon plus large en 1971), on pourra accorder à certains Etats francophones des moyens efficaces pour les aider à développer les divers domaines de leur enseignement. D'abord la pédagogie fondamentale (techniques audio-visuelles, recyclage, télévision scolaire). Ensuite l'enseignement supérieur (organisation de stages de perfectionnement des cadres administratifs élevés, ainsi que de stages d'initiation aux réalités africaines, orientales et américaines). Enfin formation de cadres agricoles et de cadres des secteurs dits « secondaires » et « tertiaires » de l'économie.

Il a été nettement précisé, de plus, que cette tâche de formation, visant le « développement » de chacun des membres de l'Agence, sera exécutée en priorité au bénéfice des Etats signataires les plus démunis.

Comme on le voit, la compétence de l'Agence, sa « vocation », se trouve définie comme strictement d'ordre culturel et technique. Aucun soutien économique direct, aucune assistance financière ne sont prévues, puisque d'autres organisations internationales s'en chargent, et puisque l'Agence s'interdit d'interférer dans l'action des institutions existantes.

—oOo—

Le travail de « l'Agence de Coopération Culturelle et Technique » (prêtons encore une fois toute l'attention désirable à ces deux derniers mots) ne peut évidemment s'effectuer sans un financement substantiel.

L'organisme a été doté, pour 1970, d'un budget de 1.566.000 francs français. Et pour 1971, de 9.157.000 francs.

Pour les neuf derniers mois de 1970, le budget se décompose comme suit : 821.000 francs pour le « fonctionnement » ; 150.000 francs pour la « formation » ; 300.000 francs pour la rubrique « Action Culturelle et Information » ; 130.000 francs pour le chapitre « Action Sociale et Développement » ; 45.000 francs pour les « Relations Extérieures » ; 20.000 francs pour la « documentation et les Etudes » ; et enfin 50.000 francs pour le « fonds de roulement ».

Pour 1971, le budget sera multiplié par six. Les 9.157.000 francs de l'an prochain se répartiront ainsi : 1.627.000 pour le « fonctionnement » — 3.500.000 pour la « formation ». — 2.050.000 au chapitre « Action Culturelle et Information ». 1.500.000 pour l'« Action Sociale et le Développement ». — 300.000 pour les « Relations Extérieures ». — Et 180.000 enfin pour la rubrique « Documentation et Etudes ».

—oOo—

Où trouver ces sommes ?

L'Agence sera exclusivement financée par ses membres, selon le barème suivant des contributions :

France 45 pour cent  
Canada 33 pour cent  
Belgique 12 pour cent  
Autres pays 10 pour cent.

Pour ces derniers, la contribution minimum a été établie, d'une façon uniforme, à 0,36 pour cent.

Les années 1970 et 1971 verront donc : la préparation d'inventaires, l'élaboration de programmes et la gestion (à titre d'expérience) de quelques actions.

C'est à partir de 1972 (après la prochaine Conférence générale, une sorte de « Niamey III », qui peut ne pas se tenir en Afrique, puisque le siège de l'Agence a été fixé à Paris) que pourront être retenues les actions importantes, présentant un caractère complémentaire de la coopération bilatérale déjà existante.

—oOo—

Ni un organisme d'assistance économique, ni un super-directoire politique, l'Agence peut donc se définir comme une organisation d'entraide, sur un pied de libre et égale coopération, visant à l'épanouissement humain, par le développement de la culture et de la technique du monde francophone.

Le titre, ainsi, est bien long, mais il a le mérite de désamorcer force inquiétudes et de laisser la place libre à l'espoir.

—oOo—

D'autre part, on connaît l'aphorisme populaire : « Même si tu ne fais pas de politique, la politique s'occupe de toi ».

Il serait sot d'oublier cette vérité d'évidence.

« L'Agence de Coopération Culturelle et Technique entre pays totalement ou partiellement de Langue française » se présente comme fille de l'idéal. Mais comment ne pas perdre de vue que ce sont les intérêts matériels (et leur expression politique) qui mènent le monde ?

Ne manquons pas, de mettre en lumière le fait (insuffisamment remarqué) que le Canada dans son ensemble (pays partiellement de langue française, mais en même temps appendice de l'économie américaine) tient de toute nécessité à se trouver dans l'Agence pour contribuer au développement de l'Afrique.

Cette volonté d'Ottawa de rester membre du nouvel organisme est la chose, la plus naturelle du monde ; pourquoi nierait-on ici son caractère politique ?

Quant à la réserve des pays africains, quant à leur préoccupation de demeurer en dehors de la querelle entre Grands afin de les garder tous, de quoi relèveraient-elles sinon d'une conception très sage des voies de leur développement, conception, là encore, essentiellement politique ?

« L'Agence de Coopération Culturelle et Technique » peut donc difficilement, dans son existence, prétendre à l'apolitisme.

Théâtre de l'entraide, elle est aussi, par les nécessités de la vie, théâtre des conflits, théâtre des compromis, théâtre des manœuvres.

Grâce à la singularité de notre position géographique, à l'orientation fondamentale de notre économie, à notre ouverture en direction de l'Amérique Latine, à notre pédagogie et notre savoir informés par la France, à nos lointaines (et parfois déterminantes) origines africaines, à la spécificité de notre histoire enfin, — nous avons le bonheur de posséder aujourd'hui une personnalité inaliénable.

Habitués, avant beaucoup d'autres, à nous ouvrir à l'universel pour nous en nourrir, il me paraît raisonnable que nous envisagions l'Agence sans crainte, tout en n'abandonnant pourtant jamais le doute, ce doute méthodique, aspect essentiel de notre culture, et que nous avons précisément hérité... de la France.

*Roger GAILLAD.*

## Une organisation où Haïti jouera un grand rôle

par **Jean-Marc LEGER,**

*Secrétaire général de l'Agence de Coopération*

J'avais depuis longtemps souhaité me rendre dans votre très sympathique pays. Je connais depuis longtemps un très grand nombre d'Haïtiens, puisque vous savez que Montréal en accueille un grand nombre, notamment des visiteurs, des touristes, des étudiants. De même à Paris j'en ai rencontré plusieurs. Il m'est arrivé aussi en Afrique, très souvent, d'entrer en relation avec des Haïtiens, qui sont là-bas comme experts des Nations Unies ou de l'UNESCO.

Mais je n'avais pas eu l'occasion malheureusement, jusqu'à maintenant, de venir en Haïti, même pas, l'année dernière, durant cette phase préparatoire de la création effective de l'Agence. Cette dernière étant constituée, j'ai souhaité que ma première visite officielle, en qualité de Secrétaire Général de l'Agence de Coopération, soit pour Haïti.

Le gouvernement haïtien a bien voulu agréer les dates que je proposais, c'est ainsi que j'ai ce plaisir, pour la première fois, de me trouver chez vous, avec comme première fin, bien sûr, une visite de courtoisie et de respect envers les pouvoirs publics haïtiens. En second lieu, pour prendre contact avec certains milieux haïtiens, de l'Université, de la Presse. Et enfin, évidemment, pour examiner, avec les Ministres les plus directement concernés par l'action de l'Agence, ce qu'Haïti attendrait de l'Agence de Coopération, et inversement ce que l'Agence peut retirer de la participation active de la République d'Haïti.

J'ajoute que ce voyage me paraît plus heureux en l'occurrence, pour l'Agence de Coopération, que le gouvernement haïtien a bien voulu tout récemment (voici déjà trois semaines) signer la convention de

Niamey, la ratifier aussitôt, ce qui fait qu'Haïti est aujourd'hui membre à part entière de l'Agence de Coopération.

### AMBIGUITE DU TERME « FRANCOPHONIE »

Personnellement, je ne trouve pas très correct le vocable « francophonie ». Il est, en revanche, très répandu, et certes d'un usage commode, surtout parce qu'il est beaucoup plus rapide de dire « francophonie », que de reprendre chaque fois l'expression « Agence de Coopération Culturelle et Technique des pays de Langue française ».

Je dois cependant ajouter qu'il y a tout de même là un danger. C'est qu'une équivoque peut se créer qu'il importe de dissiper tout de suite. Si on parle de « francophonie », beaucoup d'auditeurs et beaucoup de correspondants seront portés à penser que notre but, que le but de l'« Agence de Coopération » est essentiellement celui de diffuser, de répandre et d'illustrer la langue française. Or tel n'est pas le cas.

C'est là un but noble, certes, mais que poursuivent déjà d'autres organismes, qui s'en acquittent d'ailleurs fort bien. Mais l'« Agence Culturelle et Technique » a été créée pour servir la coopération grâce à la langue française. Il s'agit, à partir de ceci, qui est très important (l'usage d'une langue commune par des pays très divers, historiquement, socialement, culturellement, géographiquement) de définir et de *mettre* en œuvre une forme originale de coopération, coopération étroite, efficace, amicale, et si possible fraternelle.

Quoique l'Agence ne se donne pas pour but essentiel l'expansion de la langue et de la culture française, son action et sa réussite éventuelle comporteront certainement des avantages non négligeables pour la consolidation et la diffusion du français. Il va de soi que les pays membres de l'Agence ne peuvent être qu'extrêmement sensibles, à la fois à la qualité de leur instrument commun qu'est le français, et à son rayonnement mondial.

### POUR PRESERVER L'EGALITE

A la fin de la conférence de Niamey, les pays participants ont voté un budget et défini un barème permanent.

Les charges financières de l'Agence ont été réparties ainsi. Il y a quelques grands contributeurs, du fait de leur produit national brut. C'est la France en tête avec 45 pour cent des charges annuelles, ensuite le Canada 33 pour cent, puis la Belgique 12 pour cent. Ce qui nous fait 90 pour cent. Les 10 pour cent restant seront répartis entre les quelque vingt autres pays membres, ce qui, en gros, représentera pour chacun la moitié d'un pour cent du budget global.

Quand les pays participants à la conférence ont arrêté ce barème, ils ont voulu qu'aucun pays ne fût appelé à verser plus de la moitié du budget.

### **PAS D'AIDE FINANCIERE**

La question de l'assistance économique de l'Agence à certains de ses Etats membres, mérite d'être abordée.

Je dois préciser tout de suite que dès la première conférence de Niamey, les gouvernements participants ont écarté le domaine économique, non pas qu'il ne soit pas important certes, mais on a estimé que, dans un premier temps du moins, l'Agence devait être réellement orientée vers la coopération culturelle et technique. Au sens large, d'ailleurs, ce qui déjà est très vaste, puisque cela inclut aussi bien la culture au sens restreint (c'est-à-dire les œuvres, la création) que l'enseignement dans tous ses aspects, à tous les échelons, que la jeunesse, que le tourisme, que l'artisanat. Bref tout ce qui contribue à former et à informer l'homme contemporain entre dans le domaine de l'Agence.

Mais le domaine de l'action économique comme tel n'a pas été retenu. Peut-être plus tard, estimera-t-on utile que l'Agence s'y intéresse directement.

Cela dit, même si l'Agence n'a pas, en quelque sorte, vocation économique, il n'en reste pas moins qu'une bonne part de son action aura des retombées économiques, je veux dire par là des retombées utiles pour le développement. Si, par exemple, l'Agence contribue à l'essor du tourisme, dans des pays comme Haïti, si elle contribue à faire mieux connaître et à mieux diffuser les produits de l'artisanat authentiques comme celui d'Haïti, ce sera là autant d'éléments utiles et positifs du développement économique des pays du Tiers-Monde.

Donc sans que l'Agence encore une fois s'intéresse directement à la coopération économique, elle va indirectement contribuer, je le crois fermement, à l'essor économique des pays membres.

### **NE PAS ETOUFFER LES CULTURES NATIONALES, MAIS, AU CONTRAIRE LES VALORISER**

A notre époque, on a trop souvent eu tendance à réduire le sens de « coopération » à celui d'« assistance technique ». Or si importante soit celle-ci, nous estimons que la coopération, en son sens premier en français, dépasse l'assistance technique.

Lorsque l'on coopère, il faut le faire entre égaux. Il ne s'agit donc pas chez nous, à l'Agence de Coopération, d'entendre la « coopération »

comme un nouvel effort de la part des pays plus fortunés, mieux équipés, envers des pays provisoirement moins bien munis, car alors on retomberait dans la vieille distinction des pays donateurs et des pays bénéficiaires. Nous avons voulu écarter cette sorte de distinction au sein de l'Agence, en disant que tous les pays membres ont quelque chose, à apporter et quelque chose à recevoir.

Donc la coopération, pour nous, s'entend d'abord comme la connaissance mutuelle des peuples, et comme un véritable échange sur le plan culturel, et un dialogue permanent des cultures. Nous estimons que tous les pays membres ont beaucoup à apporter, beaucoup à proposer, en termes de création, en termes de réflexion, en termes d'espoir, en termes de ressources touristiques, en termes également d'artisanat. Bref, dans une foule de domaines, il faut valoriser l'apport de chaque pays membre.

D'ailleurs vous vous rappellerez que dans la Convention de l'Agence, il est bien prévenu dans le Préambule qu'un des hauts soucis de notre Organisation est de valoriser, de diffuser toutes les cultures représentées au sein de l'Agence de Coopération. Donc qu'il s'agisse des cultures africaines, de la culture haïtienne, des cultures de l'Océan Indien, (Madagascar, île Maurice, par exemple), de la culture du monde musulman, l'Agence aura un égal souci de les valoriser, de les faire connaître.

Nous estimons en particulier que depuis trop longtemps, alors que l'Occident s'est implanté en somme dans les pays du Tiers-Monde, y a exercé une influence souvent bénéfique, l'inverse n'a pas été suffisamment vrai. Nous voulons dire par là qu'il semble que la connaissance qu'ont les pays du Tiers-Monde de l'Occident, et en l'occurrence de l'Occident francophone, ne trouve pas sa contrepartie dans une connaissance équivalente que devraient avoir les peuples d'Occident des cultures, des grandes civilisations d'Afrique, du Maghreb et d'Orient. D'où notre souci de les valoriser, de les diffuser, pour qu'on se rende bien compte que chacun a quelque chose d'éminent à apporter autant qu'à recevoir.

Donc coopération conçue d'abord sur ce plan d'une communion des cultures et d'une connaissance mutuelle des peuples, mais coopération au sens d'assistance technique, d'assistance multilatérale.

### **HAÏTI, DANS L'INTERET DE L'AGENCE, DOIT RENFORCER SON ORIGINALITE**

Nous estimons que la République d'Haïti par son histoire, par sa situation particulière, peut être d'un apport extrêmement précieux à l'Agence, à ses partenaires de l'Agence. D'abord par ses ressources culturelles propres, et par le caractère particulier de son peuple (cette

scrite de creuset qu'a été la République d'Haïti) et aussi, ce qui est très important, par sa position géographique en Amérique, près de l'Amérique Latine ; par là même, l'Agence pourra avoir, avec le temps, une sorte de fenêtre ouverte sur ce monde très important, qu'est le monde latino-américain.

On a beaucoup insisté à Niamey sur cette idée qu'il ne s'agit pas de bâtir une sorte de « ghetto » des pays francophones. Bien au contraire. On réunit tous ces pays pour qu'ils puissent travailler ensemble, plus efficacement que dans le passé, mais avec le souci, en même temps, de l'ouverture sur les autres grands ensembles linguistiques.

Cette ouverture sur l'ensemble, disons, anglo-américain, sera assurée par le Canada, et l'ouverture sur le monde latino-américain pourra être assurée notamment par Haïti. D'où la très grande importance pour nous de la présence active d'Haïti, si l'Agence peut apporter, je l'espère vraiment, quelque chose de concret à Haïti, inversement nous sommes certains qu'Haïti apportera, avec le temps, beaucoup à l'Agence.

Je souligne que c'est dans la mesure où chaque pays gardera et renforcera son originalité, qu'il pourra être vraiment d'un apport authentique à l'Agence de Coopération. En ce sens, nous attendons beaucoup d'Haïti.

(Interview recueillie par Roger GAILLARD et publiée dans le « *Nouveau-Monde* » du 29 juin 1970).

# CHRONIQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

## MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Michel SALLE a regagné la France au début de l'été, faisant un large détour par l'Islande, où l'attendaient sa femme et un fils nouveau-né. Cet accroissement de ses charges familiales l'a contraint à renoncer à un poste à Phnom-Penh, et il travaille à Paris, dans les services administratifs de la compagnie aérienne UTA.

C'est Bernard POMONTI, également coopérant, qui le remplace au poste de Secrétaire Général Administratif de l'Institut Français. Diplômé des Hautes Etudes Commerciales, Bernard POMONTI enseigne la comptabilité de l'Entreprise à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Port-au-Prince. On lui a également confié l'organisation des services administratifs de l'Hôpital Français de Port-au-Prince.

Le docteur BERTIN, vétérinaire, membre de la coopération technique et sa femme, nous ont quittés, eux aussi. Une foule d'amis français et haïtiens, les ont vus une dernière fois à l'aéroport, accablés sous le poids d'invraisemblables bagages, comme s'ils voulaient emporter tout Haïti. D'une certaine façon, ils ne seront pas remplacés : leur gentillesse était sans égale.

Le docteur BERTIN avait pu, avant son départ, accueillir Francis DEBUISSY, un jeune coopérant de 24 ans, qui doit prendre sa succession. Francis DEBUISSY a fait ses études de médecine vétérinaire à Maisons-Alfort, où il vient de passer son diplôme de fin d'études après une année de spécialisation à l'Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux. Il assure des cours à l'Ecole Vétérinaire de Damien.

C'est Jean-Paul BERNIER, professeur de mathématiques, qui remplace cette année Yves LOGEZ, brusquement décédé d'une crise cardiaque au mois de juin dernier. Jean-Paul BERNIER a fait ses études à la faculté des Sciences de Paris, sous la conduite de professeurs aussi illustres qu'Alfred Kastler. Il sait gré à Monsieur DEBRE de l'avoir autorisé à enseigner deux ans comme coopérant militaire à Luang-Prabang, au Laos, où il a trouvé une ravissante épouse.

Si Yves BLOT et sa femme ont quitté Port-au-Prince, ils n'ont pu se résoudre à quitter les Antilles, et sont maintenant à Pointe-à-Pitre. Yves BLOT a été remplacé par Jean-Louis FRANÇOIS, également coopérant. Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques, diplômé en Sciences Economiques, rédacteur de la revue *Entreprise*, Jean-Louis FRANÇOIS assure un cours d'économie à la Faculté de Droit de Port-au-Prince.

## SUR LA SCENE

Le public haïtien, qui aime la belle musique, a certainement éprouvé un sentiment de gratitude pour l'association Pro-Musica et les services culturels de l'Ambassade de France qui lui ont permis d'entendre l'orchestre Jean-François PAILLARD. Quatorze musiciens ont joué devant nous avec autant d'amour que de précision. Pièces anciennes — celles de Jacques AUBERT et Louis de Caix d'HERVELOY — ou plus récentes comme la sérénade de DVORAK et la Nuit de Patrice SCIOR-TINO, ce fut toujours un régal.

Nous ne sommes pas en janvier, et pourtant les GOSSELIN sont là. Ils inaugurent cette année une nouvelle formule : au lieu de rester un mois à Port-au-Prince, et de placer les spectateurs devant le risque d'une indigestion de théâtre, ils feront trois petits tours d'une semaine en novembre, janvier et mars. Ils sont là, toujours les mêmes et toujours différents. Cette année les GOSSELIN se nomment Jean et Madeleine, c'est évident, mais aussi J. M. PUYBERNEAU, Michèle PATRE, Anne ALEXANDRE, Roger MUNI et Jean-Marie FERTEY. Le public de Port-au-Prince, toujours fidèle, les a applaudis dans « On ne sait jamais » d'André ROUSSIN, et « Le légataire universel » de REGNARD. Cette année encore, les GOSSELIN n'ont pas oublié les plus jeunes auxquels ils ont offert deux représentations du « Légataire universel » en matinées scolaires.

## AU FIL DES JOURS

### *Exposition du livre NATHAN*

Avec le concours de l'Alliance Française de Port-au-Prince, les services culturels de l'Ambassade de France ont organisé, du 18 au 22 Août, dans le hall de l'Institut Français, une exposition destinée à faire connaître les ouvrages de luxe édités par la maison NATHAN.

Cette manifestation a connu un succès fort encourageant. Nous espérons, puisqu'elle coïncidait avec une étude des Services Culturels sur le marché du livre, du disque et du film français en Haïti, qu'elle n'est qu'un premier pas vers des réalisations plus importantes.

### *Reportages de l'ORTF*

Deux journalistes français ont séjourné en Haïti cet été.

Le premier, Michel FORGIT rédacteur en chef adjoint à l'ORTF (France-Inter) est resté en Haïti du 10 au 19 août, afin de réaliser un reportage sur les souvenirs des anciens corsaires. Le second, Louis BOZON, également journaliste à l'ORTF — accompagné d'un technicien, Christian-Jacques GRELLON — a effectué, du 24 août au 8 septembre,

de nombreux enregistrements pour la dernière émission de « Bonjour tout le monde » consacrée à Haïti. (Cette émission a été diffusée par France-Inter du 14 au 18 septembre à raison d'une heure chaque jour en fin de matinée).

M. FORGIT et BOZON ont pu rencontrer M. BLANCHET, Ministre de l'Information, M. Lebert JEAN-PIERRE, Ministre du Commerce, M. Gérard de CATALOGNE, Directeur Général de l'Office du Tourisme, ainsi que les directeurs des principales stations radiophoniques de Port-au-Prince, avec lesquels ils ont eu de fructueux contacts.

Les qualités de ces deux journalistes leur ont valu le meilleur accueil auprès des autorités et des intellectuels d'Haïti. A travers les deux émissions qu'ils ont réalisées sur leur pays, parce qu'elles savaient être à la fois franches et amicales, c'est une certaine image qu'ils ont de la France que les Haïtiens ont découvert.

## Du Nouveau à la MAISON DESCHAMPS

**Pour vos Documents, Imprimés de toutes sortes,  
Un APPAREIL - PHOTOCOPIE des plus perfectionnés.**

La précision qui le caractérise donne à ses reproductions une netteté qui plaira et étonnera à la fois. Aussi c'est, confiants, que nous attendons les clients les plus difficiles.

En outre, la livraison de tout travail sera immédiate, nous voulons dire qu'il sera remis dans un délai de 2 heures.

**Comme toujours, A VOTRE SERVICE !**

## *Claude Duval*

**RUE DES CASERNES**

*« Active member  
of Automotive Engine Rebuilders Association »*

**Reconditionnement de moteurs à essence et Diesel  
Cônes d'embrayage et de débrayage — Freins  
et tous les travaux de mécanique automobile.**

**Vente de pièces détachées  
pour voitures et camions européens et américains.**

Banque

Nationale

De La

Republique

D'Haiti

( DEPARTEMENT COMMERCIAL )

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

**LOCATION DE COFFRES - FORTS**

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

**VOS BIJOUX**

**VOS PAPIERS PERSONNELS**

**VOS TITRES**

EN TOUTE INDEPENDANCE

ET EN TOUTE SECURITE

AVEC DISCRETION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...  
et votre PATRONAGE.

POUR TOUT PROJET DE VOYAGE  
N'HESITEZ PAS A VOUS ADRESSER A

## Voyages Chatelain

Dont le synonyme est :



Compétence - Courtoisie - Rapidité  
A l'angle des rues Geffrard et  
Dantès Destouches

## Les Pâtes Alimentaires "Coq"

Jean Barthe

Avenue Dessalines

en face des Sœurs Salésiennes

vous offrent les Pâtes suivantes : à part le Macaroni et le Vermicelle, les coquillettes, les Spaghetti, Nouilles Coudes, et Rondelles côtelées, Lettres, Chiffres, Fidellini Macaroni moyen et petit, enfin toutes les Pâtes désirées.

PRIX AVANTAGEUX

## *Le Centre d'Art*

### **BERCEAU DE L'ART HAITIEN**

vous invite à visiter son Exposition de Tableaux et  
d'objets d'Art.

Un accueil sympathique est réservé à chaque visiteur.

**D'AVANCE, BIENVENUE A TOUS.**

## **SALVITAE**

### **NEPHRITE CYSTITE PROSTATITE URETRITE**

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute Irritation et Inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

**Dose :** Une cuillerée à thé dans un verre d'eau  
toutes les quatre heures.

**JOSEPH NADAL & Co.**  
**Distributeur Exclusif**

## **REGIE DU TABAC**

**Voilà enfin des Cigares merveilleux**

**COURONNE**

**VEVEY**

**PALME**

**POPULAIRE**

**CREME**

**RODOLPHE SOLAGES**

PROPRIETAIRE DU  
« MARKET ST. PIERRE »

Angle des rues Darguin et Grégoire,  
Pétionville

vous offre les articles suivants :

Provisions alimentaires, Poisson,  
Volailles, crustacés.

Boucherie — Charcuterie — (Self-Service)

**CONSUL - CORTINAS S. W.**

En vente à la Maison  
LES MOTEURS REUNIS, S. A.



Boîte Postale  
No. 746

Prix très avantageux

Rue du Magasin de l'Etat, No. 124

P-au-P., Haïti W.I.

CHAUSSURES

HAITI, S.A.

**Bata**

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX

# Ateliers Marcel Clermont

**159, RUE DU MAGASIN DE L'ETAT**

**PORT-AU-PRINCE, HAITI**

Se recommandent pour tous travaux de : ferronnerie, fer forgé, ajustage mécanique, construction de charpentes métalliques, conduits « casing » pour puits artésiens, réservoirs métalliques de toutes capacités, machines pour boulangeries et divers, machines pour l'industrie agricole : broyeurs, expellers etc... Réparation de pompes à eau pour usages domestiques et industriels.



## *Epicierie Rigaud*

**28, Angle des Rues Grégoire et Darguin**

vous offre les articles suivants :  
Vins, Conserves, Provisions alimentaires  
toutes sortes de produits de beauté.

**PRIX AVANTAGEUX**

## LA GALERIE D'ART

RUE PAN AMERICAINE NO. 27  
PETION-VILLE

expose en permanence, une collection d'œuvres des plus grands peintres primitifs haïtiens.

Amateurs, connaisseurs, ou tout simplement curieux d'art et de peinture, passez à la Galerie d'Art de Pétion-Ville admirer ses tableaux qui étonnent les touristes du monde entier.

Hervé MEHU  
Directeur

### PHARMACIE SEJOURNE

**Fondé en 1864**

ETIENNE SEJOURNE  
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE  
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE  
(1937)

**LABORATOIRE  
D'ANALYSES**

Laboratoire de préparation  
d'ampoules stérilisées

**Port-au-Prince**

### RHUM

### BARBANCOURT

Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

GLISSEZ-VOUS DANS LA  
FRAICHEUR BIENFAISANTE  
D'UN CONDITIONNEUR D'AIR

## WESTINGHOUSE

Téléphone : 2092

BOUCARD & Co. — Distributeur

LA SOCIÉTÉ HAÏTIENNE D'AUTOMOBILES S. A.  
est fière de présenter au public haïtien

## *Decathlon*

DECATHLON, une conception complètement nouvelle en matière de pneu.

DECATHLON, le pneu dont la carcasse est en cordes de Polyester, ceinturé de Fibre de Verre.

Exigez « DECATHLON le pneu » de durée imbattable

Exigez « DECATHLON » de Goodyard à la société  
Haïtienne de Goodyear Haïtienne d'Automobile.

## L'ATELIER

INSTITUT DE DESSIN ET DE PEINTURE

33, Rue José Marty et Bellevue, 33

Boîte postale 181, — Port-au-Prince, Haïti, W. I. — Téléphone : 5-2101

GALERIE D'ART — STUDIO NEHEMY

Cours de Dessin, de Peinture et d'Histoire d'Art

Mardi — Jeudi 6 : 30 — 18 : 30 • Samedi 8 : 30 — 10 : 00

Tableaux des meilleurs artistes du pays

## **PROBITY TRAVEL AGENCY**

107, RUE CAPOIS, 107

Port-au-Prince, Haïti

Phone 2-2768

Voici l'adresse à laquelle vous devez vous rendre chaque fois que vous désirez effectuer un voyage. Quelle que soit la nature de ce voyage et de quelque point du globe qu'il s'agisse.

PROBITY TRAVEL AGENCY vous réserve un accueil chaleureux et un service empressé.

**LESCAULT PHILOME**  
Directeur

*Avant de laisser Haïti ne manquez pas de visiter*

### **«BALIND'JO» SHOP**

l'endroit où vous pourrez faire le meilleur usage du dollar

On y vend les articles suivants :

Paille, pite, écaille de tortue et acajou etc.

On y vend également des poupées indigènes,  
Nous avons un Service d'emballage, et nous prendrons  
soins de l'embarquement, si cela peut vous aider.

### **FABRIQUE ET MAGASIN**

47, RUELLE WAAG, 47

PORT-AU-PRINCE, HAITI.

Mme Blémur MAIGNAN,  
Directrice.



# Haïti

L'ILE DU SOLEIL  
QUI JOINT  
AU CHARME DU VIEUX MONDE  
TOUT LE PITTORESQUE  
INCOMPARABLE DES TROPIQUES

Des vacances agréables,  
Une cure de repos près de la mer  
ou -à la montagne,  
Des excursions toujours intéressantes :

**HAÏTI**

LA REPUBLIQUE DE LANGUE  
FRANÇAISE DU  
NOUVEAU MONDE

Haïti Tourist Information Bureau

Pour tous renseignements :  
Département du Tourisme  
Port-au-Prince, Haïti

# IBO-TOURS

AGENCES DE VOYAGES

35, AVENUE MARIE JEANNE, 35  
CITE DE L'EXPOSITION  
PORT-AU-PRINCE, HAITI

Commerçants, Etudiants, Résidents, Touristes pour un service rapide, pour un voyage sans problème voyez IBO-TOURS où un personnel courtois et entraîné vous aidera à éliminer tous vos soucis.

IBO-TOURS : COMPETENCE ● SERIEUX ● RAPIDITE

## *Coin d'Art Paintings*

Exposition Permanente

Travaux d'Art en tous genres

Joseph JACOB — Dir. Propriétaire

Artiste Peintre

Vous qui désirez voyager, vous êtes empêché de réaliser votre rêve le plus cher, adressez-vous sans tarder à

### **ANACAONA TRAVEL AGENCY**

qui trouvera une solution à votre problème.

Pour tous les voyages suivants :

Résidence - Tourisme - Etudes - Affaires

Consultez sans tarder

### **ANACAONA TRAVEL AGENCY**

RUE DES CASERNES No. 110

Ing. HEMMLER LOUISSAINT, Directeur

**LA GALERIE D'ART**  
**« THE RED CARPET »**  
**« LE TAPIS ROUGE »**

PETION - VILLE — RUE AMERICAINE — TELEPHONE 7449

**PRESENTE EN PERMANENCE**

la promotion des peintres et sculpteurs les plus célèbres d'Haïti.

Par la danse, la musique, les expressions, les traditions, les mystères, toutes les réserves culturelles haïtiennes sont exprimées avec une intensité rare dans des coloris magiques par des artistes de toutes les provinces, appartenant aux écoles typiques du terroir.

Des styles inédits, sensationnels contribuent dans un ensemble extraordinaire à la plus grande gloire d'Haïti.

**VERTIERES**  
**AGENCE DE VOYAGES**

Où flotte l'enseigne *Noire et Rouge* à la Ruelle Cameau No. 24

Téléphone : 2-1345 — Boîte Postale 776

Vous attend de 6 h 30 A.M. à 7 h 30 P.M.

Pour tout projet de voyage

**HONNETETE - RAPIDETE - COURTOISIE**

**BERTHOLAND EDOUARD**

Directeur

## **Société Anonyme Darbouco**

**185, Rue du Quai, Téléphone : 2310 Port-au-Prince, Haïti**

Equipement et Fournitures Agricoles

Tracteurs Diesel « COCKSHUTT »

Moteurs Diesel « BERNARD-MOTEURS »

Charrues RANSOMES

Séchoirs à Café ADS

SEMENCES KEYSTONE

Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour toiture, plafond et cloison

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour revêtement et parois  
d'office et de salle de bain, buffets d'évier, dessus de  
tables et comptoirs.

Seul ou en groupe, vous n'aurez la tranquillité d'esprit qui sied aux voyages bien organisés qu'en vous adressant à :



ABC



Tours & Travel Service

160, Rue Pavée — Port-au-Prince

